

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

RECUEIL
DE TEXTES LEGISLATIFS
1971-1980

ARRETES
1974 (2^{ème} Semestre)



OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES ALGER

Table des matières	Page
Arrêté du 8 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules entrant dans le curriculum des études en vue du diplôme d'études supérieures en Physique Acoustique.	15
Arrêté du 8 Juin 1974 portant fixation des modules composant les quatre premiers semestres d'études en vue de la licence ès-sciences journalistiques et d'information.	16
Arrêté du 8 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules entrant dans le curriculum des études en vue du diplôme d'études supérieures en mécanique des fluides.	18
Arrêté du 8 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence en Psychologie (option psychologie clinique).	20
Arrêté du 8 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules entrant dans le curriculum des études en vue du diplôme d'études supérieures en thermodynamique.	21
Arrêté du 8 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules entrant dans le curriculum des études en vue du diplôme d'études supérieures en Physique Théorique.	23
Arrêté du 15 Juin 1974 portant création du diplôme d'études supérieures en Mécanique des Fluides.	24
Arrêté du 15 Juin 1974 portant création du diplôme d'études supérieures en Physique Acoustique.	25
Arrêté du 15 Juin 1974 portant création du diplôme d'études supérieures en Thermodynamique.	25
Arrêté du 15 Juin 1974 portant création du diplôme d'études supérieures en Physique du Solide.	25
Arrêté du 15 Juin 1974 portant création du diplôme d'études supérieures en Physique Théorique.	26
Arrêté interministériel du 30 Juin 1974 fixant le nombre de postes en résidence par Institut des Sciences Médicales.	26

	Page
Arrêté portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Organisme National de la Recherche Scientifique (O.N.R.S.)	28
Arrêté portant nomination du Directeur de la Valorisation de l'Organisme National de la Recherche Scientifique (O.N.R.S.)	29
Arrêté du 25 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence ès-sciences économiques (option gestion).	29
Arrêté du 25 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules composant les quatre premiers semestres d'études en vue de la licence ès-sciences économiques et de la licence ès-sciences financières.	31
Arrêté du 20 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence en sociologie (option travail et système industriel).	32
Arrêté du 20 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence en sociologie (option sociologie rurale et urbaine).	34
Arrêté du 20 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence ès-sciences financières.	36
Arrêté du 20 Juin 1974 fixant la liste des modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence en droit (profil Judiciaire).	37
Arrêté du 20 Juin 1974 portant liste des modules composant les quatre premiers semestres d'études en vue du diplôme de sciences politiques.	39
Arrêté du 15 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules composant les quatre premiers semestres d'études en vue de la licence en psychologie, de la licence en sciences de l'éducation et du diplôme d'orthophoniste.	41
Arrêté du 20 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence en sociologie (option sociologie de la famille).	42

	Page
Arrêté du 20 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules entrant dans le curriculum des études en vue du diplôme de Pharmacien (Option Pharmacie Industrielle).	44
Arrêté du 20 Juin 1974 fixant la liste des modules composant les quatre (4) derniers semestres d'études en vue de la licence en Droit (Profil Administrateur).	46
Arrêté du 20 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue du diplôme d'Orthophoniste.	48
Arrêté du 20 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules entrant dans le curriculum des études en vue du diplôme de Pharmacien (Option Pharmacie Biologique).	49
Arrêté d'Equivalence	51
Arrêté d'Equivalence	52
Arrêté d'Equivalence	52
Arrêté du 14 Juin 1974 mettant fin aux fonctions du Directeur de l'Institut des Sciences Médicales de l'Université de Constantine.	53
Arrêté du 15 Juin 1974 portant fixation du contenu des modules de physique en vue du diplôme d'enseignement scientifique, de la licence d'enseignement ès-sciences, du diplôme d'études supérieures et du diplôme d'ingénieur.	54
Arrêté du 5 Juin 1974 portant fixation de la liste et du contenu des modules de psychologie.	84
Arrêté du 15 Juin 1974 portant fixation de la liste et du contenu des modules de sociologie.	95
Arrêté du 20 Juin 1974 portant fixation de la liste et du contenu des modules de droit.	125
Arrêté du 20 Juin 1974 fixant la liste et le contenu des modules de Pharmacie.	147

	Page
Arrêté du 24 Juillet 1974 portant création d'un institut de droit et de sciences politiques et administratives au sein de l'Université d'Alger.	169
Arrêté du 24 Juillet 1974 portant création d'un département de sciences politiques au sein de l'institut de droit et des sciences politiques et administratives de l'Université d'Alger.	170
Arrêté du 24 Juillet 1974 portant nomination du Directeur de l'Institut de Droit et des Sciences Politiques et Administratives à l'Université d'Alger.	170
Arrêté portant création du Centre de Recherche, d'Etudes et de Réalisation de l'U. S. T. A.	170
Arrêté d'Equivalence	171
Arrêté d'Equivalence	172
Arrêté du 24 Juillet 1974 portant nomination du Directeur de l'Institut des Sciences Economiques de l'Université d'Alger.	173
Arrêté du 24 Juillet 1974 portant création d'un Institut de Droit et de Sciences Politiques et Administratives au sein de l'Université d'Alger.	173
Arrêté du 24 Juillet 1974 portant fixation de la liste des départements de l'Institut de Physique de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger.	173
Arrêté du 24 Juillet 1974 portant fixation de la liste des départements de l'Institut d'Electronique de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger.	174
Arrêté du 24 Juillet 1974 portant fixation de la liste des départements de l'Institut de Biologie de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger.	174
Arrêté du 24 Juillet 1974 portant fixation de la liste des départements de l'Institut de Chimie de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger.	175

	Page
Arrêté du 19 Juillet 1974 portant création d'un Institut de Droit et de Sciences Administratives au sein de l'Université d'Oran.	176
Arrêté du 18 Juillet 1974 portant création d'un Institut des Sciences Economiques au sein de l'Université d'Oran.	176
Arrêté du 18 Juillet 1974 fixant le calendrier des vacances pour les deux semestres 1974-1975.	177
Arrêté du 17 Juillet 1974 portant création d'un Institut des Sciences Economiques au sein de l'Université d'Alger.	177
Arrêté du 17 Juillet 1974 portant liste des Instituts de l'Université de Constantine.	178
Arrêté du 17 Juillet 1974 portant fixation du nombre des modules de langue nationale inclus dans les licences d'enseignement.	178
Arrêté du 17 Juillet 1974 portant fixation du nombre de modules de langue étrangère inclus dans les licences d'enseignement.	179
Arrêté du 17 Juillet 1974 portant création à l'Université d'Alger, d'une section arabisée en vue de la licence en Psychologie (Option Orientation Scolaire et Professionnelle).	179
Arrêté du 17 Juillet 1974 portant création d'un Institut des Sciences Economiques au sein de l'Université de Constantine.	180
Arrêté portant création du Centre de Recherches sur les Ressources Biologiques Terrestres (Par abréviation C. R. B. T.).	180
Arrêté du 1 Juillet 1974 portant nomination du Directeur du Centre de Recherches sur les Ressources Biologiques Terrestres (par abréviation C. R. B. T.).	181
Arrêté du 1 Juillet 1974 fixant la liste des instituts composant l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger.	182
Arrêté du 13 Septembre 1974 portant nomination du directeur de l'Institut de Construction de l'Université de Constantine.	182

	Page
Arrêté portant intégration de l'Institut d'Etudes Nucléaires à l'Organisme National de la Recherche Scientifique.	183
Arrêté du 25 Septembre 1974 portant nomination du Directeur des Programmes de l'Organisme National de la Recherche Scientifique.	183
Arrêté du 25 Septembre 1974 portant nomination du Directeur du Développement de l'Organisme National de la Recherche Scientifique.	184
Arrêté portant nomination du Directeur du Centre National de Recherches sur les Zones Arides.	185
Arrêté portant création d'un Centre d'Océanographie et des Pêches.	185
Arrêté portant création d'un Centre d'Information Scientifique et Technique et de Transferts Technologiques.	186
Arrêté portant création d'un Centre National de Recherches sur les Zones Arides.	187
Arrêté du 20 Septembre 1974 portant liste des Instituts de l'Université d'Oran.	188
Arrêté du 18 Septembre 1974 portant organisation à l'Université de Constantine d'une section arabisée de préparation à la licence d'enseignement ès-sciences (option sciences naturelles).	189
Arrêté du 13 Septembre 1974 portant nomination du directeur de l'Institut des Langues Etrangères de l'Université de Constantine.	189
Arrêté du 13 Septembre 1974 portant nomination du directeur de l'Institut de Lettres et Cultures Arabes de l'Université de Constantine.	190
Arrêté du 13 Septembre 1974 portant nomination du directeur de l'Institut des Sciences Sociales de l'Université de Constantine.	190
Arrêté du 13 Septembre 1974 portant nomination du directeur de l'Institut de Chimie de l'Université de Constantine.	191

	Page
Arrêté du 13 Septembre 1974 portant nomination du directeur de l'Institut de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'Université de Constantine.	191
Arrêté du 13 Septembre 1974 portant nomination du directeur de l'Institut des Sciences de la Terre de l'Université de Constantine.	192
Arrêté du 13 Septembre 1974 portant nomination du directeur de l'Institut de Physique de l'Université de Constantine.	192
Arrêté du 13 Septembre 1974 portant nomination du directeur de l'Institut d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université de Constantine.	192
Arrêté du 13 Septembre 1974 portant nomination du directeur de l'Institut de Mathématiques de l'Université de Constantine.	193
Arrêté du 13 Septembre 1974 portant nomination du directeur de l'Institut des Sciences Economiques de l'Université de Constantine.	193
Arrêté du 19 Octobre 1974 portant modification de l'arrêté du 1er Février 1974 fixant l'organisation et le fonctionnement des centres de recherche.	194
Arrêté portant intégration des services centraux du Conseil Provisoire de la Recherche Scientifique à l'Organisme National de la Recherche Scientifique.	195
Arrêté du 27 Novembre 1974 portant ouverture d'enseignements post-graduation à l'Institut National Agronomique.	195
Arrêté du 27 Novembre 1974 portant nomination du Directeur de l'Institut de Chimie de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger.	196
Arrêté du 27 Novembre 1974 portant nomination du Directeur de l'Institut de Mathématiques de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger.	196
Arrêté du 27 Novembre 1974 portant nomination du Directeur de l'Institut de Biologie de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger.	197

	Page
Arrêté du 25 Novembre 1974 fixant les modalités provisoires d'élection des conseillers du Conseil National de la Recherche Scientifique (C. N. R.)	197
Arrêté du 19 Novembre 1974 portant fixation des pré-requis pour les modules de Psychologie.	198
Arrêté du 14 Novembre 1974 portant nomination du Directeur de l'Institut de Biologie de l'Université d'Oran.	200
Arrêté du 13 Novembre 1974 portant nomination du Directeur de l'Institut de Lettres et Culture Arabes de l'Université d'Oran.	200
Arrêté du 13 Novembre 1974 portant nomination du Directeur de l'Institut des Sciences Médicales de l'Université d'Oran.	200
Arrêté du 13 Novembre 1974 portant nomination du Directeur de l'Institut des Sciences Sociales de l'Université d'Oran.	201
Arrêté du 13 Novembre 1974 portant nomination du Directeur de l'Institut des Sciences Economiques de l'Université d'Oran.	201
Arrêté du 13 Novembre 1974 portant nomination du Directeur de l'Institut de Chimie de l'Université d'Oran.	202
Arrêté du 13 Novembre 1974 portant nomination du Directeur de l'Institut de Mathématiques de l'Université d'Oran.	202
Arrêté du 13 Novembre 1974 portant nomination du Directeur de l'Institut des Langues Etrangères de l'Université d'Oran.	203
Arrêté portant intégration à titre transitoire du Centre de Recherches Anthropologiques, Préhistoriques et Ethnographiques à l'Organisme National de la Recherche Scientifique.	203
Arrêté portant intégration à titre transitoire de l'Institut de Météorologie de Physique du Globe à l'Organisme National de la Recherche Scientifique.	204

	Page
Arrêté du 23 Décembre 1974 portant admission en qualité d'élèves réguliers de première année pour l'année universitaire 1974-1975 de la promotion 1974-1979 à l'Institut National Agronomique.	204
Arrêté portant désignation des membres du Conseil National de la Recherche Scientifique représentant le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.	206
Arrêté du 7 Decembre 1974 portant organisation de jury d'appréciation des travaux scientifiques en vue de l'accès au corps de maitres de conférences des Instituts de Droit et des Instituts des Sciences Economiques.	207
Arrêté du 5 Décembre 1974 portant nomination du Directeur de l'Institut de Physique de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger.	208
Arrêté portant désignation des membres du Conseil National de la Recherche Scientifique (C. N. R.)	208
Arrêté portant désignation des Membres du Conseil National de la Recherche Scientifique (C. N. R.)	209
Arrêté portant désignation des Membres du Conseil National de la Recherche Scientifique (C. N. R.)	209
Arrêté portant désignation des Membres du Conseil National de la Recherche Scientifique (C. N. R.)	210
Arrêté portant désignation des Membres du Conseil National de la Recherche Scientifique. (C. N. R.)	210
Arrêté portant désignation des Membres du Conseil National de la Recherche Scientifique. (C. N. R.)	210
Arrêté portant désignation des membres du Conseil National de la Recherche Scientifique (C. N. R.)	211
Arrêté portant désignation des chercheurs membres du Conseil National de la Recherche Scientifique (C. N. R.)	211

Arrêté du 8 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules entrant dans le curriculum des études en vue du diplôme d'études supérieures en Physique Acoustique.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu le décret n° 72-187 du 3 Octobre 1972 portant organisation du régime des études en vue du diplôme d'études supérieures,

Vu l'arrêté portant création du diplôme d'études supérieures en Physique Acoustique.

Arrête :

Article unique : – La liste des modules entrant dans le curriculum des études en vue du diplôme d'études supérieures en Physique Acoustique, est fixée conformément à l'annexe du présent arrêté.

Fait à Alger, le 8 Juin 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Annexe

Liste des modules composant le curriculum des études en vue du diplôme d'études supérieures en Physique Acoustique.

Premier semestre

M 001 – Analyse I

P 001 – Introduction à la mécanique

C 001 – Introduction à la structure de la matière.

Deuxième semestre

M 022 – Analyse II

M 003 – Algèbre Linéaire

P 002 – Electricité et ondes

C 002 – Introduction à la thermodynamique et à la cinétique chimique.

Troisième semestre

M 021 – Séries et équations différentielles

P 013 – Eléments de physique atomique et nucléaire

P 014 – Electronique fondamentale

C 017 – Chimie minérale descriptive.

Quatrième semestre

M 022 – Analyse vectorielle et fonctions de variables complexes.

P 015 – Mécanique physique

P 016 – Mesures électriques

P 019 – Vibrations et ondes.

Cinquième semestre

P 026 – Electrodynamique

P 018 – Mécanique quantique
P 017 – Propriété de la matière condensée.

Sixième semestre

M 004 – Programmation
M 018 – Analyse numérique
P 020 – Thermodynamique approfondie
P 021 – Spectroscopie

Septième semestre

P 014 – Electronique générale
P 411 – Mécanique des fluides I
C 111 – Cristallographie
P 430 – Techniques et instruments de laboratoire
– Anglais.

Huitième semestre

P 431 – Acoustique
P 432 – Pizoélectricité, 2 modules au choix
P 412 – Mécanique des fluides II
P 433 – Propriétés des métaux (Isolants – verre – plastique)
P 022 – Physique des semi-conducteurs. (Hyperfréquences)
– Stage.
– Anglais.

Arrêté du 8 Juin 1974 portant fixation des modules composant les quatre premiers semestres d'études en vue de la licence ès-sciences journalistiques et d'information.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu le décret n° 73-140 du 9 Août 1973, portant création d'une licence ès-sciences journalistiques et d'information,

Arrête :

Article unique : – La liste des modules composant les quatre premiers semestres d'études en vue de la licence ès-sciences journalistiques et d'information est fixée conformément à l'annexe du présent arrêté.

Fait à Alger, le 8 Juin 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Annexe

Liste des Modules composant les quatre premiers semestres d'études en vue de la licence ès-sciences journalistiques et d'information.

Immatriculation des modules	Intitulé des modules	Volume Horaire Semestriel	Heures par semaine	
			Cours	T.D.
Semestre I.				
ICT 101	Introduction à l'analyse économique.	75 h	3 h	2 h
ILJ 101	Sociologie I	75 h	3 h	2 h
LSA 101	Pensée politique libérale			
	Etude critique.	60 h	3 h	1 h
LSA 102	Le monde depuis 1945	75 h	3 h	2 h
HAC 101	Institutions politiques et administratives en Algérie.	45 h	3 h	
SHF 102	Histoire de la presse	30 h	2 h	
LAHF 105	Technique de l'expression écrite et orale	60 h	2 h	2 h
	ou			2 h
ADB 103	L'expression	60 h	2 h	1 h
	Langue étrangère.	45 h	2 h	
Semestre II.				
ICT 103	Macro-économie	75 h	3 h	2 h
ILJ 102	Sociologie politique	60 h	3 h	1 h
HAC 110	Théorie générale de l'État.	65 h	3 h	1 h $\frac{1}{2}$
LSA 104	La pensée politique socialiste.	60 h	3 h	1 h
LSA 103	Méthode de la Science Politique	60 h	3 h	1 h
	ou			
ILJ 106	Méthodologie sociologique	60 h	2 h	2 h
SHF 101	Organisation et fonctionnement des organes de presse et d'information.	30 h	2 h	
	Langue étrangère	45 h	2 h	1 h
Semestre III.				
ICT 106	Economie du Socialisme	75	45	30
SHF 103	Technologie des moyens d'informations.	30	30	
LSA 106	Science de l'opinion: opinion publique, propagande, information. 2 modules au choix parmi les 5 modules suivants.	75	45	30
LSA 105	Parti, syndicats, groupes de pression et participation politiques	75	45	30
LSA 110	Systèmes politiques comparés	75		30
LSA 108	Philosophie et théories politiques contemporaines (théorie sociale moderne).	75	45	30
ICT 108	Théorie et analyse monétaire	65	45	20
ILJ 107	Psychologie sociale I	75	45	30
LAHA 403	Anglais	45		
	Conférences de personnalités du		30	

Immatriculation des modules	Intitulé des modules	Volume Horaire Semestriel	Heures par semaine	
			Cours	T.D.
	monde de l'information (avec comptes-rendus écrits) Stages passifs tournants (dans des services techniques et de rédaction)	30		
	Semestre IV			
ICT 110	Micro-économie	75	45	30
ICT 105	Formation du S/Développement 3 modules au choix parmi les 6 modules suivants.	75	45	30
ICT 111	Institutions financières et monétaires comparées.	65	75	20
LSA 107	Nationalisme, impérialisme, décolonisation.	75	45	30
ILJ 110	Psychologie sociale II	75	45	30
TAR 112	Histoire contemporaine I	75	45	30
TAR 110	Histoire du Maghreb IV (1.930 – 1945)	90	60	30
TAR 124	Formation historique du Tiers Monde Anglais.	60 45	45	15
LAHA 404	Conférences de personnalités du monde politique ou administratif. Visite d'entreprises d'information ou autres.	15 30	45	15 30

Arrêté du 8 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules entrant dans le curriculum des études en vue diplôme d'études supérieures en mécanique des fluides.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu le décret n° 72-187 du 3 Octobre 1972 portant organisation du régime des études en vue du diplôme d'études supérieures,

Vu l'arrêté portant création du diplôme d'études supérieures en mécanique des fluides,

Arrête :

Article unique : - La liste des modules entrant dans le curriculum des études en vue du diplôme d'études supérieures en mécanique des fluides est fixée conformément à l'annexe du présent arrêté.

Fait à Alger, le 8 Juin 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Annexe

Liste des modules composant le curriculum des études en vue du diplôme d'études supérieures en Mécanique des Fluides.

Premier semestre

M 001 – Analyse I

P 001 – Introduction à la mécanique

C 001 – Introduction à la structure de la matière.

Deuxième semestre

M 002 – Analyse II

M 003 – Algèbre linéaire I

P 002 – Electricité et ondes

C 002 – Introduction à la thermodynamique et à la cinétique chimique.

Troisième semestre

M 021 – Séries et équations différentielles

P 013 – Eléments de physique atomique et nucléaire

P 014 – Electronique fondamentale

C 017 – Chimie minérale descriptive.

Quatrième semestre

M 022 – Analyse vectorielle et fonctions de variables complexes

P 015 – Mécanique physique

P 016 – Mesures électriques

P 019 – Vibrations et ondes.

Cinquième semestre

P 026 – Electrodynamique

P 018 – Mécanique quantique

P 017 – Propriété de la matière.

Sixième semestre

M 004 – Programmation

M 018 – Analyse numérique

P 020 – Thermodynamique approfondie

P 021 – Spectroscopie.

Septième semestre

P 411 – Mécanique des fluides I

P 413 – Mécanique des fluides appliquée I

P 415 – Transferts de chaleur et de masse I ou module à option.

– Anglais.

Huitième semestre

P 412 – Mécanique des fluides II

P 414 – Mécanique des fluides appliquées II

P 416 – Transferts de chaleur et de masse II

– Stage. – Anglais.

Arrêté du 8 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence en Psychologie (option psychologie clinique).

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu le décret n° 71-224 du 25 Août 1971 portant organisation du régime des études en vue de la licence en psychologie,

Vu l'arrêté du 20 Juin 1973 portant fixation de la liste des modules composant les quatre premiers semestres d'études en vue de la licence en psychologie,

Vu l'arrêté du 26 Juin 1973 portant ouverture d'options en vue de la licence en psychologie,

Arrête :

Article unique : – La liste des modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence en psychologie clinique, est fixée conformément à l'annexe du présent arrêté.

Fait à Alger, le 8 Juin 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Annexe

Liste des Modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence de psychologie (Option Psychologie Clinique).

Immatriculation des modules	Intitulé des modules	Volume Horaire Semestriel	Cours	T.D.	T.P.
	Semestre V.				
ILNF 109	Psychologie pathologique de l'enfant et de l'adolescent y compris les troubles de l'apprentissage I.	75	45	30	
ILNF 110	Troubles du développement de la personnalité	45	45		
ILNF 111	Méthodologie projective et psychométrie.	75	45		30
BIO 005	Anatomie et physiologie pathologique du S.N.C. et des organes des sens.	75	45		30
ILNF 116	Troubles du développement sensori-moteur. Stage de 15 jours.	75	45		30
	Semestre VI				
ILNF 112	Psychologie pathologique de l'enfant et de l'adolescent y compris les troubles de l'apprentissage II	75	45		30

Immatriculation des modules	Intitulé des modules	Volume Horaire Semestriel	Cours	T.D.	T.P.
ILNF 113	Psychologie pathologique de l'adulte	150	90		60
ILNF 114	Entretien clinique et observation	30		30	
ILNF 115	La thérapeutique en Psychologie	30	30		
ILR 106	Pathologique Clinique. Psycho-linguistique Stage de 1 Mois.	30	30		
Semestre VII					
ILNF 401	Psychométrie et ses applications.	90	45	45	
ILNF 402	Troubles du langage et des fonctions symboliques	50	25	25	
ILNF 403	Pathologie psycho-sematique	50			
ILNF 404	Les Psychothérapies.	130	50	75	
ILNF 405	Les rééducations.	80	55		
			40	40	
Semestre VIII					
	Stages des formations en rotations en services cliniques et institutions. Mémoire de fin d'Études.				

Arrêté du 8 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules entrant dans le curriculum des études en vue du diplôme d'études supérieures en thermodynamique.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu le décret n° 72-187 du 3 Octobre 1972 portant organisation du régime des études en vue du diplôme d'études supérieures,

Vu l'arrêté portant création du diplôme d'études supérieures en thermodynamique,

Arrête :

Article unique : - La liste des modules entrant dans le curriculum des études en vue du diplôme d'études supérieures en thermodynamique est fixée conformément à l'annexe du présent arrêté.

Fait à Alger, le 8 Juin 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Annexe

Liste des modules composant le curriculum des études en vue du diplôme d'études supérieures en thermodynamique.

Premier semestre

M 001 – Analyse I

P 001 – Introduction à la mécanique

C 001 – Introduction à la structure de la matière.

Deuxième semestre

M 002 – Analyse II

M 003 – Algèbre linéaire I

P 002 – Electricité et ondes

C 002 – Introduction à la thermodynamique et à la cinétique chimique.

Troisième semestre

M 021 – Séries et équations différentielles

P 013 – Eléments de physique atomique et nucléaire.

P 014 – Electronique fondamentale

C 017 – Chimie minérale descriptive.

Quatrième semestre

M 022 – Analyse vectorielle et fonction de variables complexes.

P 015 – Mécanique physique

P 016 – Mesures électriques.

P 019 – Propriétés de la matière condensée.

Cinquième semestre

P 026 – Electrodynamique

P 018 – Mécanique quantique

P 017 – Propriété de la matière.

Sixième semestre

M 004 – Programmation

M 018 – Analyse numérique

P 020 – Thermodynamique approfondie

P 021 – Spectroscopie.

Septième semestre

P 411 – Mécanique des fluides I

P 426 – Thermodynamique appliquée I

P 427 – Thermodynamique et mécanique statistique.

– Anglais

Huitième semestre

P 428 – Cryogénie

P 429 – Conversion de l'énergie

P 415 – Transferts de chaleur et de masse I

P 434 – Réactions chimiques en écoulement
– Stage
– Anglais.

Arrêté du 8 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules entrant dans le curriculum des études en vue du diplôme d'études supérieures en Physique Théorique.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu le décret n° 72-187 du 3 Octobre 1972 portant organisation du régime des études en vue du diplôme d'études supérieures,

Vu l'arrêté portant création du diplôme d'études supérieures en Physique Théorique,

Arrête :

Article unique: – La liste des modules entrant dans le curriculum des études en vue du diplôme d'études supérieures en Physique Théorique est fixée conformément à l'annexe du présent arrêté.

Fait à Alger, le 8 Juin 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Annexe

Liste des modules composant le curriculum des études en vue du diplôme d'études supérieures en Physique Théorique.

Premier semestre

M 001 – Analyse I

P 001 – Introduction à la mécanique

C 001 – Introduction à la structure de la matière.

Deuxième semestre

M 002 – Analyse II

M 003 – Algèbre linéaire

P 002 – Electricité et ondes.

C 002 – Introduction à la thermodynamique et à la cinétique chimique.

Troisième semestre

M 021 – Séries et équations différentielles.

P 013 – Elements de physique atomique et nucléaire.

P 014 – Electronique fondamentale.

C 017 – Chimie minérale descriptive.

Quatrième semestre

M 022 - Analyse vectorielle et fonction de variables complexes.

P 015 – Mécanique physique

P 016 – Mesures électriques.

P 018 – Vibration et ondes.

Cinquième semestre

P 026 – Electrodynamique

P 018 – Mécanique quantique

P 017 – Propriétés de la matière condensée.

Sixième semestre

M 004 – Programmation

M 018 – Analyse numérique

P 020 – Thermodynamique approfondie

P 021 – Spectroscopie.

Septième semestre

P 417 – Mécanique quantique approfondie I

P 419 – Physique statistique I

P 421 – Introduction à la théorie quantique du champ. Module à option.

P 424 – Physique nucléaire théorique I ou autre module théorique.

P 422 – Méthode en physique théorique I

– Anglais.

Huitième semestre

P 418 – Mécanique quantique approfondie II

P 420 – Physique statistique II

– Stage théorique.

Module à option

P 425 – Physique nucléaire théorique II ou autre module théorique.

P 423 – Méthode en physique théorique II

– Stage.

– Anglais.

Arrêté du 15 Juin 1974 portant création du diplôme d'études supérieures en Mécanique des Fluides.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu le décret n° 72-187 du 3 Octobre 1972 portant organisation du régime des études en vue du diplôme d'études supérieures,

Arrête :

Article 1^{er} – Est créé le diplôme d'études supérieures en Mécanique des Fluides.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 15 Juin 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 15 Juin 1974 portant création du diplôme d'études supérieures en Physique Acoustique.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu le décret n° 72-187 du 3 Octobre 1972 portant organisation du régime des études en vue du diplôme d'études supérieures,

Arrête :

Article 1^{er} – Est créé le diplôme d'études supérieures en Physique Acoustique.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 15 Juin 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 15 Juin 1974 portant création du diplôme d'études supérieures en Thermodynamique.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu le décret n° 72-187 du 3 Octobre 1972 portant organisation du régime des études en vue du diplôme d'études supérieures,

Arrête :

Article 1^{er} – Est créé le diplôme d'études supérieures en Thermodynamique.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 15 Juin 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 15 Juin 1974 portant création du diplôme d'études supérieures en Physique du Solide.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu le décret n° 72-187 du 3 Octobre 1973 portant organisation du régime des études en vue du diplôme d'études supérieures,

Arrête :

Article 1^{er} – Est créé le diplôme d'études supérieures en Physique du Solide.

Art. 2. : – Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 15 Juin 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 15 Juin 1974 portant création du diplôme d'études supérieures en Physique Théorique.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu le décret n° 72-187 du 3 Octobre 1972 portant organisation du régime des études en vue du diplôme d'études supérieures,

Arrête :

Article 1^{er} – Est créé le diplôme d'études supérieures en Physique Théorique.

Art. 2. : – Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 15 Juin 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté interministériel du 30 Juin 1974 fixant le nombre de postes en résidence par Institut des Sciences Médicales.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Le Ministre de la Santé Publique,

Vu le décret n° 71-275 du 3 Décembre 1971 portant création du diplôme d'études médicales spéciales,

Vu l'arrêté interministériel du 24 Mars 1972 relatif à l'organisation de la résidence,

Vu l'arrêté du 20 Mars 1972 portant modalités d'accès à la résidence,

Vu le procès-verbal de la Commission Hospitalo-Universitaire en date du 18 Mars 1974,

Arrêtent :

Article 1^{er} – Les postes ouverts en résidence par Institut des Sciences Médicales à compter de Septembre 1974 sont fixés conformément à l'annexe du présent arrêté.

Art. 2. : – Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 30 Juin 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Le Ministre de la Santé Publique.

Signé : O. BOUDJELLAB.

Annexe

Nombre de postes ouverts en résidence par spécialité.

1 – Institut des Sciences Médicales d'Alger

Intitulé des spécialités	Nombre de postes ouverts par spécialité
Chirurgie Générale	10
Médecine Interne	8
Gynécologie-Obstétrique	8
Ophtalmologie	8
Oto-Rhino-Laryncologie	8
Pédiatrie	8
Psychiatrie	8
Cardiologie	3
Dermatologie	3
Endocrinologie	3
Gastro-Enterologie	3
Hématologie	3
Maladies Infectieuses	3
Neuro-Chirurgie	3
Pneumo-Phthisiologie	3
Rhumatologie	3
Anatomie Pathologique	n
Médecine Sociale	n
Radiologie	n
Biologie Clinique	n
Chirurgie Dentaire	30
Pharmacie	20

2 – Institut des Sciences Médicales de Constantine

Intitulé des spécialités	Nombre de postes ouverts par spécialité
Chirurgie Générale	4
Orthopédie-Traumatologie	3
ORL	2
Dermatologie	2
Pédiatrie	4
Hématologie	3
Anesthésie-Réanimation	3
Gynécologie-Obstétrique	3
Maladies Infectieuses	2
Ophtalmologie	2
Pneumophthisiologie	2
Cardiologie	2
Médecine Interne	4
Médecine Sociale	n
Histologie	n
Physiologie	n
Anatomie-Pathologique	n
Biochimie Clinique	n
Pharmacologie-Toxicologie	n
Radiologie	n
Bactériologie	n
Parasitologie	n

3 – Institut des Sciences Médicales d'Oran

Intitulé des spécialités	Nombre de postes ouverts par spécialité
Chirurgie Générale	4
Urologie	2
Oto-Rhino-Laryngologie	2
Ophthalmologie	2
Gynécologie Obstétrique	4
Pneumologie Phthisiologique	2
Pédiatrie	4
Hygiène	2
Gastrologie Enterologie	2
Radiologie Biologie	n
Microbiologie Parasitologie	n
Physiologie et Médecine Expérimentale	n
Biochimie	n
Anatomie Pathologique	n

Arrêté portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Organisme National de la Recherche Scientifique (O.N.R.S.)

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu les ordonnances n° 65-182 du 10 Juillet 1965 et n° 70-53 du Djoumada I – 1390 correspondant au 21 Juillet 1970 portant constitution du Gouvernement,

Vu l'ordonnance n° 73-44 du 25 Juillet 1973 portant création de l'Organisme National de la Recherche Scientifique (O.N.R.S.),

Vu l'arrêté du 24 Mai 1974 portant organigramme de l'Organisme National de la Recherche Scientifique,

Sur proposition du Directeur Général de l'O.N.R.S.,

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Bennini Abdelwahab est nommé en qualité de Directeur Général Adjoint de l'Organisme National de la Recherche Scientifique.

Art. 2. : – Le Directeur Général de l'O.N.R.S., le Directeur de la Recherche Scientifique et le Directeur de l'Administration Générale sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à la date de l'installation de l'intéressé dans ses fonctions et qui sera publié au Journal Officiel et au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 26 Juin 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté portant nomination du Directeur de la Valorisation de l'Organisme National de la Recherche Scientifique (O.N.R.S.)

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu les ordonnances n° 65-182 du 10 Juillet 1965 et n° 70-53 du Djoumada I – 1390 correspondant au 21 Juillet 1970 portant constitution du Gouvernement,

Vu l'ordonnance n° 73-44 du 25 Juillet 1973 portant création de l'Organisme National de la Recherche Scientifique (O.N.R.S.),

Vu l'arrêté du 24 Mai 1974 portant organigramme de l'Organisme National de la Recherche Scientifique,

Sur proposition du Directeur Général de l'O.N.R.S.,

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Labidi, Djamel est nommé en qualité de Directeur de la Valorisation à l'Organisme National de la Recherche Scientifique.

Art. 2. : – Le Directeur Général de l'O.N.R.S., le Directeur de la Recherche Scientifique et le Directeur de l'Administration Générale sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à la date de l'installation de l'intéressé dans ses fonctions et qui sera publié au Journal Officiel et au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 26 Juin 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 25 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence ès-sciences économiques (option gestion).

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu le décret n° 71-220 du 25 Août 1971 portant organisation du régime des études en vue de la licence ès-sciences économiques,

Arrête :

Article unique : – La liste des modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence ès-sciences économiques (option gestion), est fixée conformément à l'annexe du présent arrêté.

Fait à Alger, le 25 Juin 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Annexe

Liste des Modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence ès-sciences économiques (Option Gestion).

Immatriculation des modules	Intitulé des modules	Volume Horaire Semestriel	Heures par semaine	
			Cours	T.D.
Semestre V				
ICT 133	Economie de l'entreprise	65 h	3 h	1 h $\frac{1}{2}$
HSB 102	Comptabilité approfondie I	90 h	3 h	2 h
HSB 103	Comptabilité analytique I	75 h	3 h	2 h
HSB 104	Mathématiques financières	75 h	3 h	2 h
ICT 121	Comptabilité nationale comparée et analyse quantitative de l'économie algérienne	75 h	3 h	2 h
ICT 123	Systèmes comparés de planification	75 h	3 h	2 h
INF 005	Informatique I	30 h	2 h	
	Anglais	30 h	2 h	
Semestre VI				
ILJ 140	Sociologie des organisations	90 h	3 h	3 h
HAC 140	Faillite, règlement judiciaire et droit fiscal	75 h	3 h	2 h
ICT 134	Fiscalité	65 h	3 h	1 h $\frac{1}{2}$
ICT 135	Fonctions réelles de l'entreprise	120 h	5 h	3 h
INF 006	Informatique II	75 h	3 h	2 h
	Anglais	30 h	2 h	
Semestre VII				
ICT 405	Gestion du personnel et relations de travail	60 h	2 h	2 h
ICT 407	Fonction financière	90 h	4 h	2 h
ICT 408	Economie bancaire	45 h	3 h	
INF 007	Informatique III	75 h	3 h	2 h
M 401	Mathématiques de l'entreprise	75 h	3 h	2 h
	Anglais	45 h	3 h	
Semestre VIII				
ICT 409	Stratégie et Systèmes de gestion	90 h	4 h	2 h
ICT 410	Modèles de décision à court terme	60 h	2 h	2 h
ICT 411	Entreprise et plan	45 h	3 h	
ICT 412	Contrôle de gestion et gestion prévisionnelle	60 h	2 h	2 h
ICT 207	Théorie de la firme et économie internationale	75 h	3 h	2 h
Cours à option				
(2 modules parmi la liste suivante)				
ICT 414	Fonction de production	45 h	3 h	
ICT 415	Fonction comptable et financière	45 h	3 h	
ICT 416	Fonction commerciale et distribution	45 h	3 h	
ICT 417	Administration des personnels	45 h	3 h	

Arrêté du 25 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules composant les quatre premiers semestres d'études en vue de la licence ès-sciences économiques et de la licence ès-sciences financières.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu le décret n° 71-220 du 25 Août 1971 portant organisation du régime des études en vue de la licence ès-sciences économiques,

Vu le décret n° 72-83 du 18 Avril 1972 portant organisation du régime des études en vue de la licence ès-sciences financières,

Arrête :

Article unique : – La liste des modules composant les quatre premiers semestres d'études en vue de la licence ès-sciences économiques et de la licence ès-sciences financières est fixée conformément à l'annexe du présent arrêté.

Fait à Alger, le 25 Juin 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Annexe

Liste des Modules composant les quatre premiers semestres d'études en vue de la licence ès-sciences économiques et de la licence ès-sciences financières

Immatriculation des modules	Intitulé des Modules	Volume Horaire Semestriel	Heures par semaine	
			Cours	T.D.
Semestre I				
ICT 101	Introduction à l'analyse économique.	75 h	3 h	2 h
HAC 101	Institutions politiques et administratives en Algérie.	45 h	3 h	
HAC 133	Sociétés commerciales et opérations commerciales.	75 h	3 h	2 h
M 007	Mathématiques	90 h	4 h	2 h
ICT 102	Histoire économique générale du début du capitalisme à la 2ème guerre mondiale.	45 h	3 h	
	Anglais	45 h	3 h	
Semestre II				
ICT 103	Macro-économie	75 h	3 h	2 h
ICT 105	Formation du S/Développement	90 h	4 h	2 h
HAC 135	Contrats commerciaux, effets de commerce	75 h	3 h	2 h
M 008	Mathématiques	90 h	4 h	2 h
M 009	Statistiques	75 h	3 h	
	Anglais	45 h	3 h	

Immatriculation des modules	Intitulé des modules	Volume Horaire Semestriel	Heures par semaine	
			Cours	T.D.
Semestre III				
ICT 106	Economie du socialisme	75 h	3 h	2 h
ICT 120	Présentation des structures de l'économie algérienne.	30 h	2 h	
M 030	Mathématiques	75 h	3 h	2 h
ICT 108	Théorie et analyse monétaire	65 h	3 h	1 h $\frac{1}{2}$
HSB 101	Comptabilité générale	75 h	3 h	2 h
ICT 201	Economie des finances publiques	65 h	3 h	1 h $\frac{1}{2}$
	Anglais	45 h	3 h	
Semestre IV				
ICT 110	Micro-économie	75 h	3 h	2 h
ICT 109	Histoire de la pensée économique	65 h	3 h	1 h $\frac{1}{2}$
ICT 111	Institutions financières et monétaires comparées	65 h	3 h	1 h $\frac{1}{2}$
ICT 112	Relations économiques internationales.	75 h	3 h	2 h
M 031	Statistiques	75 h	3 h	2 h
	Anglais.	45 h	3 h	

Arrêté du 20 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence en sociologie (option travail et système industriel).

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu le décret n° 71-221 du 25 Août 1971 portant organisation du régime des études en vue de la licence en sociologie,

Vu l'arrêté du 22 Juin 1973 portant ouverture d'options en vue de la licence en sociologie,

Arrête :

Article unique : - La liste des modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence en sociologie (option travail et système industriel), est fixée conformément à l'annexe du présent arrêté.

Fait à Alger, le 20 Juin 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Annexe

Liste des Modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence en sociologie (Option Travail et Systèmes Industriel).

Immatriculation des modules	Intitulé des modules	Volume Horaire Semestriel	Heures	
			Cours	T.D.
Semestre V				
ILJ 141	Les théories du système social.	60 h	30 h	30 h
ILJ 202	Les théories de la formation de la personnalité.	60 h	30 h	30 h
ILJ 203	Histoire des tendances théoriques en sociologie du travail.	60 h	30 h	30 h
ILJ 211	Sociologie de l'entreprise	60 h	30 h	30 h
ILJ 204	Méthodologie I	45 h	15 h	30 h
ILJ 205	Techniques de recherche sur le terrain.	75 h	30 h	45 h
	Séminaire sur les problèmes sociaux du travail.	45 h	15 h	30 h
Semestre VI				
ILJ 142	Sociologie du fonctionnement des sociétés.	60 h	45 h	15 h
ILJ 206	Méthodologie II	60 h	30 h	30 h
ILJ 208	Recherches sur le terrain	45 h		45 h
ILJ 209	Relations industrielles	45 h	30 h	15 h
ICT 201	Economie du travail dans les sociétés en formation.	45 h	30 h	15 h
	ou un module à prendre dans la licence ès-sciences économiques.			
	Séminaire sur les problèmes sociaux du travail.	45 h		45 h
Semestre VII				
ILJ 301	Sociologie du changement social	45 h	30 h	15 h
ILJ 302	Analyse critique des théories contemporaines du système social I le fonctionnalisme.	45 h	30 h	15 h
ILJ 303	Analyse des principales orientations théoriques en travail et système industriel.	45 h	30 h	15 h
ILJ 304	Analyse critique des perspectives méthodologiques des grandes recherches empiriques en travail et système industriel.	45 h	30 h	15 h
ICT 133	Economie de l'entreprise.	65 h	45 h	20 h
ILJ 305	Analyse sociologique comparé des réformes agraires	45 h	30 h	15 h
	Cours à choisir dans une spécialisation différente (cours des V ^e et VI ^e semestres).	45 h	45 h	
	Séminaire de supervision du mémoire	45 h		45 h
	Travail personnel théorique et sur le terrain.	75 h		75 h

Immatriculation des modules	Intitulé des modules	Volume Horaire Semestriel	Heures	
			Cours	T.D.
	Semestre VIII			
ILJ 306	Analyse sociologique des sociétés en formation	45 h	30 h	15 h
ILJ 307	Analyse critique des théories contemporaines du système social II	45 h	30 h	15 h
ILJ 308	Marxisme, Actionnalisme	45 h	30 h	15 h
	Sociologie et action sociale.			
	Séminaire de recherche en sociologie du travail	60 h		60 h
	Cours à choisir dans une spécialisation différente (cours des V ^e et VI ^e semestres).	45 h	45 h	
	Séminaire de supervision et de contrôle des travaux de fin d'études.	45 h		45 h
	Analyse, interprétation et rédaction du mémoire.	75 h		75 h

Arrêté du 20 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence en sociologie (option sociologie rurale et urbaine).

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu le décret n° 71-221 du 25 Août 1971 portant organisation du régime des études en vue de la licence en sociologie,

Vu l'arrêté du 22 Juin 1973 portant ouverture d'option en vue de la licence en sociologie.

Arrête :

Article unique : – La liste des modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence en sociologie (option sociologie rurale et urbaine) est fixée conformément à l'annexe du présent arrêté.

Fait à Alger, le 20 Juin 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Annexe

Liste des Modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence en sociologie (Option Sociologie Rurale et Urbaine).

Immatriculation des modules	Intitulé des modules	Volume Horaire Semestriel	Heures	
			Cours	T.D.
Semestre V				
ILJ 141	Théorie du système social.	60 h	30 h	30 h
ILJ 202	Théorie de la formation de la personnalité.	60 h	30 h	30 h
ILJ 214	Sociologie rurale et urbaine I Séminaire sur les problèmes sociaux urbains	45 h	30 h	15 h
HIM 601	Urbanisme	45 h	15 h	30 h
ILJ 204	Méthodologie I	45 h	30 h	15 h
ILJ 205	Techniques de recherche sur le terrain	45 h	15 h	30 h
Semestre VI				
ILJ 142	Sociologie du fonctionnement des sociétés.	60 h	45 h	15 h
ICT 602	Economie rurale	45 h	30 h	15 h
ILJ 206	Méthodologie II	60 h	30 h	30 h
ILJ 208	Recherches sur le terrain	45 h	30 h	15 h
ILJ 215	Sociologie rurale et urbaine II Séminaire sur les problèmes sociaux urbains.	45 h	30 h	15 h
Semestre VII				
ILJ 301	Sociologie du changement social	45 h	30 h	15 h
ILJ 302	Analyse critique des théories contemporaines du système social I le fonctionnalisme.	45 h	30 h	15 h
ILJ 311	Analyse des principales orientations théoriques en sociologie rurale et urbaine.	45 h	30 h	15 h
ILJ 312	Analyse critique des perspectives méthodologiques des grandes recherches empiriques en sociologie rurale et urbaine	45 h	30 h	15 h
ILJ 305	Analyse sociologique comparée des réformes agraires Cours à choisir dans une spécialisation différente (cours des Ve et VIe semestres).	45 h	30 h	15 h
	Séminaire de supervision: mémoire	45 h	45 h	45 h
	Travail personnel théorique et sur le terrain.	75 h		75 h
Semestre VIII				
ILJ 306	Analyse sociologique des sociétés en formation.	45 h	30 h	15 h
ILJ 307	Analyse critique des théories contemporaines du systèmes social II	45 h	30 h	15 h
ILJ 308	Marxisme, Actionnalisme Sociologie et action sociale. Travaux pratiques en urbanisme et aménagement du territoire.	45 h	30 h	15 h
		45 h	30 h	15 h
		45 h		45 h

Immatriculation des modules	Intitulé des modules	Volume Horaire Semestriel	Heures	
			Cours	T.D.
	Cours à choisir dans une spécialisation différente (cours des V ^e et VI ^e semestres).	45 h	45 h	
	Séminaire de supervision et de contrôle des travaux de fin d'études.	45 h		45 h
	Analyse interprétation et rédaction de mémoire.	75 h		75 h

Arrêté du 20 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence ès-sciences financières.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu le décret n° 72-83 du 18 Avril 1972 portant organisation du régime des études en vue de la licence ès-sciences financières,

Arrête :

Article unique : La liste des modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence ès-sciences financières est fixée conformément à l'annexe du présent arrêté.

Fait à Alger, le 20 Juin 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Annexe

Liste des Modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence ès-sciences financières.

Immatriculation des modules	Intitulé des modules	Volume Horaire Semestriel	Heures par semaine	
			Cours	T.D.
Semestre V				
HSB 102	Comptabilité approfondie I	90 h	3 h	3 h
HSB 103	Comptabilité analytique I	75 h	3 h	2 h
M 024	Statistiques appliquées	45 h	3 h	
INF 005	Informatique I	75 h	3 h	2 h
HSB 104	Mathématiques, financières	45 h	3 h	
ICT 133	Economie de l'entreprise	65 h	3 h	1 h $\frac{1}{2}$
	Anglais	45 h	3 h	
Semestre VI				
HSB 105	Comptabilité approfondie II	90 h	3 h	3 h
HSB 106	Comptabilité analytique II	75 h	3 h	2 h
INF 006	Informatique II	75 h	3 h	2 h

Immatriculation des modules	Intitulé des modules	Volume Horaire Semestriel	Heures par semaine	
			Cours	T.D.
ILJ 140	Sociologie des organisations.	45 h	3 h	
HAG 140	Faillite, règlement judiciaire et droit fiscal	45 h	3 h	
ICT 134	Fiscalité	45 h	3 h	
	Anglais	45 h	3 h	
Semestre VII				
HSB 107	Gestion financière	75 h	3 h	2 h
ICT 202	Technique bancaire de financement.	45 h	3 h	
INF 007	Informatique III	75 h	3 h	2 h
HSB 108	Comptabilités spéciales I	75 h	3 h	2 h
ICT 121	Comptabilité nationale comparée et analyse quantitative de l'économie algérienne.	75 h	3 h	2 h
	Etudes de cas (mémoire)	45 h		3 h
	Anglais.	30 h	3 h	
Semestre VIII				
HSB 109	Contrôle et révision comptable	45 h	3 h	
HSB 110	Comptabilités spéciales II	75 h	3 h	2 h
HSB 111	Gestion budgétaire	75 h	3 h	2 h
HSB 112	Comptabilité publique	45 h	3 h	
HAG 121	Droit pénal spécial	45 h	3 h	
	Etudes de cas (mémoire).	45 h		3 h
	Anglais		2 h	

Arrêté du 20 Juin 1974 fixant la liste des modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence en droit (profil Judiciaire).

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu le décret n° 71-222 du 25 Août 1971 portant organisation du régime des études en vue de la licence en droit,

Vu l'arrêté fixant la liste des modules composant les quatre premiers semestres d'études en vue de la licence en droit,

Arrête :

Article unique : - La liste des modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence en droit (profil Judiciaire), est fixée conformément à l'annexe du présent arrêté.

Fait à Alger, le 20 Juin 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Annexe

Liste des Modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence en droit (Profil Judiciaire).

Immatriculation des modules	Intitulé des modules	Volume Horaire Semestriel	Heures par semaine	
			Cours	T.D.
Semestre V				
HAC 119	Droit des contrats spéciaux	75 h	3 h	2 h
HAC 132	Les commerçant et les actes de commerce.	75 h	3 h	2 h
HAC 130	Droit du travail	75 h	3 h	2 h
HAC 131	Droit des agents de l'Etat	45 h	3 h	
HAC 120	L'organisation juridictionnelle.	45 h	3 h	
HAC 121	Droit pénal spécial.	45 h	3 h	
	Séminaire (portant sur un thème commun à HAC 130 et HAC 131).	30 h		
Semestre VI				
HAC 122	Sûretés et publicité foncière	75 h	3 h	2 h
HAC 133	Sociétés commerciales et opérations commerciales.	75 h	3 h	2 h
HAC 123	L'instance	75 h	3 h	2 h
HAC 128	Droit des biens de l'administration et des travaux publics	45 h	3 h	
HAG 134	Droit musulman	45 h	3 h	
HAC 124	Criminologie et sciences pénitentiaires.	45 h	3 h	
	Séminaire du droit appliqué	30 h		
Semestre VII				
HAC 135	Droit des contrats commerciaux et des actes de commerce. (contrats commerciaux Effets de commerce).	75 h	3 h	2 h
HAC 143	Droit international privé I + Introduction au D.I.P. + Conflits de lois	75 h	3 h	2 h
HAC 144	Droit de la famille	75 h	3 h	2 h
HAC 145	Droit comparé	45 h	3 h	
HAG 154	Droit des assurances	45 h	3 h	
	ou			
HAG 125	Droit international public I	45 h	3 h	
HAC 155	Voies d'exécution	45 h	3 h	
	Séminaire de droit appliqué	30 h		2 h
Semestre VIII				
HAC 140	Faillite, règlement judiciaire et droit fiscal.	75 h	3 h	2 h
HAC 148	Droit de la révolution Agraire de l'autogestion et de la coopération.	45 h	3 h	
HAC 150	Droit international privé II (règles matérielles).	75 h	3 h	2 h
HAC 156	Droit patrimonial de la famille.	75 h	3 h	2 h

Immatriculation des modules	Intitulé des modules	Volume Horaire Semestriel	Heures par semaine	
			Cours	T.D.
HAC 158	Droit des transports terrestres et aériens			
	ou		3 h	
HAC 157	Droit de la propriété industrielle, littéraire et artistique.	45 h	3 h	
HAC 153	Droit maritime	45 h	3 h	
	ou	45 h		2 h
HAC 126	Droit international public II	45 h	3 h	
	Séminaire de droit appliqué	30 h		

Arrêté du 20 Juin 1974 portant liste des modules composant les quatre premiers semestres d'études en vue du diplôme de sciences politiques.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu le décret n° 74-46 du 31 Janvier 1974 portant organisation du régime des études en vue du diplôme de sciences politiques,

Arrête :

Article unique : - La liste des modules composant les quatre premiers semestres d'études en vue du diplôme de sciences politiques est fixée conformément à l'annexe du présent arrêté.

Fait à Alger, le 20 Juin 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Annexe

Liste des Modules composant les quatre premiers semestres d'études en vue du diplôme de sciences politiques.

Immatriculation des modules	Intitulé des modules	Volume Horaire Semestriel	Heures par semaine	
			Cours	T.D.
Semestre I				
ICT 101	Introduction à l'analyse économique	75 h	3 h	2 h
ILJ 101	Sociologie I	75 h	3 h	2 h
HAC 104	Introduction à la science juridique.	45 h	3 h	
LSA 101	Pensée politique libérale – Etude critique.	60 h	3 h	1 h
ISA 102	Le monde depuis 1945	75 h	3 h	2 h
	Anglais	45 h	3 h	
Semestre II				
ICT 103	Macro-économie	75 h	3 h	2 h
ILJ 102	Sociologie politique	60 h	3 h	1 h
HAC 107	Méthodes de la science juridique et système de droit positif algérien.	60 h	3 h	1 h
HAC 110	Théorie générale de l'Etat	65 h	3 h	1 ½ h
LSA 103	Méthodes de la science politique	60 h	3 h	1 h
LSA 104	La pensée politique socialiste.	60 h	3 h	1 h
	Anglais	45 h	3 h	
Semestre III				
ICT 106	Economie du socialisme	45 h	3 h	
HAC 111	Les obligations I	75 h	3 h	2 h
HAC 114	Droit administratif I	75 h	3 h	2 h
LSA 105	Parti, syndicat, groupe de pression et participation politique.	75 h	3 h	2 h
LSA 106	Science de l'opinion: opinion publique, propagande, information	75 h	3 h	2 h
LSA 108	Philosophie et théories politiques contemporaines (théorie sociale moderne).	75 h	3 h	2 h
	Anglais.	45 h	3 h	
Semestre IV				
ICT 110	Micro-économie	75 h	3 h	2 h
HAC 115	Les obligations II	75 h	3 h	2 h
HAC 117	Droit administratif II	75 h	3 h	2 h
HAC 103	Finances publiques où	75 h	3 h	2 h
ICT 111	Institutions financières et monétaires comparées	65 h	3 h	1 ½ h
LSA 107	Nationalisme, impérialisme et décolonisation.	75 h	3 h	2 h
ICT 105	Formation du sous-développement.	75 h	3 h	2 h
	Anglais	45 h	3 h	

Arrêté du 15 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules composant les quatre premiers semestres d'études en vue de la licence en psychologie, de la licence en sciences de l'éducation et du diplôme d'orthophoniste.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu le décret n° 71-224 du 25 Août 1971, portant organisation du régime des études en vue de la licence en psychologie,

Vu le décret n° 71-230 du 25 Août 1971, portant organisation du régime des études en vue de la licence en sciences de l'éducation,

Vu le décret n° 73-44 du 28 Février 1973, portant organisation du régime des études en vue du diplôme d'orthophoniste,

Arrête :

Article unique : – La liste des modules composant les quatre premiers semestres d'études en vue de la licence en psychologie, de la licence en sciences de l'éducation et du diplôme d'orthophoniste, est fixée conformément à l'annexe du présent arrêté.

Fait à Alger, le 15 Juin 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Liste des Modules composant les quatre premiers semestres d'études en vue de la licence en psychologie de la licence en sciences de l'éducation et du diplôme d'orthophoniste.

Intitulé des Modules		Total	Cours	T.D. ou T.P.
Semestre I				
ILJ 101	Sociologie I	75	45	30
ILNF 101	Psychologie des fonctions I	75	45	30
ILNF 102	Histoire de la psychologie contemporaine	75	45	30
BIO 001	Biologie générale, embryologie génétique	60	45	15
M 032	Mathématiques et statistiques	45	30	15
LAHA 401	Anglais	45	45	
Semestre II				
ILJ 105	Sociologie II	60	30	30
ILNF 103	Psychologie des fonctions II	75	45	30
ILNF 105	Psychologie de l'enfant et de l'adolescent I	75	45	30
BIO 002	Anatomie et physiologie générale du système nerveux central	75	45	30
M 502	Statistiques	45	30	15
LAHA 402	Anglais	45	45	
	Stage «participation à la production» (15 jours)			

Intitulé des Modules		Total	Cours	T.D. ou T.P.
Semestre III				
ILJ 105	Psychologie sociale I	75	45	30
ILT 101	Introduction aux sciences de l'éducation	60	30	30
BIO 003	Anatomie et physiologie de l'encephale	75	45	30
ILNF 201	L'affectivité, la motivation	60	30	30
ILNF 203	Le langage	45	30	15
ILNF 204	Méthodologie de la psychologie	60	30	30
LAHA 403	Anglais	45	45	
Semestre IV				
ILJ 110	Psychologie sociale II	75	45	30
ILNF 205	La personnalité	45	30	15
ILNF 106	Psychométrie	75	45	30
ILNF 107	Introduction à la psychologie pathologique	75	45	30
ILNF 207	Psychologie de l'enfant et de l'adolescent II	60	30	30
M 024	Statistique appliquée	45	30	15
LAHA 404	Anglais	45	45	
	Stage «participation à la production» (15 jours)			

Arrêté du 20 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence en sociologie (option sociologie de la famille).

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu le décret n° 71-221 du 25 Août 1971 portant organisation du régime des études en vue de la licence en sociologie.

Vu l'arrêté du 22 Juin 1973 portant ouverture d'options en vue de la licence en sociologie.

Arrête :

Article unique: - La liste des modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence en sociologie (option sociologie de la famille), est fixée conformément à l'annexe du présent arrêté.

Fait à Alger, le 20 Juin 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Annexe

Liste des Modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence en sociologie (Option sociologie de la famille).

Immatriculation des modules	Intitulé des modules	Volume Horaire Semestriel	Heures	
			Cours	T.D.
Semestre V				
ILJ 141	Les théories du système social	60 h	30 h	30 h
ILJ 202	Les théories de la formation de la personnalité.	60 h	30 h	30 h
ILJ 210	Histoire sociétés et famille	90 h	60 h	30 h
ILJ 204	Méthodologie I	45 h	15 h	30 h
ILJ 205	Techniques de recherche sur le terrain.	75 h	30 h	45 h
	Séminaire sur les problèmes sociaux de la famille.	45 h	15 h	30 h
Semestre VI				
ILJ 142	Sociologie du fonctionnement des sociétés.	60 h	45 h	15 h
ILJ 206	Méthodologie II	60 h	30 h	30 h
ILJ 208	Recherches sur le terrain	45 h		45 h
ILJ 212	Systèmes de parenté et systèmes d'échanges.	45 h	30 h	15 h
ILJ 213	Crises de la famille et crise institutionnelle.	45 h	30 h	15 h
	Séminaire sur les problèmes sociaux de la famille.	45 h		45 h
Semestre VII				
ILJ 301	Sociologie du changement social	45 h	30 h	15 h
ILJ 302	Analyse critique des théories contemporaines du système social I le fonctionnalisme.	45 h	30 h	15 h
ILJ 309	Analyse des principales orientations théoriques en sociologie familiale et démographie.	45 h	30 h	15 h
ILJ 310	Analyse critique des perspectives méthodologiques en sociologie familiale et démographie.	45 h	30 h	15 h
ILSK 116	Population du Maghreb	45 h	45 h	
ILSK 101	Démographie générale	30 h	30 h	
	Cours à choisir dans une spécialisation différente (cours des V ^e et VI ^e semestres).	45 h	45 h	
	Séminaire de supervision du mémoire	45 h		45 h
	Travail personnel théorique et sur le terrain.	75 h		75 h
Semestre VIII				
ILJ 306	Analyse sociologique des sociétés en formation.	45 h	30 h	15 h

Immatriculation des modules	Intitulé des modules	Volume Horaire Semestriel	Heures	
			Cours	T.D.
ILJ 307	Analyse critique des théories contemporaines du système social II Marxisme, Actionalisme.	45 h	30 h	15 h
ILJ 308	Sociologie et action sociale	45 h	30 h	15 h
	Séminaire de recherche en sociologie de la famille.	60 h		60 h
	Un cours à choisir dans une spécialisation différente (cours des Ve et VI ^e semestres).	45 h	45 h	
	Séminaire de supervision et de contrôle des travaux de fin d'études.	45 h		45 h
	Analyse interprétation et rédaction de mémoire.	75 h		75 h

Arrêté du 20 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules entrant dans le curriculum des études en vue du diplôme de Pharmacien (Option Pharmacie Industrielle).

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu le décret n° 71-216 du 25 Août 1971 portant organisation des études en vue du diplôme de Pharmacien,

Vu l'arrêté du 25 Août 1971 portant ouverture des options en vue du diplôme de Pharmacien,

Vu l'arrêté du 8 Octobre 1972 fixant la liste et le contenu des modules de Pharmacie,

Vu l'arrêté du 8 Octobre 1972 fixant la liste et le contenu des modules de Biologie,

Arrête :

Article 1^{er} - La liste des modules entrant dans le curriculum des études en vue du diplôme de pharmacien (option pharmacie industrielle) est fixée conformément à l'annexe du présent arrêté.

Art. 2. : - Le présent arrêté sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 20 Juin 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Signé : M. S. BENYAHIA.

Annexe

Curriculum des études en vue du diplôme de pharmacien (Option pharmacie industrielle)

Semestre 1. (S 1)

M 005 : Mathématiques

P 003 : Physique

P 004 : Physique

C 003 : Chimie générale – chimie physique, sciences sociales

Langue

Semestre 2. (S 2)

P 005 : Biophysique (Rayonnement et radioactivité)

C 004 : Biochimie structurale et métabolique

BIO 101 : Biologie cellulaire

BIO 102 : Génétique générale

BIO 103 : Histologie – Embryologie

Langue

Semestre 3. (S 3)

BIO 104 : Physiologie animale (1 et 2)

BIO 105 : Biologie végétale (1 et 2)

BIO 106 : Microbiologie générale

BIO 117 : Immunologie générale

BIO 118 : Parasitologie générale

Langue

Semestre 4. (S 4)

PHARMA 101 : Chimie minérale pharmaceutique

PHARMA 102 : Chimie organique pharmaceutique I

PHARMA 103 : Physique pharmaceutique

PHARMA 104 : Chimie analytique I

Langue

Semestre 5. (S 5)

PHARMA 105 : Anatomie – Physiologie – Pathologie

PHARMA 106 : Chimie organique pharmaceutique II

PHARMA 107 : Pharmacognosie

PHARMA 108 : Pharmacie – Techniques Pharmaceutiques

Langue

Semestre 6. (S 6)

PHARMA 109 : Chimie analytique II

PHARMA 110 : Pharmacologie

PHARMA 111 : Bactériologie – Immunologie médicale

PHARMA 112 : Parasitologie – Mycologie – Hématologie

Langue

Semestre 7. (S 7)

PHARMA 122 : Synthèse pharmaceutique I

PHARMA 123 : Pharmacotechnie I

PHARMA 124 : Contrôle des médicaments I (contrôle physico-chimique)

PHARMA 125 : Industrie des produits biologiques

Langue.

Semestre 8. (S 8)

PHARMA 126 : Pharmacotechnie II

PHARMA 127 : Contrôle des médicaments II (microbiologique, biologique et toxicologique)

PHARMA 128 : Synthèse pharmaceutique II

PHARMA 129 : Technologie industrielle (conception des usines, gestion et législation).

Arrêté du 20 Juin 1974 fixant la liste des modules composant les quatre (4) derniers semestres d'études en vue de la licence en Droit (Profil Administrateur).

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu le décret n° 71-222 du 25 Août 1971 portant organisation du régime des études en vue de la licence en droit,

Vu l'arrêté fixant la liste des modules composant les quatre premiers semestres d'études en vue de la licence en droit,

Arrête :

Article unique : - La liste des modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence en droit (Profil Administrateur) est fixée conformément à l'annexe du présent arrêté.

Fait à Alger, le 20 Juin 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Annexe

Liste des Modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue de la licence en droit (Profil Administrateur)

Immatriculation des modules	Intitulé des modules	Volume Horaire Semestriel	Heures par semaine	
			Cours	T.D.
Semestre V				
HAC 131	Droit des agents de l'État	75 h	3 h	2 h
HAC 130	Droit du travail	45 h	3 h	
HAC 125	Droit international public I	75 h	3 h	2 h
HAC 132	Les commerçants et les actes de commerce.	75 h	3 h	2 h
HAC 127	Libertés publiques	45 h	3 h	
HAC 120	L'organisation juridictionnelle	45 h	3 h	
	Séminaire (portant sur un thème commun à HAC 130 et HAC 131).	30 h	2 h	

Immatriculation des modules	Intitulé des modules	Volume Horaire Semestriel	Heures par semaine	
			Cours	T.D.
Semestre VI				
HAC 128	Droit des biens de l'administration et des travaux publics.	75 h	3 h	2 h
HAC 133	Sociétés commerciales et opérations commerciales.	75 h	3 h	2 h
HAC 129	Les idées politiques	45 h	3 h	
ICT 401	Planification et aménagement du territoire.	45 h	3 h	
ICT 402	Economie de l'entreprise ou	60 h	3 h	1 ½
HAC 123	L'instance	75 h	3 h	2 h
HAC 126	Droit international public II	75 h	3 h	2 h
	Séminaire	30 h		2 h
Semestre VII				
HAC 135	Droit des contrats commerciaux et des actes de commerce. (contrats commerciaux effets de commerce).	45 h	3 h	
HAC 141	Théorie et organisation comparées des services publics administratifs	75 h	3 h	2 h
HSB 101	Comptabilité générale	75 h	3 h	2 h
HAC 142	Les collectivités locales et régionales comparées.	75 h	3 h	2 h
HAC 143	Droit international privé I	75 h	3 h	2 h
HAC 144	Droit de la famille ou	45 h	3 h	
HAC 145	Droit comparé. ou	45 h	3 h	
HAC 146	Contentieux et responsabilité internationale. Séminaire.	45 h 30 h	3 h	2 h
Semestre VIII				
HAC 147	Théorie et organisation comparées des entreprises publiques.	75 h	3 h	2 h
HAC 148	Droit de la Révolution Agraire de l'autogestion et de la coopération.	75 h	3 h	2 h
HAC 149	Systèmes administratifs et sociétés.	45 h	3 h	
HAC 150	Droit international privé II	45 h	3 h	
HAC 151	Droit international et développement.	75 h	3 h	2 h
HAC 152	Droit pétrolier ou	45 h	3 h	
HAC 153	Droit maritime ou	45 h	3 h	
HAC 154	Droit des assurances Séminaire sur: a) la décision et le contrôle en Droit administratif. b) les méthodes administratives bureaucratie et technocratie.	45 h 30 h 30 h	3 h	2 h 2 h

Arrêté du 20 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue du diplôme d'Orthophoniste.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu le décret n° 73-44 du 28 Février 1973 portant organisation du régime des études en vue du diplôme d'Orthophoniste,

Vu l'arrêté du 20 Juin 1973 portant fixation de la liste des modules composant les quatre premiers semestres d'études en vue de la licence en psychologie, de la licence en sciences de l'éducation et du diplôme d'Orthophoniste,

Arrête :

Article unique : - La liste des modules composant les quatre derniers semestres d'étude en vue du diplôme d'Orthophoniste est fixée conformément à l'annexe du présent arrêté.

Fait à Alger, le 20 Juin 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Annexe

Liste des Modules composant les quatre derniers semestres d'études en vue du diplôme d'Orthophoniste.

Immatriculation des modules	Intitulé des modules	Volume Horaire Semestriel	Heures	
			Cours	T.D.
Semestre V				
BIO 010	Anatomie, physiologie et pathologie des organes d'audition.	75 h	45 h	30 h
ILR 102	Acoustique, physique, psychoacoustique, audiométrie.	60 h	30 h	30 h
ILR 103	Phonétique générale	45 h	30 h	15 h
ILR 104	Linguistique arabe	30 h		
ILR 105	Troubles de langage d'origine neurologique ou de caractère psycho-pathologique et leur rééducation.	90 h	45 h	45 h
ILT 110	Pédagogie différentielle			
	Méthodes d'apprentissage et leurs troubles.	90 h	45 h	45 h
	Stage chaque matinée			
Semestre VI				
BIO 011	Anatomie et physiologie des organes de phonation, pathologie de la voix et de la parole.	75 h	45 h	30 h
ILR 106	Psycholinguistique	30 h	30 h	
ILR 107	Phonétique et orthophonie	30 h	30 h	
ILR 108	Phonétique arabe	30 h		
ILR 109	Education sensorielle et psychomotrice	45 h	15 h	30 h
ILT 111	Pédagogie spéciale de l'enfant sourd	75 h	30 h	45 h
	Séminaire et discussion de cas.	30 h		30 h
	Exercices de rééducation auditive et de lecture sur les lèvres.	30 h		30 h
	Stage chaque matinée			

Immatriculation des modules	Intitulé des modules	Volume Horaire Semestriel	Heures par semaine	
			Cours	T.D.
Semestre VII				
ILR 110	Examen de l'orthophoniste (test de langage).	30 h		2 h
ILR 111	Techniques de rééducation orthophonique (phonation et articulation).	75 h	3 h	2 h
ILR 112	Exercices de rééducation de lecture et d'orthographe I.	45 h	1 h	2 h
ILR 113	Exercices de testing	30 h		2 h
ILR 114	Exercices d'Examen de la voix et de son traitement I	45 h	1 h	2 h
ILR 115	Exercices de rééducation auditive et de lecture sur les lèvres I	45 h	1 h	2 h
	Séminaire et discussion de cas.	45 h		3 h
	Stage chaque matinée			
Semestre VIII				
ILR 116	Exercices d'examen de la voix et de son traitement II	45 h	1 h	2 h
ILR 117	Exercices de rééducation auditive et de lecture sur les lèvres II	45 h	1 h	2 h
ILR 118	Exercices de rééducation de lecture et d'orthographe II	30 h		2 h
	Séminaire et discussion de cas	75 h		5 h
	Stage chaque matinée			
	Rapport de stage			

Arrêté du 20 Juin 1974 portant fixation de la liste des modules entrant dans le curriculum des études en vue du diplôme de Pharmacien (Option Pharmacie Biologique).

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu le décret n° 71-216 du 25 Août 1971 portant organisation des études en vue du diplôme de pharmacien,

Vu l'arrêté du 25 Août 1971 portant ouverture des options en vue du diplôme de pharmacien,

Vu l'arrêté du 8 Octobre 1972 fixant la liste et le contenu des modules de pharmacie,

Vu l'arrêté du 8 Octobre 1972 fixant la liste et le contenu des modules de biologie,

Arrête :

Article 1^{er} – La liste des modules entrant dans le curriculum des études en vue du diplôme de pharmacien (option pharmacie biologique) est fixée conformément à l'annexe du présent arrêté.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 20 Juin 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Annexe

Curriculum des études en vue du diplôme de pharmacien (Option Pharmacie Biologique)

Semestre 1. (S 1)

M 005 : Mathématiques

P 003 : Physique

P 004 : Physique

C 003 : Chimie générale – Chimie physique, sciences sociales

Langue

Semestre 2. (S 2)

P 005 : Biophysique (Rayonnement et radioactivité)

C 004 : Biochimie structurale et métabolique

BIO 101 : Biologie cellulaire

BIO 102 : Génétique générale

BIO 103 : Histologie – Embryologie

Langue

Semestre 3. (S 3)

BIO 104 : Physiologie animale (1 et 2)

BIO 105 : Biologie végétale (1 et 2)

BIO 106 : Microbiologie générale

BIO 117 : Immunologie générale

BIO 118 : Parasitologie générale.

Langue

Semestre 4. (S 4)

PHARMA 101 : Chimie minérale pharmaceutique

PHARMA 102 : Chimie organique pharmaceutique I

PHARMA 103 : Physique pharmaceutique

PHARMA 104 : Chimie analytique I

Langue

Semestre 5. (S 5)

PHARMA 105 : Anatomie – Physiologie – Pathologie

PHARMA 106 : Chimie organique pharmaceutique II

PHARMA 107 : Pharmacognosie

PHARMA 108 : Pharmacie et techniques pharmaceutiques

Langue.

Semestre 6. (S 6)

PHARMA 109 : Chimie analytique II

PHARMA 110 : Pharmacologie

PHARMA 111 : Bactériologie, immunologie médicale

PHARMA 112 : Parasitologie – Mycologie – Hématologie

Langue

Semestre 7. (S 7)

PHARMA 113 : Biochimie clinique (Biochimie pathologique)

PHARMA 114 : Microbiologie appliquée

PHARMA 115 : Parasitologie – Mycologie appliquée

PHARMA 116 : Hématologie – Immunologie appliquée

Langue

Semestre 8. (S 8)

PHARMA 117 : Examens cytologiques

PHARMA 118 : Epidémiologie

PHARMA 119 : Hydrologie – Bromatologie

PHARMA 120 : Biochimie clinique (analyses fonctionnelles)

PHARMA 121 : Toxicologie.

Arrêté d'Equivalence

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu le décret n° 71-189 du 30 Juin 1971, portant modalités de fixation des équivalences de titres, diplômes et grades étrangers avec des titres, diplômes et grades universitaires algériens et réorganisant la Commission Nationale d'Equivalence,

Vu l'arrêté du 25 Octobre 1971, portant modalités de fonctionnement de la Commission Nationale d'Equivalence et de ses sous-commissions techniques,

Vu l'arrêté du 25 Novembre 1971 portant désignation des membres non permanents de la Commission Nationale d'Equivalence et autorisant les Recteurs des Universités Algériennes à se faire représenter à la Commission,

Vu l'arrêté du 6 Décembre 1971, portant désignation des membres des sous-commissions techniques de la Commission Nationale d'Equivalence,

Vu le procès-verbal de la session de la Commission Nationale d'Equivalence en date du 9 Mai 1974,

Arrête :

Article 1^{er} – Le diplôme de licencié ès-sciences naturelles (diplôme d'état) délivré par l'Université de Lausanne (Suisse) est reconnu équivalent au diplôme d'études supérieures en sciences naturelles des universités algériennes.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 18 Juin 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté d'Equivalence

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu le décret n° 71-189 du 30 Juin 1971, portant modalités de fixation des équivalences de titres, diplômes et grades étrangers avec des titres, diplômes et grades universitaires algériens et réorganisant la Commission Nationale d'Equivalence,

Vu l'arrêté du 25 Octobre 1971, portant modalités de fonctionnement de la Commission Nationale d'Equivalence et de ses sous-commissions techniques,

Vu l'arrêté du 25 Novembre 1971 portant désignation des membres non permanents de la Commission Nationale d'Equivalence et autorisant les Recteurs des Universités Algériennes à se faire représenter à la Commission,

Vu l'arrêté du 6 Décembre 1971, portant désignation des membres des sous-commissions techniques de la Commission Nationale d'Equivalence,

Vu le procès-verbal de la session de la Commission Nationale d'Equivalence en date du 9 Mai 1974,

Arrête :

Article 1^{er} – Le « Diplom Germanist » délivré par les Universités de la République Démocratique Allemande est reconnu équivalent à la licence d'enseignement en langues vivantes étrangères (option allemand) délivrée par les Universités Algériennes.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 14 Juin 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté d'Equivalence

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu le décret n° 71-189 du 30 Juin 1971, portant modalités de fixation des équivalences de titres, diplômes et grades étrangers avec des titres, diplômes et grades universitaires algériens et réorganisant la Commission Nationale d'Equivalence,

Vu l'arrêté du 25 Octobre 1971, portant modalités de fonctionnement de la Commission Nationale d'Equivalence et de ses sous-commissions techniques,

Vu l'arrêté du 25 Novembre 1971 portant désignation des membres non permanents de la Commission Nationale d'Equivalence et autorisant les Recteurs des Universités Algériennes à se faire représenter à la Commission,

Vu l'arrêté du 6 Décembre 1971, portant désignation des membres des sous-commissions techniques de la Commission Nationale d'Equivalence,

Vu le procès-verbal de la session de la Commission Nationale d'Equivalence en date du 9 Mai 1974,

Arrête :

Article unique : - Est reconnue l'équivalence entre les titres et diplômes présentés par Monsieur El-Hassar Saad et la maîtrise d'assistantat en médecine.

Fait à Alger, le 14 Juin 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Annexe: Tableau d'Équivalence

Noms et Prénoms des bénéficiaires de l'Équivalence.	Titres, grades et diplômes étrangers présentés.	Titres, grades ou diplômes algériens équivalents.
Mr. El-Hassar Saad	Docteur en médecine (Lille) Interne des Hôpitaux (Lille et Tours) Chef de clinique (Tours)	Docteur en médecine (Médecine) - Maître Assistant -

Arrêté du 14 Juin 1974 mettant fin aux fonctions du Directeur de l'Institut des Sciences Médicales de l'Université de Constantine.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu le décret n° 71-239 du 3 Septembre 1971 portant dissolution des Facultés de Médecine et de Pharmacie, et création au sein de chaque Université d'un Institut des Sciences Médicales,

Vu la décision du 26 Novembre 1970 chargeant Monsieur Aberkane Abdelhamid des fonctions de Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université de Constantine,

Vu la demande de Monsieur Abdelhamid Aberkane,

Arrête :

Article unique : - A compter du 6 Juillet 1974, il est mis fin aux fonctions exercées par Monsieur Abdelhamid Aberkane en qualité de Directeur de l'Institut des Sciences Médicales de l'Université de Constantine.

Fait à Alger, le 14 Juin 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 15 Juin 1974 portant fixation du contenu des modules de physique en vue du diplôme d'enseignement scientifique, de la licence d'enseignement ès-sciences, du diplôme d'études supérieures et du diplôme d'ingénieur.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu le décret n° 72-187 du 3 Octobre 1972 portant organisation du régime des études en vue du diplôme d'études supérieures,

Vu le décret n° 71-229 du 25 Août 1971 portant organisation du régime des études en vue du diplôme de licencié d'enseignement ès-sciences et du diplôme d'enseignement scientifique,

Vu le décret n° 71-219 du 25 Août 1971 portant organisation du régime des études en vue du diplôme d'ingénieur,

Vu les décrets du 25 Août portant nouvelle organisation des études universitaires,

Arrête :

Article 1^{er} – Le contenu des modules de physique en vue du diplôme d'enseignement scientifique, de la licence d'enseignement ès-sciences, du diplôme d'études supérieures et diplôme d'ingénieur est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 15 Juin 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Annexe

Liste et Contenu des Modules de Physique

P 001: Introduction à la Mécanique	Volume horaire semestriel 110 h pré-requis: néant.
P 002: Electricité et ondes	Volume horaire semestriel 135 h pré-requis: néant
P 003: Physique à l'usage des Biologistes	Volume horaire semestriel 100 h pré-requis: néant
P 004: Optique géométrique optique ondulatoire	Volume horaire semestriel 60 h pré-requis: néant
P 005: Biophysique (rayonnement radioactivité).	Volume horaire semestriel 70 h pré-requis: P 003
P 006: Géophysique I	Volume horaire semestriel 75 h pré-requis: néant
P 007: Géophysique II	Volume horaire semestriel 75 h pré-requis: néant
P 013: Physique nucléaire et atomique.	Volume horaire semestriel 90 h pré-requis: néant

P 014: Électronique théorique I	Volume horaire semestriel pré-requis: P 002	112 h
P 015: Mécanique physique	Volume horaire semestriel pré-requis: P 001 M 002 M 021	90 h
P 016: Mesures électriques	Volume horaire semestriel pré-requis: P 002	67 h
P 017: Propriétés de la matière condensée	Volume horaire semestriel pré-requis: P 001 P 002 P 003 P 002	112 h
P 018: Mécanique quantique	Volume horaire semestriel pré-requis: M 022 P 002 P 013 P 015	112 h
P 019: Vibrations et ondes	Volume horaire semestriel pré-requis: M 001 M 002 P 001 P 002	112 h
P 020: Thermodynamique approfondie	Volume horaire semestriel pré-requis: M 021 C 002 P 001	112 h
P 021: Spectroscopie	Volume horaire semestriel pré-requis: M 021 M 022	112 h
P 022: Physique des semi-conducteurs	Volume horaire semestriel	90 h
P 026: Electrodynamique	Volume horaire semestriel pré-requis: M 021 P 002	90 h
P 401: Physique Générale du Solide	Volume horaire semestriel	90 h
P 402: Techniques et Instruments de laboratoire.	Volume horaire semestriel	75 h
P 403: Electronique théorique II	Volume horaire semestriel	75 h
P 404: Mécanique Quantique approfondie III.	Volume horaire semestriel	90 h
P 405: Mécanique des Milieux continus	Volume horaire semestriel	75 h
P 406: Phénomènes de Transport dans les Solides.	Volume horaire semestriel	90 h
P 407: Physique des semi-conducteurs II	Volume horaire semestriel	60 h
P 408: Propriétés des métaux, isolants, verres plastiques.	Volume horaire semestriel	90 h
P 409: La Technologie des semi-conducteurs et dispositifs semi-conducteurs.	Volume horaire semestriel	90 h
P 410: Analyse de la structure de la matière par le rayonnement.	Volume horaire semestriel	90 h
P 601: Physique fondamentale.	Volume horaire semestriel	90 h
P 411: Mécanique des fluides I	Volume horaire semestriel	75 h
P 412: Mécanique des fluides II	Volume horaire semestriel	90 h
P 413: Mécanique des fluides appliquées I	Volume horaire semestriel	75 h
P 414: Mécanique des fluides appliquées II	Volume horaire semestriel	75 h

P 415: Transfert de chaleur et de masse I	Volume horaire semestriel	75 h
P 416: Transfert de chaleur et de masse II	Volume horaire semestriel	90 h
P 417: Mécanique quantique approfondie I	Volume horaire semestriel	75 h
P 418: Mécanique quantique approfondie II	Volume horaire semestriel	75 h
P 419: Physique statistique I	Volume horaire semestriel	75 h
P 420: Physique statistique II	Volume horaire semestriel	75 h
P 421: Introduction à la théorie quantique du champ.	Volume horaire semestriel	45 h
P 422: Méthode en physique théorique I	Volume horaire semestriel	75 h
P 423: Méthode en physique théorique II	Volume horaire semestriel	75 h
P 424: Physique nucléaire théorique I	Volume horaire semestriel	75 h
P 425: Physique nucléaire théorique II	Volume horaire semestriel	75 h
P 426: Thermodynamique appliquée I	Volume horaire semestriel	75 h
P 427: Thermodynamique appliquée II	Volume horaire semestriel	75 h
P 428: Cryogénie	Volume horaire semestriel	75 h
P 429: Conversion à l'énergie	Volume horaire semestriel	75 h
P 430: Techniques et instruments de laboratoire.	Volume horaire semestriel	75 h
P 431: Acoustique	Volume horaire semestriel	90 h
P 432: Pizoélectricité	Volume horaire semestriel	45 h
P 433: Propriétés des métaux.	Volume horaire semestriel	
P 434: Réaction chimiques en écoulement	Volume horaire semestriel	

P 001 – Introduction à la mécanique.

Volume horaire : 110 heures ; Pré-requis : Néant.

Introduction :

Les branches de la Physique, relation entre la Physique et les autres sciences. Méthode (théorie, modèles, expériences).

1 – Analyse dimensionnelle :

Grandeurs fondamentales et unités. Densité. Précision et exactitude.

2 – Vecteurs :

Scalars et vecteurs. (Composantes). Addition de vecteurs. Produit scalaire. Produit vectoriel. Moment ou couple d'un vecteur. Représentation vectorielle d'une surface.

3 – Forces et équilibre :

Composition de forces concourantes : Moment. Centre de gravité. Statique (équilibre d'une particule et du corps solide).

4 – Cinématique :

Mouvement rectiligne (vitesse et accélération*, représentation vectorielle de la vitesse et de l'accélération). Mouvement circulaire (Accélération tangentielle et normale, vitesse et accélération angulaire. Mouvement relatif : vitesse relative, mouvement relatif uniforme de translation.

* Note : On pourra avec vitesse et accélération rappeler les notions sur les dérivées et intégrales.

5 – Dynamique d'une particule :

Loi d'inertie. Quantité de mouvement et conservation de la quantité de mouvement. Les trois lois de Newton. Notion de force. Force de frottement. Force de frottement dans les fluides. Moment cinétique. Forces centrales.

6 – Travail et énergie.

Travail et puissance. Travail d'une force constante. Energie cinétique et énergie potentielle. Conservation de l'énergie d'une particule. Mouvement sous l'action de forces dérivant d'un potentiel (exemple du champ gravitationnel, définition du potentiel gravitationnel). Discussion des courbes d'énergie potentielle.

7 – Dynamique d'un système de particules :

Mouvement du centre de gravité d'un système de particules. Mouvement cinétique, énergie cinétique d'un système de particules. Conservation de l'énergie. Chocs. Ensemble de particules : température.

8 – Dynamique d'un solide :

Moment orbital et moment d'inertie. Equation du mouvement de rotation d'un solide. Conservation du moment orbital. Energie cinétique de rotation.

P 002 – Electricité des ondes

Volume horaire : 135 heures.

1 – Electricité

1 – Interaction des charges

Rappel sur la gravitation (force et champ, énergie potentielle et potentiel. La charge électrique. Loi de Coulomb, champ électrique. Quantification de la charge électrique. Structure de la matière. Potentiel électrostatique. Condensateur. Energie dans le champ électrique. Mouvement d'un électron dans le champ électrique (dans le vide). Dipôle électrique.

2 – Mouvement stationnaire des charges et champ magnétique.

Courant électrique. Courant continu. Loi d'Ohm. Loi de Kirchoff. Résistances non chimiques (diodes, tubes). Champ magnétique créé par un courant continu (rectiligne, circulaire). Mouvement d'un électron dans un champ magnétique homogène. Forces s'exerçant entre les courants. Le dipôle magnétique.

3 – Champ électromagnétique dépendant du temps :

Introduction électromagnétique due au mouvement d'un conducteur dans un champ magnétique. Flux d'un vecteur. Flux d'induction. Auto-induction. Energie du champ magnétique. Oscillations électriques.

4 – Courant alternatif :

Oscillations électriques libres et forcées. Impédances complexes. Représentation dans le plan complexe.

5 – Introduction aux ondes (environ 3 semaines, études surtout en travaux pratiques).

Propagation des ondes :

Description mathématique de la propagation. Ondes planes. Ondes à la surface d'un liquide.

Qu'est-ce qui se propage dans un mouvement ondulatoire.

Ondes électromagnétiques :

Rayonnement d'un dipôle électrique. Le spectre du rayonnement électromagnétique. Effet photoélectrique. Photons.

Caractère ondulatoire et particulière d'un phénomène. Réflexion. Réfraction. Principe du Huygens. Réflexion et réfraction des ondes planes.

Optique instrumentale :

Prismes et dispersion

Lentilles minces. Instruments d'optique.

Mouvement vibratoire :

Cinématique du mouvement sinusoïdal. Force et énergie.

Dynamique du mouvement sinusoïdal. Le pendule simple.

Amortissement. Vibrations forcées. Résonance.

* A la fin de P 001, les étudiants ne connaîtront certainement pas les équations différentielles. On admettra donc la solution après avoir fait la cinématique de ce mouvement.

On reprend en P 002 ce mouvement avec les oscillations électriques et les étudiants connaîtront à ce moment les équations différentielles.

P 003 – Physique à l'usage des Biologistes

Volume horaire : 100 heures ; Cours : 4 heures ; T.P. et T.D. : 2 h 30

I) Introduction

– Vecteurs : opérations

– Mesure des grandeurs - Analyse dimensionnelle - Incertitudes.

II) Mécanique :

1 – Cinématique : mouvement du point ; définitions : trajectoire, vitesse, accélération ; mouvements circulaire et sinusoïdal.

2 – Lois fondamentales de la Dynamique : force, masse, travail, puissance.

Principe fondamental de la dynamique. Quantité de mouvement. Energie cinétique et potentielle.

Principe de conservation de l'énergie mécanique.

III) Etude des fluides :

1 – Hydrostatique : pression dans les liquides ; principes de Pascal et d'Archimède.

2 – Tension superficielle et capillarité.

3 – Hydrodynamique : écoulement : théorème de Bernoulli ; application : phénomène de Venturi et théorème de Toricelli ; Viscosité : Loi de Stokes.

IV) Chaleur et thermodynamique :

- Notions élémentaires sur la thermométrie
- Dilatation
- Théorie cinétique des gaz et équation d'état des gaz
- Quantité de chaleur. Calorimétrie.
- Changement d'état.
- Notions sur le premier et deuxième principe de la Thermodynamique.

V) Rappels sur l'électricité :

Cette partie sera faite essentiellement sous forme de travaux pratique.

- électrostatique
- courant continu
- électromagnétique
- courant alternatif.

Les T.P. souhaitables sont : Mesures de résistances (application à la conductivité d'un électrolyte). Utilisation de l'oscilloscope. Courant alternatif.

P 004 – Physiques

Volume horaire : 60 heures ; Cours : 2 heures ; T.P. : 2 heures.

Programme :

I) Optique Géométriques :

- Définitions
- Réflexion. Réfraction.
- Dioptré plan. Lames à faces parallèles.
- Dioptré sphérique.
- Lentilles minces. Lentilles épaisses : formule de Gullstrand.
- Notions sur les aberrations.
- Œil. Loupe
- Oculaires
- Microscope optique et ses caractéristiques
- Différentes techniques de microscopie

II) Optique Ondulatoire :

- Théorie ondulatoire et photonique de la lumière.
- Photométrie : notions, unités
- Interférence lumineuses et diffraction (brièvement)
- Propagation dans un milieu anisotrope. Polarisation.
- Réseaux optiques : théorie simplifiée.
- Spectroscopie.

Nature des T.P.

- Microscope
- Spectroscopie
- Polarimètre.

P 005 – Biophysique (Rayonnements et radioactivité).

Volume horaire : 70 heures ; Cours : 3 heures ; T.P. : 1 h 30.

I – Rayonnements :

- Classification, grandeurs caractérisant un rayonnement.
- Rayons X : production, propriétés nature. Loi de Bragg.
- Effet Compton.
- Notions sur l'interaction entre les rayonnements et la matière.

II – Radioactivité :

- Rappels sur la structure du noyau.
- Radioactivité : définition, loi, type.
- Radioéléments
- Détection et mesure des rayonnements.

Nature des T.P. :

- Compteur Geiger-Muller.
- Absorption des B par l'aluminium.

P 006 – Géophysique I.

Volume horaire : 75 heures ; Cours : 3 heures ; T.D. : 2 heures.

I – Magnétisme :

- Notions sur la théorie du magnétisme
- Le champ magnétique terrestre
- Mesures en magnétisme
- Anomalies magnétiques
- Archéomagnétisme et paléomagnétisme
- Prospection magnétique (application recherches pétrolière et minière).
- Les magnétomètres.

II – Gravimétrie

- Le champ gravifique
- Pesanteur et marées terrestres et océaniques
- Forme et constitution du globe (Isostasie – Théorie des plaques).
- Les gravimètres.
- La gravimétrie en prospection minière et pétrolière
- Cartes gravimétriques.

P 007 – Géophysique II

Volume horaire : 75 heures ; Cours : 3 heures ; T.P. : 2 heures.

I – Sismologie.

- Etudes macrosismiques
- Sismométrie

- Propagation des ondes sismiques
- Ondes élastiques. Réflexion et réfraction des ondes planes
- Notion sur les ondes superficielles
- Propagation des ondes à l'intérieur du globe
- Répartition des séismes
- Sismicité de l'Algérie
- Prospection sismique.

II – Electricité

- Méthodes de prospection par courant continu

III – Topographie et adaptations aux mesures géophysiques.

- Représentations cartographiques et topographiques
- Rôle de la topographie en géophysique
- Topographie photographique.

P 013 – Physique nucléaire et atomique

Volume horaire : 90 heures ; Pré-requis : P 2

A – Physique Nucléaire :

1 – Propriétés générales des noyaux :

Particules élémentaires, charge, masse, géométrie, moment orbital, moment magnétique, parité des noyaux

2 – Energie de liaison

3 – Radioactivité naturelle :

Chaîne des éléments radioactifs naturels ; émission, caractère statistique de la radioactivité : durée de vie et énergie de décroissance ; dosimétrie

4 – Interaction des rayonnements avec la matière.

5 – Méthodes expérimentales de détection.

6 – Radioactivité artificielle.

Accélérateurs, décroissance des noyaux radioactifs artificiels, description des réactions nucléaires ; réactions possibles ; bilan d'énergie ; seuil de réaction ; section efficace.

7 – Le neutron : sources, détection, réactions

8 – Fission et Fusion

Réacteurs, énergie nucléaire, radio-protection.

B – Physique atomique

9 – Généralités sur la structure de l'atome :

Cortège électronique, comparaisons de l'énergie de liaison avec celle du noyau.

10 – Spectre et structure d'atome simples :

Appareils spectroscopiques ; spectres d'absorption et d'émission ; spectre de l'hydrogène, schéma d'énergie spectre d'atomes à un électron à l'extérieur (doublets) – Expérience de Frank et Hertz.

II – Atomes à plusieurs électrons :

Systématique, principale de Pauli, classification périodique des éléments.

12 – Propriétés magnétiques de l'atome :

Diamagnétisme, paramagnétisme, magnéton de Bohr ; expérience de Stern Gerlach ; effet Zeemann des Singulets.

13 – Rayons X.

14 – Molécules, liaison chimique.

P 014 – Electronique théorique I

Volume horaire : 112 heures ; Pré-requis : P 2

– Lois physiques et composants

Résistances, inductances, capacité, inductances mutuelles.

– Constitution physique et paramètres caractéristiques.

Mouvements électriques libres dans les circuits « RL » et « RC ». Mouvements électriques libres dans les circuits « RLC », résistance R soit en série soit en parallèle. Application brusque ou suppression brusque d'une F.E.M. constante ou d'un courant constant. Amortissement critique, amortissement optimum.

Notions sur les circuits couplés en régime libre (effet de battement).

Circuits « RL », « RC » en régime forcé : étude de leur équations différentielles avec second membre.

Discussion : résonance. Régime sinusoïdal mathématique et régime permanent physique. Phénomènes transitoires entre le repos initial et le régime permanent final. Notion de temps d'établissement.

Notation complexe : Application au calcul des impédances. Exemple. Le circuit oscillant : largeur de bande et mode d'amortissement, coefficient de surtension.

Unités logarithmiques courantes.

Théorèmes de Thévenin, de Norton. Exemple : la source potentiométrique. Puissance utilisable d'un générateur. Calcul des puissances en notations complexes. Accord et adaptation. Circuits passifs linéaires en régime sinusoïdal.

Constitution de dipôles par association de R.L.C. calcul des impédances et des admittances, représentation dans le plan complexe en fonction de la fréquence (étude faite sur des exemples).

Le redressement : différents types de montages pour obtenir une source de courant continu à partir d'une source alternative. Données quantitatives, calculs simplifiés.

Exemple d'éléments non linéaire autres que la diode.

Distorsion harmonique, intermodulation. Modulation d'amplitude et démodulation.

Notions sur les bascules, multivibrateurs ... exemples de circuits logiques et de la transformation de signaux.

Travaux pratiques :

Mesures sur les composants passifs (R.L.C.)

Précision des mesures. Calcul d'erreur.

Ponts de mesure.

Mesures au Q mètre. Circuits résonants.

Les quadripôles passifs. Fitres. Déphaseurs.

Associations d'impédance et d'admittances.

Circuits couplés.

Etablissement du courant dans les circuits C.R. et L.R.

- Analogies, Oscillations libres. Circuits L.C.R. Paramètres caractéristiques.

Le diode. Diode tunnel.

Le redressement – Filtrage.

Réseaux de caractéristiques statiques : tubes et transistors.

- Transigraphe.

Le transistor en B.F. et en H.F.

Le transistor en impulsions. Principe de montages impulsions.

Etages amplificateurs.

Amplificateurs de vidéo-fréquences.

Amplificateurs H.F.

Contre Réaction. Critère de Nyquist.

Le transformateur en basse fréquence.

P 015 – Mécanique physique

Volume horaire : 90 heures ; Pré-requis : M 002, M 021

I – Système à N particules :

- Systèmes discrets et continus, densité, élasticité du milieu.

- Degrés de liberté.

- Centre de masse et séparation du mouvement (moment énergie).

- Equations et constantes du mouvement.

II – Mouvement du Solide.

- Mouvement plan du corps solide : théorèmes sur les moments d'inertie couples. Conservation de l'énergie et du moment orbital. Stabilité.

- Axe instantané de rotation, vitesse angulaire.

- Matrice et moments d'inertie. Moment orbital.

- Energie cinétique de rotation.

- Equations d'Euler.

- Angles d'Euler, vitesse angulaire et énergie cinétique en fonction des angles d'Euler. Application à la toupie symétrique.

- Constantes du mouvement.

III – Le principe variationnel.

- Généralités sur la méthode variationnelle en Physique
- Coordonnées généralisées.
- Principe de Hamilton et équations de Lagrange.
- Application au point matériel, à un système de particules et au corps solide.

IV – Formalisme de Hamilton.

- Equations de Hamilton
- Les transformations canoniques. Fonctions génératrices
- Crochets de Poisson et constantes du mouvement
- Intégrale d'action.
- Théorème de Liouville
- Equation de Hamilton-Jacobi.

V – Potentiel central.

- Equations et constantes du mouvement
- Lois de Kepler et mouvement planétaire
- Loi de la gravitation universelle.

P 016 – Mesures électriques

Volume horaire : 67 heures ; Pré-requis : P 002

Programme :

Généralités.

- Unités électriques.
- Principes des mesures.
- Eléments moteurs des appareils de mesure.
- Qualités des mesures.
- Oscilloscope cathodique.
- Enregistreurs.
- Mesures des tensions et courants.
- Mesures de résistances et d'impédances.
- Mesures des quantités d'électricité.
- Mesures des inductions magnétiques.
- Mesures des puissances (bolomètres, thermocouples etc . . .)
- Mesures des fréquences.
- Mesures de déphasage.
- Mesures des affaiblissements et des gains.
- Générateurs de bruit – mesure – bruit en U.H.F., mesures.

P 017 – Propriétés de la Matière condensée

Volume horaire : 112 heures ; Pré-requis : P 001, P 002, P 013, M 002.

- I – Propriétés élastiques.
 - Déformation et tension ; énergie potentielle ; loi de Hooke.
 - L'équilibre d'un corps élastique, conditions aux limites.
 - Applications : dilatation ; tension ; courbure homogène.
- II – Propriétés thermiques :
 - Chaleurs spécifiques
 - Changement de phase.
- III – Propriétés électriques.
 - Conductibilité électronique, ionique : variation avec la température ; influence des défauts.
 - Constante diélectrique, champ de dépolarisation, champ de Lorentz : polarisabilité ; relaxation et pertes diélectriques.
 - Ferroélectricité.
- IV – Propriétés magnétiques.
 - Définitions, champ local
 - Diamagnétisme, paramagnétisme ; équation de Langevin, loi de Curie.
 - Ferromagnétisme
 - Ferromagnétisme, anti-ferromagnétisme.
- V – Propriétés optiques.
 - Réfraction, dispersion et absorption
 - Biréfringence
 - Les effets Kerr et Faraday
 - Couleurs.
- VI – Structure cristalline des solides

P 018 – Mécanique quantique

Volume horaire : 112 heures ; Pré-requis : M 022, P 002, P 013, P 015.

- I – Les origines de la Mécanique quantique :
 - Etude de quelques phénomènes quantiques et limites de la Mécanique Classique : photon, stabilité des orbites électroniques dans les atomes, spectre discret des énergies, rayonnement du corps noir.
- II – Les bases de la Mécanique quantique :
 - 1° – Fondements mathématiques : Espace de Hilbert.
 - Opérateurs linéaires
 - Opérations de conjugaison sur les opérations commutateurs.
 - Problèmes des fonctions et valeurs propres.
 - 2° – Axiomes de la Mécanique quantique
 - Postulats géométriques.
 - Postulat cinématique.
 - Postulat dynamique.

3° – Applications : Relation d'incertitude de Heisenberg

Opérateur impulsion et valeurs propres.

Hamiltonien d'une particule dans un potentiell. Equations de Schro dinger.

Indépendante et dépendante du temps, opérateur d'évolution.

Opérateur stationnaires.

Théorie de la représentation.

(Heisenberg, Schrödinger).

III – Problème à une dimension :

– Propriétés générales

– Puits rectangulaire.

– Oscillateur harmonique à une dimension.

P 019 – Vibrations et ondes

Volume horaire : 60 heures ; Pré-requis : M 001, M 012, P 001, P 002.

I – Vibrations :

– Généralités sur les vibrations.

– Oscillations libres et forcées des systèmes à un degré de liberté.

Systèmes linéaires (oscillations libres et forcées, analogie électromécanique, notion d'impédance).

Systèmes non linéaires (oscillations de relaxation)

Résonance paramétrique.

– Oscillations des systèmes à plusieurs degrés de liberté.

II – Phénomènes de propagation :

– Généralités sur les phénomènes de propagation :

Equation de propagation, vecteur d'onde et vitesse de phase ; vitesse de groupe ; impédance ; densité et flux d'énergie ; effet Döppler . . .

– Onde longitudinales :

Ondes planes dans les fluides et dans un barreau solide.

Ondes coniques ou sphériques.

– Ondes transversales :

Cordes et membranes vibrantes

Vibrations transversales des poutres . . .

Vibrations et ondes.

P 020 – Thermodynamique approfondie

Volume horaire : 112 heures ; Pré-requis : M 021, M 022, C 002, P 001.

I – Thermodynamique Classique.

– Rappels sur les principes de la thermodynamique.

– Potentiels thermodynamiques.

– Relation de Maxwell et relation de Helmholtz.

- Equilibre thermodynamique : solutions diluées ; changements d'états d'un corps pur.

II – Théorie Cinétique des gaz.

- Rappels relatifs aux gaz parfaits.

- Loi de repartition des vitesses. Application aux jets atomiques.

- Gaz réels. Equation d'état par la méthode du viriel

- Approximation de Van der Waals.

- Phénomènes de transport (libre parcours moyen, conductibilité thermique, viscosité et diffusion).

III – Thermodynamique Statistique.

- Cas des particules discernables :

Statistique de Maxwell-Boltzmann. Application au théorème d'équipartition de l'énergie.

Cas des particules indiscernables :

Statistiques de Fermi-Dirac et de Bose-Einstein.

Application aux électrons dans les métaux

Etude de rayonnement thermique.

IV – Autres applications de la Mécanique statistique :

- Etude paramagnétisme parfait (désaimantation adiabétique)

- Etude des chaleurs spécifiques des solides.

P 021 – Spectroscopie

Volume horaire : 112 heures ; Pré-requis : M 021, M 022.

I – Production et détection de ondes électromagnétiques.

- Fréquences radio

- Fréquences des ondes centimétriques

- Fréquences de la lumière.

II – Interférence et diffraction.

I – Interférence

- Interférométrie

- Interféromètres.

2 – Diffraction.

- Réseaux

III – Lasers et Masers.

- Principes ; Laser He-Ne ; Maser NH₃

- Ondes monochromatiques et cohérentes ; Holographie

IV – Monochromateurs.

- Filtres

- Monochromateurs à prisme, à réseau

- Monochromateurs en Physique Nucléaire : cristaux, « Choppeur », champs homogènes.

V – Spectroscopie gamma et Mössbauer.

VI – Spectroscopie UV et visible.

– Appareillage

– Spectres d'atomes, des molécules, des solides.

VII – Spectroscopie IR.

– Appareillage ; spectromètre Fourier

– Spectres des molécules et des solides ; vibration intra et intermoléculaires.

VIII – Spectroscopie Raman.

– Appareillage ; double monochromateur

– Spectres moléculaires et cristallin.

IX – Spectroscopie RPE et RMN.

– Appareillage

– Théorie de Bloch

– Spectres simples.

P 022 – Physique des semi-conducteurs

Volume horaire : 90 h.

Programme :

I – Réseau cristallins – Zone de Brillouin

– Théorie des bandes

– Statistique de Fermi-Dirac

– Porteurs de charges – conductivité électrique, mobilité, durée de vie – diffusion.

II – Jonction P-N

– Le transistor à effet de champ – Thyristor – unijonction

– Générateur à état solide

– Diode à avalanche

– Diode à effet Gunn.

– Le bruit des dispositifs électroniques

– Technologie des dispositifs à semi-conducteurs ;

– Cristallo-génèse

– Réalisation des jonctions

– Constitution des composants à semi-conducteurs circuits intégrés.

P 026 – Electrodynamique.

Volume horaire : 90 heures ; Pré-requis : M 021, P 002

I – Introduction.

1 Rappels sur l'électrostatique et sur l'induction électromagnétique.

II – Les équations de Maxwell.

1 Obtention des équations de Maxwell.

- 2 Solutions des équations de Maxwell.
 - Energie et quantité de mouvement du champ électromagnétique.
- 3 Solutions Quasistationnaires
 - Champ d'un courant rectiligne, d'une boucle.
- 4 Potentiels retardés.
 - Dipôle de Hertz
 - Radiation Cerenkov
- 5 Conductivité finie.
- III – Relativité.
 - Etude de quelques expériences (Michelson-Morley)
 - Principe de la relativité. Notion de référentiel d'inertie
 - Transformation de Lorentz et principales applications.
 - Cinématique relativiste : addition des vitesses - expérience de Fizeau, aberration des étoiles.
 - Notion d'espace temps, de covariance, de temps propre
 - Eléments de dynamique relativiste : quadri-impulsion, quadri-force, équation du mouvement en relativité restreinte.

P 401 – Physique générale du solide

Volume horaire : 90 heures.

I – Liaisons cristallines :

1 – 1 Les divers types de liaisons : liaison ionique, liaison de covalence, liaison métallique, liaison moléculaire, liaison hydrogène

1 – 2 Energie de cohésion.

II – Vibrations du réseau :

2 – 1 Approximation adiabatique

2 – 2 Chaîne unidimensionnelle

2 – 3 Dynamique des réseaux

2 – 4 Densité d'états

2 – 5 Quantification – Phonons

III – Etude expérimentale des vibrations de réseau :

3 – 1 Absorption I-R

3 – 2 Effet Raman

3 – 3 Diffusion inélastique des rayons X et des neutrons

3 – 4 Ultra-son

3 – 5 Capacité calorifique

3 – 6 Conductivité thermique

IV – Théorie des électrons libres : (Rappel) Statistique de Fermi-Dirac

V – Bandes d'énergie :

5 – 1 Potentiel périodique – Fonctions de Bloch

- 5 - 2 Relation de dispersion divers schémas de bande
- 5 - 3 Densité d'états - métaux - isolants - S.C.
- 5 - 4 Masse effective
- 5 - 5 Propriétés électroniques des solides en équilibre
- 5 - 6 Dynamique des électrons.
- VI - Cristaux réels :
- 6 - 1 Imperfections (lacunes, impuretés, dislocation surfaces).
- 6 - 2 Diffusion dans l'état solide
- 6 - 3 Niveaux localisés.

P 402 - Techniques et instruments de laboratoire.

Volume horaire : 75 heures.

- 1 - Transducteurs
- 2 - Photomultiplicateurs et diodes
- 3 - Lasers
- 4 - Détection synchrone et méthodes de modulation
- 5 - Mesures optiques
- 6 - Absorption I-R
- 7 - Spectroscopie moderne
- 8 - Diffusion Raman
- 9 - Résonance paramagnétique dans les solides
- 10 - Technique du vide
- 11 - Cryogénie.
- 12 - Autres techniques.

P 403 - Electronique théorique II

Volume horaire : 75 heures.

- Analyse des signaux : transf. de Fourier, densité spectrale, notions sur le bruit, extraction d'un signal.
- Réponse d'un circuit à un signal non périodique. (Fourier, Laplace).
- Amplification : BF, HF, aperiodiques, sélectifs, de puissance.
- Contre-réaction.
- Oscillation.
- Commutation, génération et transformation de signaux.
- Redressement, détection filtrage, stabilisation
- Modulation, démodulation.
- Composants spéciaux (tubes, diodes tunnels, UJT, thyristores, FET, etc.).

P 404 – Mécanique quantique approfondie III

Volume horaire : 90 heures.

1 – Le moment angulaire :

- Couplage – Coefficients de Cebesch Gordan – Coefficients de Racah.
- Opérateur de rotation – rotation infinitésimale.

2 – Le potentiel central :

- Séparation de variables.
- Diffusion par un potentiel central : Déphasages
- Diffusion coulombienne.

3 – Méthodes d'approximation :

- Méthode des perturbations indépendantes et dépendantes du temps.
- Méthode variationnelle.

4 – Systèmes de particules identiques :

- Symétrisation
- Antisymétrisation

5 – Opérateurs tensoriels irréductibles :

- Théorème de Wigner-Eckart.

6 – Théorie des collisions :

- Approximation de Born. Application à des problèmes particuliers de physique nucléaire.

P 405 – Mécanique des milieux continus

1 – Analyse tensorielle :

Eléments d'algèbre matricielle, opérations matricielles, espace vectoriel, base et repère, changement de repère, tenseur, procédés de génération des tenseurs, composition linéaire, transposition, tenseur symétrique et antisymétrique, décomposition d'un tenseur, produit tensoriel, contraction, produit contracté, pseudo-tenseur, tenseur de Ricci, exercices.

Gradient, divergence, rotationnel, laplacien, formules de Stokes et Gauss, champ à potentiel, problème à solution unique, champ solénoïdal ; exercice.

Continuité, cinématique de Lagrange, cinématique de Euler.

2 – Mécanique des milieux continus :

Taux de déformation, tenseur taux de déformation, mouvement de déformation homogène, tenseur de déformation, tenseur de Cauchy et de Finger, dérivée matérielle du tenseur eulérien de déformation, approximation, déformation homogène, déformation pure, exercices.

Dynamique, loi fondamentale contrainte, tenseur des contraintes tenseur lagrangien des contraintes, puissance et énergie, exercices.

3 – Application

– Potentiel harmonique, équilibre d'un fluide, champ de forces à facteur intégrant, mouvement d'un fluide barotrope, écoulement à potentiel harmonique, exercices.

P 406. – Phénomènes de transport dans les solides

Volume horaire : 90 heures :

- 1 – Les équations de transport – coefficients de transport – Relaxation d'Onsager.
- 2 – Influence de la symétrie du cristal.
- 3 – L'équation de Boltzmann
- 4 – Le temps de relaxation.
- 5 – Solide soumis à un champ électrique statique (conductivité ; mobilité).
- 6 – Solide soumis à un gradient de concentration (Diffusion).
- 7 – Solide soumis à un gradient de température (conductivité thermique, effets thermoélectriques).
- 8 – Solide soumis à un champ magnétique statique (Effet Hall, magnéto-résistance).
- 9 – Solide soumis à un champ électromagnétique variable (résonance magnétique, effet Faraday, phénomènes de relaxation).
- 10 – Solide soumis à un champ électrique intense (électrons chauds, effets Gunn, effets non linéaires).

P 407 – Physique des semi-conducteurs. II.

Volume horaire : 60 heures

- 1 – Purification et production (méthodes chimiques, purification à zones, production des monocristaux, contrôle de la qualité).
- 2 – Le semi-conducteur homogène (conductivité intrinsèque, variation avec T, mobilités, dopage, matériaux n et p, méthodes de mesure des propriétés caractéristiques).
- 3 – Les structures M.S. (problèmes des contacts ohmiques, diodes de pointe)
- 4 – Le transistor (fonctionnement, propriétés caractéristiques, comportement à hautes fréquences).
- 5 – Circuits intégrés (diffusion dans l'état solide, contrôle des profils de dopage, technologie).
- 6 – Semi-conducteurs non classiques (Se, Cds etc . . . , semi-conducteurs organiques).

P 408 – Propriétés des métaux, isolants, verres, plastiques.

Volume horaire : 90 heures

- 1 – Conductivité électronique
 - a) Conductivité à l'état normal (influence de la température des défauts, des champs externes, de la structure atomique et de la structure cristalline.)
 - b) Supraconductivité (l'effet, théorie phénoménologique, théorie ECS).
- 2 – Magnétisme :
 - a) Théories classiques du ferromagnétisme
 - b) Théorie quantique du ferromagnétisme

3 – Propriétés mécaniques des métaux :

- a) Elasticité (rôle des impuretés, relaxations, pertes).
- b) Plasticité (rôle des impuretés et des dislocations, glissement).
- c) Fatigue.

4 – Production et purification :

(Quelques méthodes concernant des cas extrêmes W, Ti, Be).

5 – Cristallisation :

(Monocristaux, dynamique de la cristallisation, recristallisation, métaux frittés).

6 – Corrosion :

(Eléments locaux, aciers inox, galvanisation).

7 – Structure et technologie des isolants, verres et plastiques

- a) Milieux amorphes
- b) Poudres
- c) Verres
- d) Plastiques

8 – Transitions de phase :

- a) Thermodynamique
- b) Le point de verre des plastiques, transitions ordre – désordre.

9 – Propriétés mécaniques des isolants, verres et plastiques :

- a) Elasticité, plasticité, phénomènes de relaxation
- b) rôle des imperfections (impuretés chimiques, dislocations)

10 – Propriétés thermiques

11 – Propriétés électriques

12 – Propriétés optiques

P 409 – La technologie des semi-conducteurs et dispositifs semi-conducteurs.

Volume horaire : 90 heures ; Cours : 2 h. T.D. 1 h ; T.P. 3 h.

1 – Préparation de monocristaux. (Ge., Si).

– Ségrégation des impuretés par solidification. Nucléation et croissance des cristaux.

– Préparation à partir de la phase vapeur.

– Préparation par solidification.

– Préparation à partir de solutions.

– Contrôle des monocristaux.

2 – Préparation des céramiques :

– Les propriétés des poudres. Préparation de pastilles.

– Le traitement thermique.

– Les propriétés des matériaux céramiques et leur détermination.

– Les contacts ohmiques.

3 – Préparation des couches minces :

– Pratiques des évaporations thermiques. Composés semi-conducteurs. Evaporation au canon à électrons. Pulvérisation cathodique. Implantation ionique. Réactions au transport. Contrôle de qualité des couches minces.

4 – La technologie des jonctions :

– La méthode d'alliage. Détermination de la largeur de la jonction. La méthode de la diffusion. L'épitaxie.

5 – La technologie des diodes :

– Diode à contact ponctuel. La diode redresseuse. Diodes stabilisatrices, varicaps, diodes Zener.

6 – La technologie des transistors :

– La technique du tirage. La technique de la fusion de zone. Transistor allié. Technologie de la diffusion. Transistor « drift ». Transistor « méso ». Le transistor plan.

7 – Les dispositifs en couches minces :

– Photo – résistances, photodiodes, thermistors.

8 – Les dispositifs céramiques :

– Thermistors, varistors.

P 410 – Analyse de la structure de la matière par le rayonnement

Volume horaire : 90 heures.

1 – Interaction des particules chargées avec la matière.

2 – Interaction des neutrons avec la matière.

3 – Interaction du rayonnement gamma avec la matière.

4 – Interaction des électrons et des positrons avec la matière.

5 – Diffraction des neutrons et des protons par les cristaux.

6 – Spectroscopie gamma et Mössbauer.

7 – Interaction des rayons X avec la matière.

P 411 – Mécanique des fluides I

I – Eléments de calcul tensoriel

II – Equations générales de la mécanique des fluides.

– Cinématique des milieux continus :

– Représentation d'Euler et de Lagrange, dérivée particulaire d'une fonction ou d'une intégrale, équation de continuité.

– Analyse de la déformation d'un milieu continu :

Efforts dans un milieu continu - tenseur des contraintes, équations de Navier-Stokes.

– Equation de l'énergie (en l'absence de conduction thermique), fonction de dissipation.

III – Fluides parfaits : Statique – Dynamique des fluides incompressibles

IV – Equation d'Euler, équation de Bernoulli, théorème des quantités de mouvements.

– Fluides réels : Ecoulements incompressibles, exemples d'écoulements visqueux simples, notions de couche limite.

V – Dynamique des gaz : Trainée-portance, écoulements supersoniques, onde de choc, tuyère.

P 412 – Mécanique des fluides II

- Solutions des équations de Navier-Stokes et de la couche limite.
- Exemples de solutions affines
- Acoustique linéaire
- Equations.
- Ecoulements dans les repères tournants
- Théorème de Proudman-Taylor
- Ecoulement d'Ekman.
- Ecoulements compressibles linéarisés
- Transformations de (Molenbroek, Legendre, Chaplygin . . .)
- Stabilité hydrodynamique
- Différents types d'instabilité (gravité, inertie, tension de surface)
- Equation d'Orr-Sommerfeld.
- Turbulence.
- Définitions statistiques simples.
- Equations de Reynolds – propriétés simples de la turbulence de parois.
- Jets turbulents.

P 413 – Mécanique des fluides appliquées I

- Ecoulement dans les canaux et rivières
- Ecoulement en milieu poreux – pétrole – eaux souterraines.
- Hydrologie d'un bassin
- Notion sur la dynamique de l'atmosphère (météorologie)
- Houles – vagues – courant marins (Océanographie) – transport des sédiments.

P 414 – Mécanique des fluides appliquées II

- Lubrification
- Pertes de charges régulières et singulières
- Turbomachines (pompes-ventilateurs etc. . . .)
- Bruits aérodynamiques.
- Ecoulements polyphasiques – Transports hydraulique et pneumatique.
- Notions de fluidique.

P 415 – Transfert de chaleur et de masse I

I. – Conduction :

Conduction en régime permanent :

- Conduction à travers des solides homogènes
- Conduction à travers plusieurs corps en série
- Génération interne et uniforme de la chaleur dans des corps à déperdition sur une seule face.
- Problèmes complexes de conduction.
- Conductibilité des fluides.

Conduction en régime variable

- Solutions analytiques ; méthodes numériques et graphiques.
- Applications.

II. – Rayonnement :

- Rappel sur la nature du rayonnement : corps noir et émission et absorption d'une surface.
- Rayonnement entre les surfaces de solides déposés par un milieu non absorbant
 - Rayonnement des gaz non lumineux
 - Rayonnement de nuages de particules
 - Rayonnement dans une enceinte concernant un gaz
 - Applications.

P 416 – Transfert de chaleur et de masse II

- Equation de l'énergie
- Equation de conservation des espèces chimiques
- Convection forcée en régime laminaire : Similitude des transferts de chaleur et de masse ; problèmes externes ; couche limite thermique.
- Problèmes internes : Régime thermique établi – Longueur d'entrée thermique.
- Convection naturelle en régime laminaire : Fluide de Boussinesq – Similitude – Plaque plane verticale
- Transferts turbulents de chaleur et de masse : Equations générales
- Analogie des transferts de masse et de chaleur : Application
- Ecoulements avec réaction hétérogène et transfert simultané de chaleur et de masse. Exemples : Evaporation, séchages . . .
- Réactions homogènes en écoulement : Détonation et de flagration – Notions sur les surfaces de réactions – Flamme de diffusion – Exemples.
- Echangeurs de chaleurs – Calcul de transfert de chaleur.

P 419 – Physique statistique I

- Introduction et rappel de thermodynamique phénoménologique :

- Concepts fondamentaux – Lois et équations. Méthodes. Conditions d'équilibre et de stabilité des systèmes thermodynamiques.
- Transition de phase.
- Les concepts fondamentaux de la mécanique statistique et les méthodes générales de la théorie statistique des systèmes en équilibre.
- Les descriptions classiques d'un système. La position du problème à N corps.
- Les équations de Liouville classique et quantique.
- Les distributions micro-canonique, canonique et grand canonique.
- La théorie statistique quantique des systèmes parfaits en équilibre.
- Les statistiques de Fermi-Lirac et de Bose-Einstein.
- Le gaz de Fermi aux basses températures. Le gaz d'électrons dans les métaux. Le gaz de Fermi dégénéré.
- Les liquides de Bose aux basses températures. Le gaz de photons.
- La théorie quantique de la capacité thermique d'un gaz multiatomique parfait.
- Les systèmes ayant un spectre énergétique borné et des températures absolues négatives.
- Les systèmes classiques parfaits en équilibre.
- Rappel : Passage à la limite classique de la théorie statistique quantique.
- La théorie classique des systèmes réels
- Les fonctions de corrélation et la « chaîne » d'évolutions de ces fonctions.
- L'étude des systèmes caractérisés par des forces d'interaction ayant un court rayon d'action.
- Les gaz entièrement ionisés.
- La théorie des fluctuations et le mouvement brownien :
- Les processus irréversibles et les méthodes cinétiques.

P 420 – Physique statistique II

I – Autres méthodes d'étude des systèmes quantiques réels :

- L'équation de Schrödinger en seconde quantification.
- La matrice densité
- La seconde quantification des systèmes de Fermi
- La seconde quantification des systèmes de Bose
- Les champs.

II – Le formalisme de l'état fondamental (Zéro-température)

- Les fonctions de Green. Le théorème de Wick. Les diagrammes et la théorie des perturbations.
- Applications aux systèmes de Fermi.
- Le gaz d'électrons dégénérés.
- La réponse linéaire et les modèles collectifs.

- Les systèmes de Bose.
- III - Le formalisme « température finie »
- Les fonctions de Orcen « température ». Le théorème de Wick.
- L'équation de Dyson.
- Les systèmes physiques à la température non nulle.
- Les fonctions de Orcen « temps réel et la réponse linéaire ».
- IV - Les transformations canoniques :
- V - Quelques applications à des systèmes physiques :
- Phonons et électrons
- Superconductivité et suprafluidité.
- Matière nucléaire.
- Noyau
- Oscillations des plasmas.
- Ferromagnétisme et antiferromagnétisme.

P 421 - Introduction à la théorie quantique des champs

- Introduction.
- Equation de Dirac
- Covariance relativiste et équations de Dirac.
- Solution de l'équation de Dirac pour une particule libre.
- Transformation de Foldy-Wouthuysen.
- Interprétation physique des énergies négatives.
- Théorie des propagateurs.
- Applications : Diffusion des électrons par un champ coulombien - diffusion électron-proton - diffusion de Compton
- Interactions non-électromagnétiques : a) interactions fortes b) interactions faibles.
- Théorie quantique des champs libres.
- La matrice de collision.
- Elimination des divergences de la matrice S.

P 422 - Méthodes en Physique théorique I

- Rappels sur la théorie des fonctions à variables complexes.
- 1 - Théorème de Cauchy et applications.
- 2 - Fonctions harmoniques.
- 3 - Développement asymptotiques.
- 4 - Transformation de la place.
- 5 - Transformation de Fourier.
- 6 - Fonctions de plusieurs variables complexes.

- Théorie des distributions.
- 1 - Théorie élémentaire des distributions.
- 2 - Convolution
- 3 - Distribution de surface.
- 4 - Transformée de Fourier des distributions
- 5 - Fonctions de Green.
- Equations différentielles.
- 1 - Généralités sur les équations linéaires et les systèmes d'équations différentielles linéaires.
- 2 - Solutions sous forme de développement en série par la méthode de Frobenius.
- 3 - Equations de Bessel, de Legendre et hypergéométrique.
- 4 - Equations hypergéométriques confluentes. Polynôme de Laguerre et d'Hermite.
- 5 - Problèmes aux limites pour les équations différentielles du 2^o ordre
- 6 - Théorie de la stabilité.
- 7 - Applications à la théorie des oscillations non linéaires.

P 423 – Méthodes en Physique théorique II

Equations aux dérivées partielles.

- 1 - Equations du premier ordre
- 2 - Equations du second ordre à deux variables indépendantes
- 3 - Système hyperbolique du premier ordre à deux variables indépendantes
- 4 - Equations hyperboliques de dimension supérieure à deux.
- 5 - Equations paraboliques.
- 6 - Equations elliptiques.

Fonctions de Bessel et de Legendre. Harmoniques sphériques.

Equations intégrales.

- 1 - Equations linéaires du type Fredholm et du type Volterme.
- 2 - Equations intégrales irrégulières dans le plan complexe.
- 3 - Equations intégrales non linéaires.

Calcul des variations.

- 1 - Méthodes d'Euler et de Ritz.

Théorie des groupes.

- 1 - Groupes des transformations.
- 2 - Groupes des rotations (Lorentz)
- 3 - Groupes de Lorentz inhomogènes.

P 424 – Physique Nucléaire Théorique I

- 1. Généralités sur les modèles : Modèles à particule indépendante. Appartenance : Les modes collectifs du mouvement. Le moment quadropolaire.

2. Le modèle vibrationnel : L'opérateur nombre de phonons – L'hamiltonien – Les fonctions propres du moment angulaire – Transitions électromagnétiques.

3. Le modèle associant vibrations et rotations : (MVR) L'hamiltonien du modèle – Effets de l'interaction – vibrations – rotations

4. Modèle des couches déformées et modèle unifié : Couplage faible – Couplage fort – Modèles de Nilsson et de Newton – Modèle unifié de Bohr et Mottelson – Application aux noyaux impairs, pair-pair, impair-impair.

5. Transitions : Développements multipolaires – Quantification du champ électromagnétique – Interaction radiation – matière – Approximation des grandes longueurs d'onde.

6 Réactions nucléaires et corrélations angulaires – Transitions B.

7. Application des modèles nucléaires à la diffusion des ions lourds.

P 425 – Physique Nucléaire Théorique II

1. L'interaction nudéon-nudéon. Le deuteron – les différentes variétés d'interaction l'OPEP-l'OBEP – Potentiels phénoménologiques – Potentiels séparables.

2. Formalisme d'Hartree-Fock. L'hamiltonien – Etat fondamental et états excités – Théorème de Koopman – Formalisme trou-particule et approximation de Tamun-Dancoff – La R. P. A équations du mouvement – Transitions et règle des sommes – Projections sur les états de moments angulaires et d'impulsions déterminés – Classification SV_3 .

3. Appariement et quasiparticules. Le modèle de B. C. S. Equations d'Hartree-Bogolubov.

4. Matière nucléaire : Développement en série de perturbations – Théorème de Bethegoldstone – Diagrammes de Feynmann et de Goldstone – Matière nucléaire infinie : matrice de réaction – la méthode du spectre de référence.

5. Fission nucléaire.

P 426 – Thermodynamique appliquée I

1 – Propriétés des gaz réels :

1-1 Gaz réels, ligne pression, diagrammes thermodynamiques, isothermes d'Andrews.

1-2 Equations d'état des fluides réels, états correspondants

1-3 Méthodes de présentation des propriétés des fluides réels, propriétés des mélanges.

2 – Diagrammes thermodynamiques :

2-1 Le diagramme entropique. Propriétés générales.

2-2 Diagramme de Mollier, cas de l'eau, des gaz parfaits.

2-3 Les diagrammes (h, p) et (h, log p).

2-4 Diagrammes thermodynamiques des mélanges de fluide, l'air humide

2-5 Influence de la dissociation des gaz sur les diagrammes (T, S) et (H, S)

– Diagrammes thermodynamiques d'un mélange de gaz en cours de réaction chimique.

3 – Cycles théoriques des machines thermiques :

3-1 Cycles théoriques des turbo-machines

3-1-1 Cycles des turbines à vapeur

3-1-2 Cycles des turbines à gaz

3-1-3 Etude thermodynamique des cycles de vapeur adaptés aux centrales nucléaires.

3-2 Cycles des machines alternatifs

3-2-1 Cycles des moteurs à combustion interne

3-2-2 Cycles des compresseurs alternatifs

3-2-3 Cycles des machines frigorifiques

4 – Analyse exergetique des processus thermiques :

4-1 Energie chaleur et travail mécanique

4-2 Considérations critiques concernant la théorie classique des cycles.

4-3 Exergie et anergie, contenu exergetique de la chaleur

4-4 L'énergie, critère de comparaison de l'efficacité des processus thermiques.

4-5 Etude exergetique des processus thermiques

La combustion

L'écoulement des fluides

Le transfert de chaleur

Les cycles des moteurs thermiques, des compresseurs et des installations frigorifiques.

P 428 – Cryogénie

Rappel des modes de transmission de la chaleur en rapport direct avec la cryogénie

– Rayonnement

– Convection

– Conduction – dans le vide résiduel, conduction moléculaire en régime, transitoire dans les solides

– Isolation des conteneurs

– Diagrammes H. S. Log p, H

– Application à l'étude des soutirages de liquides cryogéniques : pertes introduites par la détente – lignes cryogéniques

– Mesures aux basses températures

– Propriétés de matériaux utilisés en cryogénie : Isolants – Métaux

– Notions sur la production des basses températures.

P 429 – Conversion de l'énergie

- Principes fondamentaux des conversions
- Générateurs thermoélectriques
- Convertisseur thermoioniques
- Générateurs M. H. D.
- Effet photovoltaïque et cellules solaires
- Energie libre et piles à combustibles
- Energie nucléaire – principe et réalisation pratique
- Carburants chimiques
- Sources naturelles (vent, marées, énergie géothermique)
- Pollution et produits résiduels de l'utilisation des différentes formes de l'énergie
- Généralités sur la propulsion.

P 431 – Acoustique

- 1 – Propagation des ondes dans les solides élastiques
 - Ondes planes longitudinales – Reflexion – Ondes stationnaires – Oscillateurs à ondes stationnaires – Propagation avec amortissement.
- 2 – Propagation des ondes dans les fluides – propagation dans les tuyaux et les cavités – résonateurs.
- 3 – Propagation de l'énergie dans les milieux discontinus – Filtres.

P 432 – Piézo-électricité

- Propriétés piézo-électriques d'un cristal
- Equations d'un milieu piézo-électrique
- Ferroélectricité des polycristaux
- Les modes en vibrations dans un solide piézo-électrique
- Circuits équivalents
- Notions sur les matériaux piézo-magnétiques.

P 601 – Physique

Volume horaire : 90 heures.

PG 1 – Etude des Fluides

- Hydrostatique : pression d'un fluide

Théorème fondamental de l'hydrostatique et ses applications.

Transmissions des pressions par les fluides, Principe d'Archimède.

Mesure des pressions

- Capillarité – Tension superficielle

- Statique des gaz.

Lois de compression des gaz

Mélange et diffusion des gaz
 – Dynamique des fluides
 – La température
 Notion et définition
 Echelle
 Dilatation des gaz et compression
 – Calorimétrie
 Quantité de chaleur-mesures
 Chaleur spécifique
 Modes de propagation de la chaleur
 – Etude des changements d'état
 Fusion – Solidification
 Vaporisation – Liquéfaction
 Sublimation – L'équilibre entre les 3 états
 – Etude des solutions (Osmose)
 Les solutions colloïdales – Les suspensions (Applications à la sédimentologie) : Loi de Stokes, aux mesures de turbidité (Néphélométrie).
 PG 2 – Thermodynamique
 Principe de la conservation de l'énergie – Loi de Carnot.
 Etude du gradient thermique
 Stabilité et instabilité verticales-humidité – absolue et relative
 Interprétation de quelques diagrammes.
 PG 3 – Optique Physique et Acoustique.
 Les vibrations lumineuses – propagation des ondes lumineuses – interférences
 Etudes des rayonnements – Spectroscopie
 Les radiations électromagnétiques
 Emission thermique des radiations – spectre d'absorption.
 Emission par luminescence
 Propriétés de l'infra-rouge et de l'ultra-violet.
 La diffusion des rayonnements – notion d'albedo
 Polarisation de la lumière (application à l'utilisation du microscope polarisant) et de ses annexes : lame mica quart d'onde, mesure des angles des axes optiques, de la réfringence et de la biréfringence des cristaux – substance isotropique et anisotropique
 Propagation des ondes sonores – applications aux sonores – effet Doppler/Sonars latéraux.
 PG 4 Électricité et Divers.
 – Définition d'un champ électrique
 – Electrochimie : théorie des piles et application à la mesure du PH.

Magnétisme : les masses magnétiques – le champ magnétique terrestre – applications aux levés magnétométriques.

Notions de gravimétrie en liaison avec les applications géologiques (levés gravimétriques – détection des anomalies de la pesanteur).

Quelques éléments sur les rayons X et leur applications en géologie (diffractométrie) et sur la radioactivité (problème du marquage des sédiments en vue de l'étude de leurs déplacements).

Arrêté du 5 Juin 1974 portant fixation de la liste et du contenu des modules de psychologie.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu les décrets portant organisation du régime des études en vue des diplômes universitaires,

Arrête :

Article unique : – La liste et le contenu des modules de psychologie sont fixés conformément à l'annexe du présent arrêté.

Fait à Alger, le 15 Juin 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Annexe

Liste et contenu des modules de psychologie.

ILNF – 101 – Psychologie des fonctions I : Sensation et perception.

ILNF – 102 – Histoire de la psychologie contemporaine.

ILNF – 103 – Psychologie des fonctions II : Acquisition et processus cognitifs.

ILNF – 105 – Psychologie de l'enfant et de l'adolescent. I

ILNF – 116 – Troubles du développement sensori-moteurs.

ILNF – 201 – Affectivité et motivation.

ILNF – 203 – Le langage.

ILNF – 204 – Méthodologie de la Psychologie

ILNF – 205 – La personnalité

ILNF – 207 – Psychologie de l'enfant et de l'adolescent II

ILNF – 402 – Les troubles du langage et des fonctions symboliques.

ILNF – 404 – Les Psycho-thérapies.

ILNF – 406 – Evolution de la Psychologie industrielle.

ILNF – 407 – 410 – Psychologie du travailleur I et II

ILNF – 408 – Méthodologie en Psychologie appliquée I

ILNF – 409 – Problèmes et théories de l'apprentissage.

ILNF – 411 – L'adaptation au changement

- ILNF – 413 – Le processus d'information
- ILNF – 414 – Orientation et sélection des travailleurs.
- ILNF – 415 – Orientation et sélection du niveau de responsabilité.
- ILNF – 416 – Etude de postes.
- ILNF – 417 – Ergonomie, adaptation de la machine à l'homme
- ILNF – 420 – L'examen clinique
- ILNF – 421 – Le développement de l'intelligence.
- ILNF – 423 – La débilité mentale
- ILNF – 424 – La formation à la relation et aux conseils.
- ILNF – 425 – Psycho-pathologie infantile.
- ILNF – 427 – La construction des tests.
- ILNF – 428 – Les méthodes projectives.

ILNF – 101 – Psychologie des fonctions I : Sensations et perceptions

- Les modalités sensorielles et leurs stimulations physiques.
- La psychophysique : lois et méthodes
- L'organisation perceptive, son développement génétique
- Le rôle de l'attention et des attitudes
- La perception de l'espace et du temps et du mouvement
- La perception des formes et des objets : le rôle du savoir
- La perception du corps
- La lecture et l'activité oculaire
- L'aveugle et le sourd
- Les grandes orientations théoriques : associationnisme, Ecole de la Gestalt, Piaget.

ILNF – 102 – Histoire de la psychologie contemporaine

Le rôle du développement des idées philosophiques et des connaissances scientifiques dans l'origine de la psychologie.

1 – Les origines

Fechner, Wundt, Helmholtz à l'origine de la psychologie expérimentale

Darwin, L. Morgan et le développement de la psychologie animale.

Galton et l'étude des différences individuelles.

Pavlov et l'activité nerveuse supérieure.

Binet, Spearman et la mesure de l'intelligence.

Ribot, P. Janet et la psychologie pathologique.

Freud et la psychoanalyse.

Claparède, Wallon ; Piaget et la psychologie génétique.

2 – Les grandes théories

L'associationnisme.

Le behaviorisme de Watson.
La psychologie de la forme
La psychologie cognitive.
Théories et modèles aujourd'hui.

ILNF – 103 – Psychologie des fonctions II : Acquisitions et processus cognitifs

I. – Les conditionnements (pavlovien, instrumental, operant)

L'apprentissage par essais et par erreurs

La mémoire à court terme et à long terme

L'utilisation de la mémoire : évocation, reconnaissance, économie dans le réapprentissage.

Les grandes lois de l'acquisition : modalités, évolution, rôle de la répétition, généralisation, transfert et interférence,

l'attitude à apprendre.

Motivations et renforcements

L'oubli.

II. – Les activités intellectuelles

– Signe et symbole

– Formation des concepts

– Raisonnement

– Résolution des problèmes.

Les opérations intellectuelles

La notion d'intelligence

Les théories et leurs relations avec les mesures de l'intelligence

Pensée et langage

Mémoire et intelligence.

ILNF 105 – Psychologie de l'enfant et de l'adolescent I

I – Les âges de l'enfant

1 – Le nouveau-né

Embryon. Foetus. L'accouchement et ses conséquences.

L'équipement du nouveau-né

Le développement moteur, sensoriel, social et affectif de la première année.
Les tests de développement.

2 – Le jeune enfant de 1 à 6 ans

Le développement du langage. Le jeu et l'imitation

L'évolution affective et sociale. L'identification

Le développement intellectuel.

3 – L'enfant scolaire

Acquisitions et conduites dans le milieu scolaire
Difficultés et échecs.
La vie en groupe et le développement social
Les transformations de la pensée
L'évolution affective.
4 – L'adolescent
La puberté
La conquête de l'autonomie et la formation de la personnalité L'insertion
dans le monde des adultes.
II – Les facteurs du développement
L'hérédité. La maturation
Le rôle des conditions biologiques au cours du développement
L'importance des facteurs socio-culturels
Le rôle des apprentissages.
N. B. Ce module sera centré sur la description et la compréhension de
l'enfant aux grandes étapes de son développement.

ILNF 116 – Trouble du développement sensori-moteurs

Les handicapés moteurs
Les enfants sourds
Les enfants aveugles
Psychopédagogie des handicapés : moteurs et sensoriels.

ILNF 201 – Affectivité et motivation

1 – Les affects fondamentaux : douleur – plaisir ; agréable et désagréable.
Les développements de l'affectivité. L'attachement.
Les principaux sentiments. Les émotions. Les passions.
L'expression des sentiments et les mimiques.
2 – Bases physiologiques des motivations.
Les renforcements primaires et secondaires.
Les motivations acquises.
Intérêts et attitudes.
Les effets des motivations.
La frustration.
Les conflits de motivation.
Les conduites de défense du moi.
Principales théories de la motivation.

ILNF 203 – Le langage

Signes et symboles

Notions sur la phonétique, la sémantique, la syntaxe.

Compétence et performance.

Le développement du langage.

Les habitudes verbales et leurs effets. Les associations. La fréquence d'utilisation des mots.

Langage et cognition.

Langage et communication.

ILNF 204 – Méthodologie de la psychologie

L'observation

- Les instruments de l'observation
- La systématisation des observations
- Formulation et quantification des observations

Application : l'observation de la conduite d'un petit groupe.

L'expérimentation

- Variables indépendantes et dépendantes
- L'hypothèse
- La présentation des résultats. Tableaux et graphiques.

Application : deux ou trois expériences avec insistance sur la méthode.

Les méthodes comparatives.

- Entre l'homme et l'animal : entre les âges ; entre le normal et le pathologique

La méthode des tests et les différences individuelles

- Principe des tests
- Qualité des tests : sensibilité, fidélité, validité.

Application : étude d'un ou deux tests simples.

Le méthode clinique ou étude du cas individuel.

- L'entretien, les tests, la systhèse.

Application : étude d'une observation publiée.

ILNF 205 – La personnalité

Notions de base : personnalité, caractère et tempérament. Typologie.

Traits de personnalité.

La conscience de soi et la représentation du corps.

La structure somato-psychique de la personnalité selon Kretschmer et Sheldon.

La caractérologie de Heymans.

Les conceptions factorielles de la personnalité. R. Cattell et H. Eysenck

La psychologie dynamique de Lewin

La théorie psychoanalytique.

Les facteurs sociaux et culturels de la personnalité.
Les désordres de la personnalité.

ILNF 207 – Psychologie de l'enfant et de l'adolescent II

La psychologie génétique. Les méthodes en psychologie de l'enfant : observation, expérimentation, tests.

La notion de stades.

La croissance morphologique.

Le développement des perceptions et de l'orientation dans l'espace et le temps.

Le développement du langage.

Les stades du développement de l'intelligence : Stade sensori-moteur – Stade des opérations concrètes – Stade des opérations formelles.

La mesure du développement mental : La différenciation des capacités.

Le développement de la personnalité. Le rôle de la famille, des camarades, de l'école.

N. B. Ce module sera centré sur le développement génétique des grandes fonctions et de leur intégration.

ILNF 402 – Les troubles du langage et des fonctions symboliques

– Les troubles de l'acquisition du langage

Les retards de la parole

Les troubles de l'apprentissage du langage écrit

Les troubles de la lecture. La dyslexie

Le bégaiement

Notions de rééducation.

– Les troubles aphasiques.

Les grands syndrômes aphasiques

Les aphasies dissociées.

Analyse linguistique de l'aphasie

– Troubles du langage et troubles intellectuels

Aphasie et démence.

ILNF 404 – Les psychothérapies

Critères et diagnostic de la santé mentale

La thérapie non directive

La thérapie de soutien

La thérapie analytique

La thérapie du comportement

Psychothérapie des enfants et des adolescents

Psychothérapie de groupe. Le psychodrame
Psychothérapie des psychotiques
La personnalité du psychothérapeute . . .

ILNF 406 – Evolution de la psychologie industrielle

Avant 1914

– La présentation de la fatigue et le travail de Kraepelin Munsterberg et la psychotechnique.

– Le Taylorisme

Entre les deux guerres mondiales

– Les tests dans l'armée américaine pendant la première guerre mondiale.

– Le développement de la psychotechnique dans les pays occidentaux.

– La sélection professionnelle. L'évolution des méthodes psychométriques.

– L'expérience d'Elton Mayo de la Western Electric. L'évolution des conceptions en Russie soviétique. Principaux aspects de la psychologie industrielle moderne.

– Les relations humaines

– Les rapports de l'homme et des organisations

– Les problèmes de management

– L'étude du travail. Evaluation, rendement. Satisfaction

– L'adaptation de la machine à l'homme.

ILNF 407/410 – Psychologie du travailleur I et II

1 – Les conditions de travail

Eclairage, bruit, répartition du travail et des pauses, travail parcellaire et enrichissement du travail, la fatigue

2 – Accidents et sécurité

La prédisposition aux accidents

La prévention des accidents

3 – La motivation du travail

Les facteurs de satisfaction

Frustrations et conflits

Les attitudes et le moral. L'absentéisme

4 – L'évaluation des tâches

Les systèmes d'évaluation

L'analyse de postes

5 – Rémunérations et salaires

Les modes de rémunération et leurs conséquences psychologiques

Les avantages sociaux

Salaires et évaluation des tâches

6 – Les relations sociales dans l'entreprise

Les chefs. Les styles de commandement
La participation du personnel
Les communications
Les conflits sociaux.

ILNF 408 – Méthodologie en psychologie appliquée I

L'entretien.

Les observations : techniques, personnalité de l'observateur, pluralité des observateurs. Modes de notation. Fidélité et validité.

La méthode des testes. Connaissance et pratique

L'examen des aptitudes sensorielles.

Les testes psychomoteurs. – Les testes d'aptitudes intellectuelles.

Les tests de connaissance

Les tests d'échantillon de travail

Les tests d'intérêt

Les tests de personnalité

La construction des tests. Les batteries de tests

La validation des tests

La limite des tests.

ILNF 412 – Méthodologie en psychologie appliquée II

1 – Les méthodes d'observation des groupes : observation, observation participante.

2 – Principaux phénomènes de groupe.

Réseaux d'affinité

Les communications et leurs déterminants

Les tensions et leurs résolutions

L'autorité et l'influence

Les rôles et les attitudes

La prise de décision

(ces phénomènes seront étudiés à partir de la vie de groupes)

3 – Les principales utilisations des groupes

Groupes de discussion

– La méthode des cas

– La discussion en panel

– Le brainstorming

Groupes de diagnostic.

ILNF 409 – Problèmes et théories de l'apprentissage

1 – Types principaux d'apprentissage

Techniques d'études de l'apprentissage
La courbe d'apprentissage
Transfert et interférence
Renforcement primaire et secondaire
L'apprentissage sensori-moteur. Coordinations oculo-motrices
Apprentissage et intelligence
2 – Les grandes théories de l'apprentissage
Pavlov, Thorndike, Guthrie, Hull, Skinner, Tolman.

ILNF 411 – L'adaptation au changement

– Causes sociales et techniques du changement
La résistance au changement
Les attitudes à l'égard du changement
La modification des attitudes.
– Conditions psychologiques et sociales de l'adaptation au changement.

ILNF 413 – Les processus d'information

1 – Perception
Le stockage à court terme de l'information
Le masquage
La perception de l'ordre et de la simultanéité
Le temps de réaction comme mesure du processus perceptif
Processus séquentiels
Le codage et les processus de réponse
Le rôle de l'attention
La théorie de l'information et ses applications à la perception.
2 – La mémoire
Mémoire à court terme :
Informations simultanées et successives
Les effets de position
Les facteurs d'organisation
Le rôle des indices de récupération
Mémoire à long terme :
La mémoire incidente
L'apprentissage sériel
Le rôle de la répétition
Les effets d'interférence
Les processus d'organisations
Mémoire iconique et mémoire verbale

La mémoire sémantique

3 – Intelligence

Verbalisation explicité et implicite

Pensée, langage et cognition

Les raisonnements

Le jugement et la décision.

ILNF 414 – Orientation et sélection des travailleurs

Compléter les connaissances acquises et les appliquer à des problèmes concrets de sélection d'ouvriers et d'employés.

ILNF 415 – Orientation et sélection du niveau de responsabilité

Compléter les connaissances acquises et les appliquer à des problèmes concrets de sélection des cadres.

ILNF 416 – Etude de postes

Utilisation concrète des connaissances antérieures au cours de l'étude de postes dans l'administration ou l'industrie.

ILNF 417 – Ergonomie – Adaptation de la machine à l'homme

L'ambiance du travail et les facteurs d'environnement

Les processus d'information visuels et sonores

– Détection, discrimination, interprétation des signaux.

Les processus d'exécution

– Les mensurations corporelles

– Mouvements et force des différentes parties du corps

– Dispositions et formes de commandes

– L'espace de travail

Les méthodes d'analyse du travail et des mouvements

Ergonomie des systèmes hommes – machines

– La répartition des fonctions entre l'homme et la machine.

ILNF 420 – L'examen clinique

Les conditions de l'examen. Structure sociale et demande individuelle : L'entretien – L'anamnèse.

Les finalités de l'examen.

Examen des aptitudes et des capacités : épreuves de psychomotricité attention, mémoire, perception etc. . . .

Examen de l'intelligence : les différents tests en relations avec les principales théories. La mesure de la détérioration mentale. Les variétés du scatter. Les tests de pensée conceptuelle.

Examen de la personnalité : Les tests objectifs – Les tests factoriels – Les inventaires et les questionnaires. Le M. M. P. I. Les tests projectifs. Le test de frustration de Rosenzweig.

La synthèse des observations

La recherche en psychologie clinique

La validation du diagnostic.

ILNF 421 – Le développement de l'intelligence

La naissance de l'intelligence : Les adaptations sensori-motrices élémentaires – Les réactions circulaires

L'intelligence sensori-motrice : Apparition de la fonction symbolique – Les organisations représentatives

Les opérations concrètes. Les conservations

Les opérations formelles

Le développement des grandes notions : espace, temps, causalité etc. ...

La notion de stade. L'explication de l'évolution

Motivation. Apprentissage. Equilibre

Le rôle du langage

Notions d'épistémologie génétique.

ILNF 423 – La débilité mentale

La notion de débilité

L'étiologie de la débilité mentale. Aspects généraux et différentiels

Les épreuves de détection

Le rôle du milieu familial et social. Les attitudes face à la débilité

La représentation de soi chez les débilés

Les apprentissages chez le débile

Adaptation sociale et professionnelle.

ILNF 424 – La formation à la relation et au conseil

L'entretien : ses différentes formes

L'établissement de la relation : Le rôle de la personnalité et des attitudes du conseiller

Le conseil. Directivisme et non directivisme

Le jeu du rôle (role playing)

Exercices pratiques.

a) enregistrements au magnétophone et au magnétoscope

b) en situation concrète (avec discussion et correction)

ILNF 425 – Psychopathologie infantile

1 – Les fonctions et leurs troubles

Le sommeil

Les désordres oro-alimentaires

Désordres psychomoteurs

Le contrôle sphinctérien

Evolution de la sexualité et désordres psychosexuels

Psychopathologie des pulsions agressives

2 – Les organisations névrotiques chez l'enfant

L'anxiété

Les phobies

Les obsessions

3 – Les psychoses infantiles et les maladies psycho-somatiques.

ILNF 427 – La construction des tests

Approfondir les critères de sensibilité, fidélité, validité des tests

L'étalonnage des tests

L'essentiel du travail consistera à construire et à vérifier les qualités métrologiques :

a) d'un test de connaissances

b) d'un test de capacités.

ILNF 428 – Les méthodes projectives

Le concept de projection en psychologie

La variété des tests projectifs

Les problèmes de validation

Etude plus approfondie du test de Rorschach et du TAT

Psychologie projective et théorie de la personnalité.

Arrêté du 15 Juin 1974 portant fixation de la liste et du contenu des modules de sociologie.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu les décrets portant organisation des études en vue des diplômes universitaires,

Arrête :

Article unique : – La liste et le contenu des modules de sociologie sont fixés conformément à l'annexe du présent arrêté.

Fait à Alger, le 15 Juin 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Annexe

Liste et Contenu des Modules de Sociologie

ILJ 101 Sociologie I	Volume horaire semestriel	75 h
ILJ 102 Sociologie politique	Volume horaire semestriel	60 h
ILJ 103 Méthodologie des Sciences Sociales	pré-requis: ILJ 101	Volume horaire semestriel 45 h
ILJ 105 Sociologie II	Volume horaire semestriel	60 h
ILJ 106 Méthodologie sociologique	pré-requis: ILJ 101	Volume horaire semestriel 60 h
	pré-requis: ILJ 103 – ILJ 105	
	ILJ 148	
ILJ 107 Psychologie sociale I	Volume horaire semestriel	
ILJ 108 Lecture d'auteurs sociologiques	Volume horaire semestriel	60 h
	pré-requis: ILJ 105	
ILJ 110 Psychologie sociale II	Volume horaire semestriel	
	pré-requis: ILJ 107	
ILJ 111 Etude sociologique des chartes de la révolution agraire	Volume horaire semestriel	45 h
ILJ 141 Les théories du système social	Volume horaire semestriel	45 h
	pré-requis: ILJ 105	
ILJ 142 Sociologie du fonctionnement des sociétés	Volume horaire semestriel	60 h
	pré-requis: ILJ 102 – ILJ 104	
	ILJ 105	
ILJ 145 Sociologie de la population	Volume horaire semestriel	
ILJ 148 Exercices d'observation et de documentation sociale	Volume horaire semestriel	
ILJ 152 Inventaire critique des Sciences Sociales	Volume horaire semestriel	
	pré-requis: ILJ 105	
ILJ 202 Les théories de la formation de la personnalité	Volume horaire semestriel	45 h
	pré-requis: ILJ 110	
ILJ 203 Histoire des tendances théoriques en sociologie du travail	Volume horaire semestriel	45 h
	pré-requis: ILJ 105	
ILJ 204 Méthodologie I	Volume horaire semestriel	45 h
	pré-requis: ILJ 106 – M 032	
	M 033	
ILJ 205 Techniques de recherches sur le terrain	Volume horaire semestriel	75 h
	pré-requis: ILJ 101	
ILJ 104 Sociologie culturelle	Volume horaire semestriel	45 h
	pré-requis: ILJ 101	
ILJ 206 Méthodologie II	Volume horaire semestriel	45 h
	pré-requis: ILJ 204 – M 024	
ILJ 207 Histoire immédiate comme méthode d'interprétation	Volume horaire semestriel	45 h
ILJ 208 Recherches sur le terrain et politique de l'analyse des résultats	Volume horaire semestriel	45 h
	pré-requis: ILJ 142 – ILJ 204	
	ILJ 205	
ILJ 209 Les relations industrielles	Volume horaire semestriel	45 h
ILJ 210 Histoire société et famille	Volume horaire semestriel	90 h
ILJ 211 Sociologie de l'entreprise	Volume horaire semestriel	45 h
	pré-requis: ICT 101 – ICT 103	
	ILJ 110	

ILJ 212	Système de parenté et système d'échanges	Volume horaire semestriel 45 h pré-requis: ILJ 142
ILJ 213	Crise de la famille et crise institutionnelle	Volume horaire semestriel 45 h pré-requis: ILJ 211
ILJ 214	Sociologie rurale et urbain I	Volume horaire semestriel 45 h pré-requis: ILJ 105 – ILJ 142
ILJ 215	Sociologie rurale et urbaine II	Volume horaire semestriel 45 h pré-requis: ILJ 214
ILJ 301	Sociologie du changement social	Volume horaire semestriel 45 h pré-requis: ILJ 141 – ILJ 202
ILJ 302	Analyse critique des théories contemporaines du système social I	Volume horaire semestriel 45 h pré-requis: ILJ 141 – ILJ 152
ILJ 303	Analyse des principales orientations théoriques en travail et système industriel	Volume horaire semestriel 45 h pré-requis: ILJ 211 – ILJ 209
ILJ 304	Analyse critique des perspectives méthodologiques des grandes recherches empiriques en travail et système industriel	Volume horaire semestriel 45 h pré-requis: ILJ 211 – ILJ 208
ILJ 305	Analyse sociologique comparée des réformes agraires	Volume horaire semestriel 45 h
ILJ 306	Analyse sociologique des sociétés en formation	Volume horaire semestriel 45 h pré-requis: ILJ 142
ILJ 307	Analyse critique des théories contemporaines du système social II Marxisme, actionnalisme	Volume horaire semestriel 45 h pré-requis: ILJ 302
ILJ 308	Sociologie et action sociale	Volume horaire semestriel 45 h pré-requis: ILJ 301
ILJ 309	Analyse des principales orientations théoriques en sociologie familiale et démographie	Volume horaire semestriel 45 h pré-requis: ILJ 205
ILJ 310	Analyse critique des perspectives méthodologiques des grandes recherches empiriques en sociologie familiale et démographie	Volume horaire semestriel 45 h pré-requis: ILJ 208 – ILJ 210
ILJ 311	Analyse des principales orientations théoriques en sociologie rurale et urbaine	Volume horaire semestriel 45 h pré-requis: ILJ 215 – ILJ 212
ILJ 312	Analyse critique des perspectives méthodologiques des grandes recherches empiriques en sociologie rurale et urbaine	Volume horaire semestriel 45 h pré-requis: ILJ 212

ILJ 101 – Sociologie I

Contrairement à ce qui se passe pour la plupart des disciplines scientifiques, le vocabulaire sociologique est souvent utilisé simultanément dans le langage courant ce qui entraîne bien ces imprécisions.

Par ailleurs des concepts désignant apparemment des réalités concrètes similaires, pouvant avoir des significations fort différentes en raison des perspectives théoriques auxquelles ils se rattachent. (Par exemple : les concepts de couches sociales, strates ou classes).

Il est donc nécessaire de former l'étudiant à la plus grande rigueur possible dans l'utilisation de ses concepts.

Pour les principaux thèmes d'analyse sociologique on reprendra les concepts en les remplaçant dans leur cadre théorique.

- 1.1. Socialisation : Personne – société – culture.
 - 1.1.1. Définition, nature et formes de la socialisation
 - 1.1.2. La formation des rôles, pluralité, conflits etc. . . .
 - 1.1.3. Personnalité de base : les différentes conceptions
 - 1.1.4. Individus, normes, valeur, culture
- 1.2. Intégration – équilibre social, système.
 - 1.2.1 Nature et formes de l'intégration
 - 1.2.2. Echanges et conditions des échanges
 - 1.2.3. Formes et moyens du contrôle social
 - 1.2.4. Formes, fondement et diversité des pouvoirs
 - 1.2.5. Déviance, normalité, conformisme
 - 1.2.6. Le concept des systèmes sociaux : ses limites.
- 1.3. Inégalité sociale, strates, classes.
 - 1.3.1. Les différentes formes de l'inégalité : leur fondement.
 - 1.3.2. La stratification comme mise en forme sociale de l'inégalité : les statuts sociaux.
 - 1.3.3. La structure de classe comme système de production des inégalités et moyen de les combattre : la position de classes.
- 1.4. Conflits, tensions, déséquilibres.
 - 1.4.1. Différence entre conflit, tension, déséquilibre : leur rapports.
 - 1.4.2. Nature, origine et fonction des déséquilibres.
 - 1.4.3. Les tensions et leur dimension psycho-sociologique.
 - 1.4.4. Les conflits selon leur enjeu, les acteurs, les modalités de résolution.
 - 1.4.5. La société comme système ouvert.
- 1.5. Les changements sociaux.
 - 1.5.1. Définition et classification des changements sociaux.
 - 1.5.2. Les changements du système social.
 - 1.5.3. Les changements dans le système social.
 - 1.5.3.1. Les changements – adaptation.
 - 1.5.3.2. Les changements – compensation.
 - 1.5.3.3. Les changements occasionnels.
- 1.6. La société et ses environnements.
 - 1.6.1. Le social et l'inter-social.
 - 1.6.2. Le social et le non-social.

ILF 102 – Sociologie politique

Montrer comment le système politique – entendu au sens de « système social » – est un mécanisme de la société globale visant à gérer l'ordre et le changement social.

Il faut donc dépasser le strict point de vue juridique et même celui de la

science politique pour mettre en rapport les problématiques sociales et le fonctionnement du système politique.

1. Le système politique.
 - 1.1. Système politique, état, gouvernement.
 - 1.2. Définition et fonctions : ordre – changement
 - 1.3. Autonomie relative du système politique.
2. Eléments du système politique.
 - 2.1. Acteurs du système politique.
 - 2.1.1. La classe dominante.
 - 2.1.2/1. Elite au pouvoir ou classe dominante
 - 2.1.3.2. La classe dominante comme acteur délimitant le champ d'action du politique ou les solutions possibles.
 - 2.1.2. Forces politiques.
 - 2.1.2.1. Les forces politiques comme formes sociales exprimant la pluralité des intérêts sociaux (groupe de pression)
 - 2.1.2.2. Les forces politiques comme agents d'influence et de représentation des citoyens (partis ou mouvement).
 - 2.2. Le champ d'action politique.
 - 2.2.1. Les problèmes politiques.
 - 2.2.1.2. Problèmes politiques concernant les orientations fondamentales de la société
 - 2.2.1.3. Problèmes politique concernant la gestion et l'administration de la société : l'ordre social.
 - 2.2.1.4. Classification des problèmes politiques.
 - concernant le mode de production
 - concernant le mode d'organisation du travail et de la production
 - concernant le mode de répartition du produit social
 - concernant le mode de consommation.
3. Les formes institutionnelles du système politique.
 - 3.1. Définition de l'institutionnalisation comme mécanisme d'élaboration et de légitimation des décisions politiques.
 - 3.2. L'Etat.
 - 3.2.1. L'Etat comme agent d'intégration du fonctionnement d'une société
 - 3.2.2. Fonction de l'Etat :
 - 3.2.2.1. Fonction d'unification et de mise en ordre par intégration et répression.
 - 3.2.2.2. Fonction de changement social.
 - 3.3. Le Gouvernement.
 - 3.3.1. Le Gouvernement comme agent d'exécution de l'Etat dans le système politique.
 - 3.3.2. Rôle du Gouvernement.

- 3.3.2.1. Administration par gestion et répression.
- 3.3.2.2. Moyen de jonction avec l'extérieur.
- 4. Système Politique en Relations Internationales.
- 4.1. Relations Internationales comme rapports de force.
- 4.1.1. Alliances politiques ; idéologiques, culturelles.
- 4.1.2. Impérialisme ou dépendance : leurs implications dans le système politique interne.
- 4.1.3. Antagonismes politiques, économiques, idéologiques.

ILJ 103 – Méthodologie des Sciences Sociales.

Après que l'étudiant ait acquis un minimum de culture sociologique, qu'il ait eu l'occasion de pratiquer des exercices d'observation systématique, il est mieux à même de saisir les problèmes spécifiques de la validité scientifique de la production sociologique.

A côté des exposés théoriques, le cours devrait donner l'occasion de tester la cohérence méthodologique de quelque proposition reprises à des recherches de valeur.

- 1. Modèle ou la causalité scientifique.
 - 1.1. La recherche expérimentale.
 - 1.1.1. Variables indépendantes et variables dépendantes
 - 1.1.2. Contrôle des variables
 - 1.1.3. Contrôle des conditions de l'expérience
 - 1.1.4. Mesure du processus d'influence
 - 1.1.5. Test de validité théorique.
 - 1.2. La recherche quasi-expérimentale en sciences sociales.
 - 1.2.1. Difficultés spécifiques.
 - 1.2.1.1. Contrôle des variables :
 - Mesure des variables
 - Hypothèse de la répartition aléatoire
 - Variables expérimentales multiples.
 - 1.2.1.2. Contrôle des conditions de « l'expérience » :
 - dimension « diachronique »
 - (Evénements incontrôlés)
 - Intervention du chercheur.
 - 1.2.1.3. Imprécision des instruments de mesure :
 - 1.3. Limites et apports du modèle de recherche « quasi-expérimental ».
- 2. La démarche de l'analyse scientifique en sciences sociales,
 - 2.1. La rupture épistémologique.
 - 2.1.1. De l'événement au concept.
 - 2.1.2. Le principe d'analyse et son utilisation implicite ou explicite.
 - 2.1.3. La formulation du « problème de recherche ».

- 2.2. Articulation de la recherche empirique et d'une perspective théorique.
 - 2.2.1. L'illusion de l'évidence : le fait.
 - 2.2.2. Concept – indicateur – fait.
 - 2.2.3. Cohérence théorique de l'hypothèse.
- 2.3. Modèle d'analyse et d'interprétation.
 - 2.3.1. Signification de la mesure des influences.
 - 2.3.2. Des processus de mesure à la nature des relations « causales ».
 - 2.3.2.1. Mesure et sens des relations.
 - 2.3.2.2. Variable de contrôle (causes d'erreurs)
 - 2.3.2.3. Interprétation des « causalités ».
- 3. Problèmes spécifiques.
 - 3.1. Production de connaissances scientifiques et structures de classes.
 - 3.2. Production scientifique ou production idéologique.
 - 3.3. Processus historiques et processus scientifiques.
 - 3.4. Relativité de la connaissance en sciences sociales.

ILJ 105 – Sociologie II

L'objectif de ce cours est d'introduire l'étudiant à la formation de la démarche intellectuelle de la sociologie et de son évolution. Les auteurs comme Comte, Montesquieu, Faretto, Durkheim, Weber et Marx constituent autant d'étapes dans cette évolution.

Il conviendrait de montrer comme ces mises à jour de nouvelles démarches correspondant à la formation de nouveau champs historiques liés à l'industrialisation.

On retrouve chez ces différents auteurs les précurseurs des principales tendances actuelles de la sociologie.

1.1. Les penseurs « méta-sociaux ».

Montrer la rupture intellectuelle nette séparant les philosophes de l'histoire les philosophes sociaux et établir ses bases historiques.

1.2. Révolution industrielle et nouvelle saisie de la société par elle-même.

1.2.1. Du modèle méta-social à la recherche de modèles sociaux.

1.2.2. La diminution de la « rareté naturelle » comme condition d'une nouvelle conscience historique ; la laïcisation.

1.2.3. L'influence : des modèles « organicistes » sur les théories sociologiques des modèles « économistes ».

1.3. A la recherche d'une explication du social par le social :

– Durkheim et la conscience collective.

(nature et modalités de la causalité)

– Weber et la théorie de l'action.

(rapport entre conduite et culture)

– Marx et la théorie du fondement économique des conduites sociales.

(dialectisation des rapports entre social et économique).

ILJ 106 – Méthodologie Sociologique.

Ces aspects de la démarche méthodologique sont souvent considérés comme secondaires et mineur en regard des discussions épistémologiques d'une part, des méthodes d'analyse d'autre part.

Pourtant tout sociologue professionnel sait, à l'expérience, qu'il s'agit là de problèmes importants qui ne se ramènent pas à des recettes de cuisine professionnelle.

Beaucoup de recherches pourtant fort réputées utilisent des modèles d'analyse très sophistiqués sur une matière première extrêmement mal définie – très souvent là où les variables dépendantes – ce qu'on cherche à comprendre et expliquer – ne sont guère ou très mal définies. Ceci justifie qu'on y consacre explicitement un cours de méthode.

1. Délimitation d'un champ d'analyse.

1.1. Transposition du problème social en « problème sociologique ».

1.1.1. Comment construire un concept pertinent?

1.1.2. Le choix d'une perspective théorique et de son langage.

1.1.3. Test de pertinence théorique.

1.2. Du concept aux faits : les indicateurs.

1.2.1. Choix des indicateurs à partir de la décomposition analytique du concept.

1.2.2. Choix des techniques d'observation et des méthodes d'analyse appropriées à la nature des indicateurs.

2. Les techniques de collecte des faits.

2.1. Les formes d'observation.

2.1.1. Observation directe et par participation : apports et limites.

2.1.2. Les différentes formes d'observation indirecte.

2.1.2.1. Recueil « d'événements verbaux ».

2.1.2.1.1. Les questionnaires

2.1.2.1.2. Les interviews.

2.1.2.1.3. Stages et exigences dans l'élaboration des questionnaires et guides d'interview.

2.1.2.1.4. La pratique de ces techniques.

2.1.2.2. Méthodes d'analyse des documents écrits.

2.1.2.2.1. Les documents officiels

2.1.2.2.2. Les témoignages.

2.1.2.2.3. Les moyens de communication de masse

2.2. Autres formes de collecte de faits.

2.2.1. La photo

2.2.2. Le cinéma.

2.3. Signification – apports et limites de ces différentes techniques.

3. Les techniques de classification.

- 3.1. Le processus de classification comme première technique d'analyse.
- 3.2. La construction des tableaux.
 - 3.2.1. Les tableaux classificatoires simples.
 - 3.2.2. Les tableaux classificatoires d'analyse.
- 4. Analyse des rapports entre les techniques de recherche et le choix d'une perspective théorique.

ILJ 107 – Psychologie Sociale I.

Définition et situation de la psychologie sociale dans le champ des sciences humaines.

Les rapports de l'individu avec le groupe (modèles de groupes de travail). Perception sociale et normes de groupe. La socialisation de l'individu. Notions de rôle, statut, leadership, autorité, normes sociales.

ILJ 108 – Lecture auteurs sociologiques contemporains.

Dans l'optique d'une formation de sociologues professionnels, un contact intellectuel direct avec des chercheurs ayant marqué la discipline est absolument indispensable. Il ne suffit pas que les étudiants aient entendu parler de ; il faut avoir pris connaissance sinon de l'œuvre entière, du moins d'un travail important.

On sélectionnera quelques auteurs en raison du caractère représentatif de leur œuvre dans le double champs historique et culturel.

On les situera par rapport à deux axes : A quel moment historique, socialement caractérisé, ont-ils produit leur œuvre?

Par exemple : pour les sociologues préoccupés du fonctionnement des sociétés : Début du Capitalisme Industriel – Saint Simon ; Capitalisme Sauvage et désordres sociaux – E. Durkheim ; Capitalisme « Contrôlé » et bureaucratique – T. Parsons.

L'autre axe à trait au champs intellectuel ou plutôt à l'attitude intellectuelle : conformiste ou innovatrice :

	Conformisme (Ordre)	Innovation (Mouvement)
Début Capitalisme Industriel	Saint-Simon	Socialistes – Utopistes
Capitalisme sauvage :	E. Durkheim	K. Marx
Capitalisme Contrôlé	T. Parsons	A. Touraine.

Il s'agit donc d'une lecture « Organisée ».

Les cours serviraient essentiellement à situer les auteurs en fonction de leurs coordonnées historiques et intellectuelles, et l'œuvre lui dans le cadre de la pensée complète de l'auteur. Parmi ces auteurs, on choisira au minimum un ouvrage en anglais qui complètera heureusement les cours d'anglais.

ILJ 110 – Psychologie Sociale II.

Problématique des organisations d'un point de vue psychologique : compatibilité des structures de personnalité et de l'organisation. Dynamique et fonctionnement de l'organisation sociale (institutions, organisations de production).

Recherche de modèles.

Les groupes restreints : possibilités de mesure du comportement interpersonnel ; hypothèses relatives à la vie affective au niveau collectif et essais d'interprétation.

ILJ 111 – Etude sociologique des chartes de la Révolution Algérienne

- Charte de la commune et ses modalités d'application
- Charte de la wilaya et ses modalités d'application
- Charte des entreprises socialistes et ses modalités d'application
- L'organisation de l'autogestion
- Charte de la Révolution Agraire et ses modalités d'application
- La récupération du patrimoine nationale et le nationalisation du secteur économique et social
- Les grandes lignes du plan de développement.

L'enseignement ne portera pas sur un commentaire juridique des textes, mais doit mettre l'accent sur les bouleversements culturels, économiques et sociaux liés à la mise en application des chartes et du plan de développement

ILJ 141 – Les Théories du Système Social

Faire l'inventaire critique des principaux auteurs se sont proposé d'élaborer une théorie globale de la formation et du fonctionnement des sociétés.

Dégager les articulations intellectuelles de ces théories. Mettre à jour les hypothèses sous-jacentes et les unités d'analyse privilégiées comme variables déterminants.

Tenter aussi, à partir de cet inventaire critique, de dégager les filiations et les oppositions ; de démontrer la pertinence des perspectives théoriques reprises dans ce programme.

1. Sociologie comme production de connaissance.
 - 1.1. la sociologie comme discipline scientifique du social
 - 1.2. le postulat méthodologique : déterminisme social
 - 1.3. la formalisation sociologique : la théorie comme schéma explicatif des relations sociales
 - 1.4. la pertinence sociologique : l'explication du social par le social
 - 1.5. production sociologique et idéologie
 - 1.6. rapports entre théorie sociologique, méthodologie et recherche sociologique
 - 1.7. l'historicité de la sociologie : aperçu de l'histoire de la sociologie en fonction des déterminants socio-culturels.

2. Les sociologies comme discours du système social.
 - 2.1. l'analyse du sens des conduites par le type des relations sociales
 - 2.2. théories de la production du social :
 - 2.2.1. à partir de l'analyse de l'action historique,
 - 2.2.2. à partir de l'analyse des décisions politiques,
 - 2.3. théories de la reproduction du social :
 - 2.3.1. à partir de l'analyse du contrôle social
 - 2.3.2. à partir de l'analyse de l'intégration culturelle
 - 2.4. rapports de complémentarité et d'opposition entre les théories de système social
 - 2.5. rapports entre les théories du système social et point de vue des pratiques de classes
 - 2.6. pertinence des théories du système social et champs sociaux d'analyse.

ILJ 142 – Sociologie du Fonctionnement des Sociétés

Dégager les principaux mécanismes mis en œuvre dans les sociétés pour mettre en place et rétablir, éventuellement, l'ordre social. De quelles ressources institutionnelles et organisationnelles dispose toute société? Comment gère-t-elle ses tensions et conflits? Comment la classe dirigeante réussit-elle à légitimer la gestion?

1. La mise en forme institutionnelle de l'ordre social : le contrôle social.
 - 1.1. le système politique
 - 1.2. le système économique
 - 1.3. le système éducationnel
 - 1.4. le système de parenté
2. Les formes sociales : niveau des organisations.
 - 2.1. la traduction concrète des différents sous-systèmes à travers les statuts, les rôles, les échanges.
 - 2.2. formation des statuts et des rôles ; les conflits de rôles.
 - 2.3. les principales formes sociales : Entreprise – Eglise – Famille – Ecole
3. La stratification sociale comme expression globale de l'équilibre social :
 - 3.1. les critères de stratification
 - 3.2. fonctions et disfonctions de la stratification
 - 3.3. les processus de mobilité sociale
 - 3.4. stratification et structures de classes
4. Pouvoir et Equilibre :
 - 4.1. les différentes formes de pouvoir : Politique – Economique – Social – Culturel
 - 4.2. légitimation, fonctions et limites du pouvoir
5. Tensions et conflits :
 - 5.1. la fonction sociale des tensions et conflits
 - 5.2. nature, acteurs et enjeux des tensions et conflits

5.3. institutionalisation des conflits

6. Les idéologies comme discours rationalisateurs :

6.1. la production des idéologies

6.2. fonction des idéologies

6.3. les utopies comme contre-discours idéologiques

ILJ 145 – Sociologie de la Population :

L'objectif de ce cours est d'amener les étudiants appréhender l'aspect sociologique des phénomènes démographiques. Cela implique d'abord une information sur les résultats déjà acquis et les problèmes qui se posent en ce domaine. Cependant comme ce cours s'adresse à des étudiants ayant déjà une certaine formation puisqu'ils ont atteint le dernier semestre, il devra également développer une réflexion épistémologique et méthodologique. Celle-ci portera sur les phénomènes étudiés, leur observation, leur analyse et leur interprétation au niveau sociologique.

L'optique d'un cours plus intensif implique d'accorder une grande importance aux Travaux Dirigés mais n'exige pas nécessairement d'étudier en profondeur chacune des parties prévues dans le plan.

Plan :

1. Introduction

1.1. Apports de la sociologie aux différentes étapes de la recherche démographique.

1.2. Objet de la sociologie de la population

1.2.1. Les phénomènes démographiques en tant que phénomènes sociologiques

1.2.2. Déterminants et conséquences sociologiques des phénomènes démographiques.

2. Fécondité

3. Mortalité

4. Morbilité spatiale (interne et externe).

Pour chacun de ces chapitres, il serait utile d'envisager, dans la mesure du possible :

a) Etat des recherches

b) Définition sociologique du phénomène

c) Problèmes d'observation

d) Synthèse des résultats sur la différenciation du phénomène selon les catégories sociales.

e) Synthèse des résultats sur les tentatives d'interprétation et les déterminants sociologiques.

5. Implications sociologiques de la structure démographique

6. Implications sociologiques du mouvement démographique

6.1. de son accroissement

6.2. de l'évolution de ses composants.

ILJ 148 – Exercices d’Observation et de Documentation Sociale.

Partant de la constatation du manque d’information de base sur leur propre société, il paraît utile d’attirer l’attention des étudiants sur cette lacune et de leur fournir l’occasion d’un travail systématique de documentation. On choisirait quelques domaines-clefs et, par groupes de 4 ou 5, ces étudiants devraient constituer un dossier principalement quantitatif-selon un schéma-type élaboré avec l’enseignant. Ceci présenterait aussi l’avantage de les informer sur les sources de documentation, leur richesse et leur limite.

On s’en tiendrait bien entendu à un niveau sociographique.

Exemple de thème :

- Structure de la population algérienne en fonction des différentes variables.
 - Esquisse de budgets familiaux dans différents groupes sociaux.
 - Structure de revenus et habitat.
- etc. . . .

ILJ 152 – Inventaire Critique des Sciences Sociales.

Volume horaire : 60 h ; Cours : 3 h ; T.D. : 1 h.

Bien qu’introduites dans le vocabulaire quotidien – peut être pour cela les notions des différentes sciences sociales prêtent beaucoup à confusion. Ce cours se propose très simplement de montrer ce que sont ces disciplines, non d’un point de vue théorique mais à partir de ce que font les spécialistes de ces différentes disciplines. Indiquer aussi les proximités et les ruptures. Donner une idée plus correcte de l’interdisciplinarité.

L’étudiant devrait avoir l’occasion de prendre un contact direct avec des travaux simples relevant de ces différentes disciplines. Cela permettrait de préciser « concrètement » la spécificité de la sociologie.

2.1. Histoire et sciences sociales.

2.1.1. Nature et fondement de l’explication historique.

2.1.1.1. Les démarches de l’historien.

- Définition des unités. Analyse
- Le découpage dans le temps
- Modalités de la causalité
- L’interprétation.

2.1.1.2. Les principales écoles.

Du chroniqueur à l’école des annales.

2.1.1.3. Analyse critique de la démarche.

Apports et limites.

2.2. Economie comme sciences et pratique sociales.

2.2.1. La Science Economique : Sciences ou rationalisation?

2.2.2. Champs d’analyse et nature des concepts.

2.2.3. Les fondements de l’explication (Autonomie relative des « Lois » Economiques).

- 2.2.4. Analyse critique de la démarche.
- 2.3. Ethnologie et Anthropologie.
 - 2.3.1. Champs d'analyse de l'ethnologie.
 - Qui de sociétés « archaïques »
 - Définition de « l'autre culturel »
 - 2.3.2. Evolution des Ecoles en ethnologie.
 - 2.3.2.1. Spencer et l'évolutionisme (du primitif au civilisé)
 - 2.3.2.2. La réaction fonctionnaliste.
 - 2.3.2.3. Le diffusionisme et l'Ecole de Viennes.
 - 2.3.2.4. L'Ecole Anglo-Saxonne des « Aires Culturelles »
 - 2.3.2.5. L'Ecole structuraliste
 - 2.3.2.6. L'Ecole Marxiste.
 - 2.3.3. Ethnologie et expansion colonialiste.
 - 2.3.3.1. Ethnologie et ethnocentrisme.
 - 2.3.3.2. Ethnologie comme discours idéologique du colonisateur.
 - 2.3.3.3. Les processus « d'acculturation » et la génocide culturel.
 - 2.3.4. Apports et limites de l'ethnologie.
- 2.4. Psychologie.
 - 2.4.1. Evolution de la psychologie.
 - 2.4.1.1. La psychologie comme science de l'« âme ».
 - 2.4.1.2. Eclatement de la psychologie.
 - La psychologie expérimentale
 - La psychiatrie clinique
 - La psychanalyse.
 - 2.4.2. Les disciplines frontières.
 - 2.4.2.1. La dynamique de groupe
 - 2.4.2.2. La psychologie sociale et la psychosociologie
 - 2.4.2.3. Leur statut scientifique.
 - 2.4.3. Les rapports avec la sociologie.
 - 2.4.3.1. Au delà des apparences, les ruptures entre psychologie et sociologie.
 - 2.4.3.2. Principes d'analyse et structure de l'explication.
- 2.5. Les rapports de la sociologie avec les différentes sciences sociales.
 - 2.5.1. Histoire et Sociologie.
 - (dialectique entre causalité verticale et horizontale).
 - 2.5.2. Economie et Sociologie.
 - 2.5.2.1. Conduites sociales et quantités économiques.
 - Déterminants économiques et Conduites sociales.
 - 2.5.2.2. Les bases économiques de la reproduction ou de la production du social.
 - 2.5.3. Ethnologie et Sociologie.

- 2.5.3.1. Les apports intellectuels : la saisie du fonctionnement des Sociétés.
- 2.5.3.2. Les apports méthodologiques : les méthodes qualitatives.
- 2.5.3.3. Le rapprochement entre l'Ethnologie contemporaine et la Sociologie culturelle.
- 2.5.4. Psychologie et Sociologie.
- 2.5.4.1. La Psychologie expérimentale et la Psychanalyse comme limites des champs d'analyse sociologique.
- 2.5.4.2. La dynamique de groupe et la méthode de l'analyse institutionnelle.

ILJ 202 – Les Théories de la Formation de la Personnalité Sociale : Perspective Anthropologique et Sociologique.

Fournir à l'étudiant une information suffisante sur cette thématique en mettant l'accent sur les problèmes liés au pluralisme culturel, aux processus de contacts culturels de façon à ce qu'il puisse s'orienter à travers cette littérature très abondante.

1. Inventaire des courants théoriques anthropologiques :
 - 1.2. L'Ecole Freudienne.
 - 1.3. L'Ecole « Psycho-anthropologique » – Kardiner.
 - 1.4. L'Ecole Fonctionnaliste – Linton
 - 1.5. L'Ecole Structuraliste – Levi-Strauss.
2. Les contacts de Culture :
 - 2.1. Anthropologie traditionnelle : les processus d'acculturation : Herskovit.
 - 2.2. Orientation sociologique : colonisation et domination culturelle : Hunter, Balandier.
 - 2.3. Orientation psychologique : l'impact de la domination culturelle : Fanon.
3. Revendications et processus de récupération de l'identité culturelle :
 - 3.1. Dimensions culturelles des luttes nationales anti-coloniales
 - 3.2. Alphabétisation et intégration culturelle
 - 3.3. Système d'Education implicite et explicite : tension et complémentarité.

ILJ 203 – Histoire des tendances théoriques en sociologie du travail

Etablir l'inventaire des principaux courants de pensée en Sociologie du Travail.

Situer ces courants dans le contexte historique du développement du capitalisme, du mouvement ouvrier et du socialisme.

Il est manifeste que jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle, la Sociologie du Travail s'est développée en fonction des problèmes sociaux posés au capitalisme, soit par la revendication ouvrière, soit par des transformations de l'environnement. Par après, son développement a obéi plus directement à une logique scientifique.

Problèmes sociaux de l'industrialisation et recherches théoriques :

1.1. Formation de l'entreprise capitaliste et développement parallèle des doctrines du libéralisme et des analyses marxistes. La société saisie comme marché.

1.2. Nature des travaux empiriques : les enquêtes sur la condition ouvrière (Le Play en France, Booth en Angleterre).

2.1. L'organisation scientifique du travail (taylorisme) et analyse mécaniste de l'entreprise en terme d'organisation.

2.2. Evolution du mouvement ouvrier et développement du syndicalisme de masse ; extension du suffrage universel.

2.3. Portée et limites de l'organisation scientifique du travail : sa signification sociologique – établissement de nouveaux rapports entre gestion et exécution du travail.

2.4. Surgissement de nouveaux problèmes :

2.4.1. Organisation non formelle de l'entreprise

2.4.2. Modes et styles du commandement

2.4.3. Evolution des qualifications ouvrières

2.4.4. Nouvelles formes de revendication et nouvelles formes de salaires.

3.1. Théorie des relations humaines

3.2. Théorie des organisations

3.3. Théorie des formes de gestion

3.4. Théorie des relations industrielles institutionnalisées

4.1. Sociétés capitalistes

4.1.1. Croissance parallèle des entreprises multinationales dans les sociétés industrialisées et les sociétés dépendantes

4.1.2. Théorie et doctrines néo-capitalistes de l'entreprise comme centre de créativité sociale et culturelle

4.1.3. Analyse des différentes formes de l'interventionnisme d'Etat

4.1.4. Evolution des théories du mouvement ouvrier, du syndicalisme et des actions spontanées

4.1.5. Eclatement des théories globales de l'entreprise en théories spécifiques :

4.1.5.1. de la prise de décision et de gestion

4.1.5.2. des processus bureaucratiques

4.1.5.3. des relations non formelles

– attitudes ouvrières

– modes de commandement

– rémunérations

4.1.5.4. des rapports entre l'entreprise et ses environnements (économique, social, culturel, syndical).

4.2. Sociétés socialistes :

4.2.1. Les différentes formes de gestion dans les sociétés socialistes

- 4.2.1.1. Le centralisme gestionnaire
- 4.2.1.2. Les conseils ouvriers
- 4.2.1.3. L'expérience yougoslave d'autogestion
- 4.2.2. Conflits et participation ouvrière
- 4.3. Sociétés en voie d'industrialisation :
- 4.3.1. Impact des entreprises multinationales
- 4.3.2. Autonomie et hétéronomie des mouvements ouvriers

ILJ 204 – Méthodologie

Initiation à la recherche en sociologie. Le cours s'organise en trois parties :

- comment poser un problème en terme de recherche,
- les méthodes quantitatives (introduction)
- les méthodes qualitatives.
- 1. L'organisation de la recherche.
 - 1.1. définition du problème
 - 1.2. le choix d'une théorie
 - 1.3. l'hypothèse
 - 1.4. la conceptualisation
 - 1.5. le choix des indicateurs
 - 1.6. la collecte des données
 - 1.7. le choix des méthodes d'interprétation et d'analyse
- 2. Introduction aux techniques quantitatives : les statistiques descriptives.
 - 2.1. les échelles nominales (proportions, pourcentages, ratios)
 - 2.2. les échelles d'intervalles (distribution de fréquence)
 - 2.3. les échelles d'intervalles (mesures des tendances centrales)
 - 2.4. les échelles d'intervalles (mesures de dispersion)
- 3. Les techniques qualitatives.
 - 3.1. la méthode historique
 - 3.2. l'analyse de contenu
 - 3.3. l'analyse institutionnelle

ILJ 205 – Techniques de recherche sur le terrain

Travaux pratiques en matière de recherche sur le terrain. Elaboration de projets de recherche. Recherches concrètes.

- 1. Planification de la recherche
- 2. Travail sur des sources documentaires
- 3. Travail d'observation
- 4. Elaboration de questionnaires
- 5. Pratique de l'entretien

ILJ 206 – Méthodologie II

Le cours est la suite de Méthodologie I. Il approfondit sa matière, essentiellement dans le domaine des outils d'analyse quantitative et qualitative.

1. Méthodes quantitatives : les statistiques inductives.
 - 1.1. Le test de l'hypothèse en sociologie
 - 1.2. Rappel du calcul des probabilités
 - 1.3. Le test d'hypothèse dans un échantillon simple
 - 1.4. Le test sur deux échantillons : différences de moyennes
 - 1.5. Le test de contingence
 - 1.6. Tests entre plusieurs variables : l'analyse de variance
 - 1.7. Relations entre variables : les corrélations
 - 1.8. L'analyse multivariée.
2. Méthodes qualitatives.
 - 2.1. L'analyse du contenu (suite)
 - 2.2. L'analyse institutionnelle (suite)

ILJ 207 – Histoire immédiate comme méthode d'interprétation

Ce cours vise à montrer l'importance de cette méthode historique récente pour la compréhension d'événements contemporains, spécialement dans les ex-sociétés colonisées où, très souvent les archives ont été détruites ou emportées par le colonisateur.

Apport et limites de l'enquête orale ; implications de la participation du chercheur.

ILJ 208 – Recherches sur le terrain et politique de l'analyse des résultats

Suite du cours de Techniques de Recherche sur le Terrain (M.V. 2.). Travaux pratiques portant essentiellement sur l'analyse des données.

1. Critique des données
2. Traitement des données
3. Stratégie du choix des techniques d'analyse
4. Application de technique d'analyse
5. Evaluation

ILJ 209 – Les relations industrielles

Ce cours vise une double intention :

- donner une information sur la manière dont les rapports de travail se structurent et s'organisent dans divers types de sociétés (socialistes et capitalistes)
- dégager les concepts et les principes d'analyse utiles pour l'étude et l'interprétation des divers systèmes de relations industrielles et des conflits du travail.

- 1. Les acteurs :
 - 1.1. L'action ouvrière :
 - 1.1.1. Le mouvement ouvrier :
 - orientation syndicale
 - orientation politique
 - 1.1.2. Types de syndicalisme et société globale
 - opposition
 - intégration
 - contrôle
 - 1.1.3 Objectifs, moyens d'action, problèmes particuliers à chaque type
 - internationalisation de l'action ouvrière
 - 1.2. L'action patronale
 - 1.2.1. Organisation de l'action patronale
 - dans le système capitaliste
 - dans une économie socialiste
 - 1.2.2. Nouvelles formes de pouvoir patronal
 - système capitaliste : multinationales
 - système socialiste : le contrôle de la planification
- 2. Les rapports collectifs de travail.
 - 2.1. L'institutionnalisation des rapports de travail :
 - 2.1.1. Programmation sociale et système économique
 - 2.1.2. Les conventions collectives – modalités, nature – portées – limites
 - 2.1.3. Les rapports de travail dans l'entreprise
 - 2.1.4. Les conflits : la grève – types de conflits – explications concurrentes
 - 2.1.5. La conciliation
 - 2.2. Limites de l'institutionnalisation :
 - 2.2.1. La grève sauvage
 - 2.3. Autogestion et relations industrielles

ILJ 210 – Histoire – société et famille

L'évolution de la famille n'est pas autonome mais est liée aux grandes transformations sociales découlant de l'urbanisation et de l'industrialisation. Faire prendre conscience à l'étudiant de la multiplicité des formes sociales de la famille dans le temps et l'espace.

- 1. Changement social et évolution de la forme et de la structure familiale.
 - 1.1. les théories marxistes
 - 1.2. l'apport des historiens
- 2. L'évolution de la famille : caractéristiques.
 - 2.1. les transformations des fonctions de la famille
 - 2.2. la répartition des rôles masculin et féminin

- 2.3. la relativité des normes et valeurs familiales dans le temps et l'espace
- 2.4. modèles familiaux et classes sociales
- 3. Les conséquences de la transformation de la famille sur :
 - 3.1. les relations de couple
 - 3.2. les rôles parentaux et les conflits de générations
 - 3.3. le droit de la femme et de l'enfant
 - 3.4. les rapports de la famille avec les autres institutions socialisatrices
- 4. Mises en question de la famille

ILJ 211 – Sociologie de l'entreprise dans les systèmes capitalistes et socialistes

Dans une première partie, analyser la logique des différents sous-systèmes constituant l'entreprise comme ensemble intégré de façon à faire comprendre le type de problèmes posés à toute entreprise quel que soit son contexte.

Ensuite examiner le champ, la nature et l'enjeu des conflits et tensions dans l'entreprise.

En troisième lieu, examiner les formes de solution apportées dans les contextes capitalistes et socialistes.

Enfin traiter des problèmes spécifiques posés par les entreprises multinationales et les processus de domination.

1. Préliminaires

1.1. Conception de l'Entreprise. Point de vue juridique – Point de vue économique – Point de vue psycho-social – Point de vue institutionnel

1.2. Idéologies et utopies de l'Entreprise

2. L'entreprise comme mise en forme sociale du travail à travers un ensemble de rapports sociaux.

2.1. Entreprise comme institution sociale gérée par des acteurs privés

2.2. Entreprise comme système technique d'exécution

– l'évolution des processus techniques et des formes d'organisation du travail

– du métier à la qualification

– les rapports du producteur à son travail : de l'autonomie à l'aliénation professionnelle

– évolution des formes de rémunération

2.3. Entreprise comme système de pouvoir

2.3.1. Evolution des fondements du pouvoir

– pouvoir patrimonial

– pouvoir entrepreneurial

– pouvoir d'expertise

2.3.2. Pouvoir et propriété des moyens de production

2.3.3. Contre-pouvoir et revendication de contrôle

- 2.3.4. Pouvoir de l'entreprise et pouvoir politique
- 2.4. Nature, forme et enjeux des conflits
 - conflits entre les différents sous-systèmes
 - conflits entre acteurs dirigeants-dirigés
 - entreprise et conflits de classe : la double dialectique de l'entreprise
- 3. Entreprise capitaliste et socialiste.
 - 3.1. Processus communs et divergences
 - 3.2. Pratiques de gestion comparées
 - 3.3. Les niveaux de participation et de contrôle des producteurs
- 4. Les entreprises multinationales.
 - 4.1. Extension et mode de domination
 - 4.2. Le contrôle du système politique
 - 4.3. Les réponses du mouvement ouvrier international

ILJ 212 – Systèmes de parenté et systèmes d'échanges

Comment les systèmes de parenté contribuent-ils au maintien des échanges dans toute société. En quoi les recherches anthropologiques nous éclairent-elles sur ce point?.

- 1. – Ecole fonctionnaliste.
- 2. – Ecole structuraliste.
 - 2.1. – Cf. Levi-Strauss : Les structures élémentaires de la parenté.
 - 2.2. – Les continuateurs de Levi-Strauss
 - 2.3. – Les critiques adressées à Levi-Strauss
- 3. – Systèmes de parenté et équilibre social.

ILJ 213 – Crise de la famille et crise institutionnelle

Montrer à l'étudiant que les différents courants d'analyse critique de la famille contemporaine renvoient à une critique généralisée des institutions des sociétés capitalistes occidentales.

1.1. Le Freudo-Marxisme, Marcuse : cette théorie tente de lier Freud et Marx pour expliquer ce qu'il y a de repressif dans la société capitaliste à l'encontre de l'autonomie de la personne, spécifiquement dans le domaine sexuel.

1.2. L'anti-psychiatrie, ou la mise en question de la famille en tant qu'institution « normale » dans l'étiologie des troubles mentaux :

- Deleuze et Guattari
- les anti-psychiatres anglais

1.3. L'analyse institutionnelle : cette forme d'analyse sociale a pour objet de mettre à jour à travers une pratique tout ce qui est masqué et refoulé dans les institutions, instruments de contrôle de la classe dominante.

ILJ 214 – Sociologie rurale et urbaine I

La sociologie rurale et urbaine part d'une interrogation sur l'espace : comment l'espace est-il produit, et comment est-il approprié en fonction de la structure sociale et du modèle culturel d'une société?

Première partie

1. Ville et campagne avant le développement industriel.

1.1. Le système économique dans une société « traditionnelle » (non urbanisée)

1.2. La structure sociale

1.3. Pouvoirs politiques et idéologiques

2. Le village.

2.1. L'organisation de l'espace

2.2. La structure sociale

2.3. Production de l'espace et structure sociale

2.4. L'appropriation de l'espace et structure sociale

2.5. Les rapports sociaux au sein des campagnes

2.6. Rôle de la campagne au point de vue économique pour le mode de production

2.7. Les pouvoirs :

2.7.1. Les pouvoirs municipaux

2.7.2. Les pouvoirs religieux

2.8. La fonction sociale de la religion

2.9. Le contrôle social de l'éducation

2.10. Famille et classes sociales

2.11. La conception de la famille et de l'individu dans les différentes classes sociales

2.12. Comment la campagne voit-elle la ville?

3. La campagne

3.1. L'organisation de l'espace

3.2. La structure sociale

3.3. Production de l'espace et structure sociale

3.4. L'appropriation de l'espace et la structure sociale

3.5. Les rapports sociaux en ville

3.6. La ville comme centre de pouvoirs :

3.6.1. Le pouvoir économique

3.6.2. Le pouvoir politique

3.7. La famille et l'individu

3.8. Rôle social de la religion

3.9. Rôle social de l'éducation

3.10. Comment la ville voit-elle la campagne?

3.11. Dépendance ou autonomie de la ville vis à vis de la campagne?

- 1.4.1. Marxisme
- 1.4.2. Fonctionnalisme
- 1.4.3. Actionnalisme

ILJ 302 – Analyse critique des théories contemporaines du système social (1) : le fonctionnalisme.

Initier les étudiants aux instruments d'analyse théorique proposés par le courant le plus répandu de la sociologie d'aujourd'hui :

Le structuro-fonctionnalisme, donner des exemples d'utilisation concrète de cette théorie et en faire la critique. Faire apparaître ses présupposés idéologiques, et, ainsi, sa fonction politique.

1. Les principes explicatifs et les concepts de la théorie fonctionnaliste.

On peut distinguer, dans l'évolution de la théorie fonctionnaliste, plusieurs générations. Le chef de file en est T. Parsons.

Les thèmes suivants doivent être abordés.

1.1. Pour l'analyse des conduites sociales : concept d'action sociale, concept de système, sous-système de l'action, hiérarchie des sous-systèmes de l'action.

1.2. Pour l'analyse des orientations de l'action : « Pattern variables ».

Les 5 « dilemmes » de l'action : affectivité/neutralité affective, universalisme/particularisme, qualité/performance, globalisme/spécificité, orientation individuelle/collective.

1.3. Pour l'analyse des systèmes sociaux : système culturel et système social. Distinction et jonction (institutionnalisation). Structure du système social. Composantes structurales du système social : rôles, collectivités, normes, valeurs. Éléments struconcrets. Hiérarchie des composantes structurales.

1.4. Pour l'analyse du fonctionnement du système social : concept de fonction. Impératifs fonctionnels : stabilité normative, intégration, poursuite de buts,

Hiérarchie des fonctions. Ensembles structuraux concrets : socialisation, droit, politique, économie.

1.5. Pour l'analyse des transformation du système social. Evolution sociale (sur de longues périodes) : différenciation fonctionnelle et structurale (sociétés traditionnelles et modernes) par segmentation et spécification. Changement social (sur de courtes périodes) : changement d'équilibre et changement de structure. Résistances au changement.

1.6. Pour l'étude comparative des sociétés : capacité d'adaptation comme critère de classement. Stades de développement des sociétés (primitives, intermédiaires, modernes). Application à l'étude du « sous-développement » et du « développement ».

2. Préalables de l'analyse du changement social.

2.1. Définition du concept

2.2. Distinctions avec « progrès social » et « évolution sociale »

2.3. Point de départ du processus de changement : décalages historiques dans la structure de fonctionnement de la société

2.4. Etat des rapports de classes comme conditionnement aux processus de changement

2.5. Différences des types de changement selon les « niveaux » de la structure sociale

2.6. Deux grands processus de changement social : changement par innovation et changement par rupture.

3. Changement par rupture.

3.1. Déterminants du processus

3.2. Conditions qualitatives et quantitatives

3.3. Agents de rupture (révolutions)

3.4. Elites intellectuelles et action critique

4. Changement par innovation.

4.1. Déterminants du processus

4.2. Conditions qualitatives et quantitatives

4.3. Agents des innovations (réformes)

4.4. Relations inter-sociales (domination extérieure et concurrence internationale) et conduites de transformation interne

5. Processus de développement.

5.1. Définition du concept

5.2. Distinctions et similitudes avec les changements par innovation et par rupture

5.3. Conditions positives et négatives

5.4. Formes sociales du développement selon les divers types de sociétés

5.5. Développement et dépendance vis-à-vis de l'extérieur

6. Système colonial et décolonisation.

6.1. Système colonial

6.1.1. Traits caractéristiques

6.1.2. Rapports entre colonisateurs et colonisés

6.1.3. Phénomènes de repliement dans les sociétés colonisées

6.1.4. Système colonial et développement

6.2. Décolonisation

6.2.1. Processus de décolonisation

6.2.2. Société post-coloniale

Seminaire de sociologie du travail

Permettre à l'étudiant de tester la pertinence « opérationnelle » des thèmes importants développés en sociologie du Travail.

Selection exemplative de thèmes :

- Les migrations internes et externes
- L'aliénation des producteurs
- Systèmes de gestion et contrôle ouvrier

- Relations industrielles et grèves sauvages
- Les modes de rémunération
- Système éducationnel et système industriel
- Travail ouvrier et processus technologique
- Le chômage

ILJ 303 – Sociologie du travail : Analyse des principales orientations théoriques.

Les étudiants disposant d'une culture sociologique de base et des principes méthodologiques essentiels, ce cours se propose de procéder à un examen critique de la pertinence des principaux courants théoriques en sociologie du travail.

On les sélectionnera en fonction de l'importance des travaux se rattachant à ces différents courants.

1. Les analyses fonctionnalistes de l'entreprise, des conduites ouvrières et des conflits :

- l'entreprise conçue comme système d'intérêts communs
- moral et productivité
- étude de la fonction de petits groupes : fonction intégratrice et normative
- intégration à l'entreprise et politique du personnel
- les conflits considérés comme processus psycho-sociaux
- la fonction intégratrice du syndicalisme

2. L'étude des organisations et des processus bureaucratiques :

- les analyses mécanicistes
- l'organisation comme interaction entre le formel et le non formel (March/Simon)

- la bureaucratie comme pathologie de l'organisation (Merton)

3. Marxisme et système de production :

- Relations de travail et rapports de classes
- Composition organique du capital et système de gestion
- Les modes d'appropriation de la plus-value
- Exploitation et aliénation
- Mouvement ouvrier et luttes de classes

4. Actionnalisme : Entreprise comme mise en forme du travail

- dialectique de la création et du contrôle – à travers des rapports sociaux.

ILJ 304-310-312 – Analyse critique des perspectives méthodologiques des grandes recherches empiriques

Permettre à l'étudiant de prendre contact avec quelques grandes recherches empiriques, en l'amenant à dégager :

- les postulats idéologiques

- les hypothèses théoriques
- la délimitation des différentes variables déterminantes, interprétatives et dépendantes

- la cohérence méthodologique et théorique des résultats
- leur portée et leurs limites

dans un second temps, on examinerait la pertinence de cette démarche dans le cadre de la société algérienne, c'est-à-dire dans un contexte différent de celui de l'élaboration de la recherche.

Pour chaque recherche empirique importante - et dont il est difficile de fixer le choix - on procéderait de la façon suivante :

Le choix des travaux dépend essentiellement de ce qui est accessible aux étudiants ; on suggèrera seulement d'en limiter le nombre et de les sélectionner en fonction de leur diversité.

1. Examen critique de la validité statistique des résultats
2. Examen du rapport entre résultats et conclusion
3. Recomposition du schéma de recherches (champ d'analyse, variables, hypothèses)
4. Analyse critique de la perspective théorique explicite et implicite

ILJ 306 – Analyse sociologique des sociétés en formation

Initier les étudiants aux différentes approches sociologiques du développement. Analyser les formes et les effets de la dépendance économique, politique et culturelle sur le développement. Examiner les types de mouvements sociaux qui apparaissent dans les sociétés en formation et leurs effets sur le développement.

1. Les approches sociologiques du développement.

On analysera successivement les réponses données par les diverses théories du développement aux problèmes suivants :

- 1.1. Définitions du développement et du sous-développement
- 1.2. Modes d'analyse structurelle des sociétés dites « en voie de développement »
- 1.3. Explications données de l'état de sous-développement
- 1.4. Explications données des conditions et des « voies » de développement
2. Les formes et les effets de la dépendance.
 - 2.1. Définition de la dépendance
 - 2.2. Explication des origines historiques de la dépendance
 - 2.3. Formes et mécanismes de la dépendance économique, politique, culturelle
 - 2.4. Effets de la dépendance sur les structures et les rapports sociaux
 - 2.5. Problèmes de construction nationale et de développement économique dans les pays dépendants
3. Les mouvements sociaux dans les pays dépendants

- 3.1. Définition des mouvements sociaux
- 3.2. Conditions d'apparition et de développement des mouvements sociaux
- 3.3. Types de mouvements sociaux
- 3.4. Effets transformationnels des mouvements sociaux

Cette analyse serait illustrée par l'étude des mouvements de libération nationale, spécialement dans le cas de l'Algérie.

ILJ 307 – Analyse critique des théories contemporaines du système social (II) : Marxisme, actionnalisme

Initier les étudiants aux instruments d'analyse théorique proposés par la sociologie marxiste et la sociologie actionnaliste.

Donner des exemples d'utilisation concrète de ces théories, en montrer la portée et les limites et faire la critique de leurs présupposées idéologiques.

1. Le Marxisme :

1.1. Principes explicatifs et concepts de la théorie marxiste :

(Saint-Simon, Fourier, Owen), en exposant ensuite la pensée de K. Marx et F. Engels, passant ensuite à Staline, Gramsci, Lukacs, et enfin à Mao-Tse-Toung.

1.1.2. Exposé des principes d'analyse et des concepts essentiels du matérialisme historique :

- Théorie des modes de production : primitif, antique, asiatique, féodal, capitaliste, socialiste,
- Théorie de la valeur, du travail, du produit nécessaire et du surproduit, de l'argent, du capital, de la plus-value, dans le mode de production capitaliste,
- Analyse des contradictions du capitalisme, et des stades successifs de son évolution : concurrentiel, monopoliste d'Etat, monopoliste supranational,
- Théorie de la transition d'un mode de production à un autre et de l'évolution de mode de production capitaliste,
- Théorie de la lutte des classes ;
- Application de la théorie marxiste à l'analyse du développement et du sous-développement : théories de l'impérialisme et de la dépendance.

ILJ 308 – Sociologie et action sociale

Le cours vise à montrer que le sociologue n'est pas seulement un producteur de connaissances scientifiques (voir T.C.V.I. : Les théories du système social) il est aussi – et indissociablement – un acteur social.

1. Sociologie et action historique.

1.1. Formes d'intervention critique.

1.1.1. Action critique « révolutionnaire »

1.1.2. Action critique « prophétique »

1.1.3. Action critique « anticipatrice »

1.2. Formes d'intervention intégratrice.

- 1.2.1. Action intégratrice « morale »
- 1.2.2. Action intégratrice « intellectuelle »
- 1.2.3. Action d'orientation « culturelle »
- 2. Sociologie et profession sociale
- 2.1. Sociologie et offre sociale
- 2.1.1. Sociologie et institutions universitaires
- 2.1.2. Production sociologique et organisation institutionnelle de l'enseignement sociologique
- 2.1.3. Sociologie et politique sociale des institutions universitaires
- 2.2. Sociologie et demande sociale
- 2.2.1. Sociologie et recherche sociologique : rapports entre sociologie et institutions universitaires
- 2.2.2. Sociologie et recherche sociologique appliquée : rapports entre sociologie, institutions universitaires et organismes d'application.
- 2.2.3. Sociologie et application de connaissances sociologiques : rapports entre sociologie et pratique sociale.

ILJ 309 – Analyse des principales orientations théoriques en sociologie familiale.

- 1. Les précurseurs.
 - 1.1. Morgan et Engels : les étapes fondamentales de la famille à travers la conception matérialiste de l'histoire.
 - 1.2. Durkheim et Mauss :
 - la famille est une institution sociale produite par des causes sociales
 - la famille se contracte à mesure que le milieu social avec lequel chaque individu est en relation immédiate s'étend davantage
 - 2. Les contemporains.
 - 2.1. Lévi-Strauss :
 - La prohibition de l'inceste et l'exogamie
 - Les règles de parenté
 - Le mariage
 - 2.2. Tillion, G. « Les sociétés qui deviennent » – celles du bassin méditerranéen – pratiquant l'englogamie.
 - 2.3. T. Parsons et l'approche structure-fonctionnelle de la famille : la famille est un sous-système, interdépendant qui entretient de multiples liens non seulement avec les autres sous-systèmes mais aussi avec le système social dans son entier.
 - 2.3.1. théorie des fonctions de la famille
 - 2.3.2. théorie de la structure de la famille américaine
 - 2.3.3. théorie des rôles masculin et féminin
- Parcourir les étapes qui ont abouti au développement de la sociologie de la famille aujourd'hui. Faire le lien entre les perspectives théoriques en sociolo-

gie de la famille et les grandes théories du changement, de l'organisation et du fonctionnement de la société.

Arrêté du 20 Juin 1974 portant fixation de la liste et du contenu des modules de droit.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu le décret n° 71-222 du 25 Août 1971 portant organisation du régime des études en vue de la licence en droit,

Vu le décret n° 71-222 du 25 Août 1971 portant organisation du régime des études en vue du diplôme de licencié en droit,

Arrête :

Article unique : – La liste et le contenu des modules de droit enseignés dans les universités algériennes sont fixés conformément à l'annexe du présent arrêté.

Fait à Alger, le 20 Juin 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Annexe

Liste des modules de droit.

HAC 103 – Finances publiques

HAC 104 – Introduction à la Science Juridique

HAC 105 – La Société Internationale Contemporaine

HAC 106 – Histoire des Institutions Méditerranéennes

HAC 107 – Méthode de la Science Juridique et Système de Droit Positif Algérien

HAC 108 – Histoire des Institutions Algériennes du XVIème siècle à l'indépendance.

HAC 109 – Les personnes et les biens

HAC 110 – Théorie générale de l'Etat

HAC 111 – Les Obligations

HAC 112 – Histoire du Droit Musulman et des Institutions Musulmanes

HAC 113 – Droit Pénal Général I

HAC 114 – Droit Administratif

HAC 115 – Les Obligations II

HAC 116 – Droit Pénal Général et Procédure Pénale II

HAC 117 – Droit Administratif II

HAC 118 – Systèmes politiques comparés
HAC 119 – Droit des contrats spéciaux
HAC 120 – Organisation Juridictionnelle
HAC 121 – Droit pénal spécial
HAC 122 – Sûretés et publicité foncière
HAC 123 – L'Instance
HAC 124 – Criminologie et science pénitentiaire
HAC 125 – Droit International public I
HAC 126 – Droit International public II
HAC 127 – Libertés publiques
HAC 128 – Droits des biens de l'administration et des travaux publics.
HAC 129 – Les idées politiques
HAC 130 – Droit du travail
HAC 131 – Droit des agents de l'état
HAC 132 – Les commerçants et les actes de commerce
HAC 133 – Sociétés commerciales et opérations commerciales
HAC 134 – Droit musulman.
HAC 135 – Droit des contrats commerciaux et des actes de commerce
HAC 140 – Faillite, règlement judiciaire et droit fiscal
HAC 141 – Théorie et organisation comparées des services publics administratifs
HAC 142 – Les collectivités locales et régionales comparées.
HAC 143 – Droit international privé I
HAC 144 – Droit de la famille
HAC 145 – Droit comparé
HAC 146 – Contentieux international et responsabilité internationale
HAC 147 – Théories et organisations comparées des entreprises publiques.
HAC 148 – Révolution Agraire autogestion et coopération
HAC 149 – Systèmes administratifs et sociétés.
HAC 150 – Droit international privé II
HAC 151 – Droit international et développement
HAC 152 – Droit pétrolier
HAC 153 – Droit maritime
HAC 154 – Droit des assurances
HAC 155 – Voies d'exécution.
HAC 156 – Droit patrimonial de la famille
HAC 157 – Droit de la propriété industrielle, littéraire et artistique.
HAC 158 – Droit des transports terrestres et aériens

HAC 103 – Finances publiques

- Le budget
- Le problème des finances publiques : aspects politiques, économiques et sociaux.
- Le budget de l'Etat ; le budget des collectivités locales.
- Le contenu du budget : dépenses publiques, ressources publiques.
- Le crédit public : l'emprunt.

HAC 104 – Introduction à la science juridique

1° – Objet : Définition, rapports de la science du droit avec les autres sciences humaines, les différentes branches du droit, la règle du droit, théorie générale et sources.

2° – Histoire des grands courants de la pensée juridique

HAC 105 – La société internationale contemporaine

- Formation de la société internationale contemporaine, les rapports de forces actuelles, leur formation, leur cristallisation institutionnelle.
 - Les atteintes à la souveraineté internationale : les colonies, les protectorats, les mandats, la tutelle internationale et les autres formes de domination.
 - La lutte pour la reconnaissance et la consolidation de la souveraineté dans la société internationale contemporaine.
- Reconnaissance de jure, de facto. Les mouvements de libération, leur forme d'action : impact sur le droit international.
- Impacts sur le droit international de la lutte pour la souveraineté sur le plan économique. Souveraineté des Etats sur leurs ressources naturelles.
 - Les grandes organisations internationales, la place des Etats dans ces organisations, leurs objets, leurs buts.

HAC 106 – Histoire des institutions méditerranéennes

1° – Les institutions de l'antique, Mésopotamie, Egypte, Athènes, Rome.

2° – Les institutions du Maghreb musulman du VIIème au XVIème siècles.

HAC 107 – Méthode de la science juridique et système de droit positif algérien.

1° Méthodes techniques, raisonnement juridique :

2° Droit positif algérien, fondements, sources, organisations judiciaires.

HAC 108 – Histoire des institutions algériennes du XVIème siècle à l'indépendance

1 – La régence d'Alger et l'Etat de l'Emir Abdelkader.

2 – Les institutions coloniales, les institutions traditionnelles maintenues.

3 – Les institutions pendant la lutte de libération.

HAC 109 – Les personnes et les biens

- 1 – La personnalité juridique, les personnes physiques et morales, droits de la personnalité, droits intellectuels.
- 2 – Les biens, la propriété privée, la propriété socialiste.

HAC 110 – Théorie générale de l'Etat

- Définition : Les différents éléments constitutifs de l'Etat. Les différentes formes d'Etats, fondements politiques et économiques.
- L'état comme instrument de monopolisation du pouvoir.
- Etat et nation : état de la question
- Etat et peuples : état de la question
- Les caractères juridiques de l'Etat. La personnalité juridique.
- La souveraineté. (Souveraineté nationale et souveraineté populaire).
- Etat et constitutions : constitutions écrite et coutumière.
- Constitutions et régime politique. Le formalisme des constitutions.
- Aménagement et exercice du pouvoir dans l'Etat.

HAC 111 – Les Obligations I

- Caractères, classification, évolution.
- Les sources des obligations : Le contract : Formation – interprétation.
- La responsabilité civile : Domaine : Contractuelle, délictuelle. Conditions : La faute, la théorie du risque. Effets
- Les Quasis-Contracts.

HAC 112 – Histoire du droit musulman et des institutions musulmanes.

- Les sources
- Les écoles
- La cité musulmane.

HAC 113 – Droit pénal général I

- Fondement et évolution. Les différentes écoles. Les principes généraux.
 - Les sciences complémentaires. Rapports du droit pénal avec les autres branches du droit et les autres sciences humaines.
 - Les éléments constitutifs de l'infraction. L'élément légal. L'élément matériel. La tentative. L'élément moral.
 - La responsabilité pénale. Les faits justificatifs. Les diverses sortes d'infractions.
 - Tableau des peines et caractères généraux des mesures de sûreté. Mesure des peines, circonstances aggravantes. Excuses et circonstances atténuantes.
 - Complicité. Concours d'infractions. Récidive et preuve de la récidive.
 - Les causes de suspension ou d'extinction des peines et des condamnations.
- Responsabilité des mineurs.

HAC 114 – Droit administratif

- Le contentieux administratif et la responsabilité administrative.
- Le contentieux administratif : L'organisation de la justice et le fonctionnement de la justice en matière administrative, les litiges administratifs, les recours contentieux.
- La responsabilité administrative : la responsabilité civile de l'administration ; la responsabilité personnelle des agents publics ; le cumul de responsabilité.

HAC 115 – Les obligations II.

L'exécution des obligations

L'extinction des obligations.

La transmission des obligations.

HAC 116 – Droit pénal général et procédure pénale II

- Droit pénal général
- Procédure pénale : les grands systèmes de procédure. Elements de droit comparé.
- Organisation judiciaire
- Compétence
- Instruction et jugement. Les droits de la défense. Les voies de recours.

HAC 117 – Droit administratif II.

- Les institutions administratives.
- Les problèmes de l'administration ; définition, rôle, aspects politiques, économiques et sociaux.
- L'administration centrale, la commune, la wilaya, les régions, l'administration économique.
- Les établissements publics, les entreprises publiques, les entreprises auto-gérées.
- La police administrative.
- Les actes unilatéraux de l'administration, les contrats administratifs.

HAC 118 – Systèmes politiques comparés

Les grands régimes politiques contemporains – études comparatives. Etudier les exemples soviétiques, chinois, des U.S.A. etc. . . . les divers types de gouvernement, leurs significations politiques et économiques. Les systèmes politiques dans les pays en voie de développement. L'influence des systèmes politiques des pays dominants sur les systèmes politiques des pays récemment décolonisés. Ses fondements. Sa portée.

Le système politique de l'Algérie. Le Parti du F.L.N. – La constitution de 1963. L'ordonnance de 10 Juillet 1965.

HAC 119 – Droit des contrats spéciaux

Contrats de vente

Contrats d'échange

Contrats de louage

Contrats de mandat

Contrats de prêt

Contrats d'entreprise

Contrats d'attribution des terres.

La place de ces différents contrats en Algérie.

Signification politique et portée économique de ces contrats.

Eléments de comparaison avec d'autres pays.

HAC 120 – L'organisation juridictionnelle

Organisation et fonctionnement des différentes juridictions-étude comparée avec l'organisation et le fonctionnement des juridictions des pays suivants : France – Angleterre : U.R.S.S. – Chine.

Le Ministère de la Justice – Magistrats, auxiliaires de la justice – Compétence d'attribution et compétence territoriales – étude comparée.

Limite et sanction de la compétence.

HAC 121 – Droit pénal spécial

Infractions de nature économique – Infractions contre les biens – Infractions contre les personnes – Infractions contre la famille – Infractions contre les mœurs – Infractions contre la paix publique.

Signification et portée de ces différentes infractions.

HAC 122 – Sûreté et publicité foncière

Sûretés personnelles – sûretés réelles.

Publicité foncière : les mécanismes et les formalités de la publicité foncière. Signification et rôle du formalisme de la publicité foncière. Les effets de la publicité foncière. Publicité réelle. Publicité personnelle.

HAC 123 – L'instance.

Procédure ordinaire de droit commun

Procédure ordinaire administrative et autres procédures.

Arbitrage entre personnes de droit privé et arbitrage entre personnes de droit public.

Les jugements. Les sentences arbitrales. Les voies de recours.

HAC 124 – Criminologie et science pénitentiaire.

Rapport de la criminologie et du droit pénal.

Rapport de la criminologie et des autres sciences sociales.

Phénomène criminel – les causes individuelles et sociales de ces phénomènes.

Le criminel : sa psychologie et sa responsabilité.

Science pénitentiaire : Les différents établissements pénitentiaires, le traitement pénal, les modalités d'exécution des sanctions, l'amendement et la répression ; étude comparée.

HAC 125 – Droit international public I.

Evolution du droit international

Formation des règles de droit international public : traités.

Règles coutumières de droit international public ; les actes unilatéraux

Les règles impératives de droit international public.

HAC 126 – Droit international public II

Le cadre d'exercice de la souveraineté de l'Etat (Territoires, espace aérien, espace maritime, fleuve et canaux internationaux).

HAC 127 – Libertés publiques

I – Fondements des libertés publiques.

– Fondements philosophiques

– Fondements économiques

– Fondements politiques

II – Régime juridique comparé des libertés publiques.

– Libertés publiques et régimes libéraux

– Conception formelle

– Critique de cette conception

– Libertés publiques et régimes socialistes.

– Conception concrète

– Appréciation critique

III – Régime juridique des libertés publiques en Algérie.

(Etude de certains régimes juridiques).

HAC 128 – Droit des biens de l'administration et des travaux publics

I – La domanialité :

La théorie classique du domaine.

1 – L'origine de la théorie classique

2 – L'évolution des critères de distinction

3 – La composition du domaine public

4 – La composition du domaine privé

5 – Le régime juridique du domaine des collectivités publiques.

Les apports successifs de la législation algérienne jusqu'à la Révolution Agraire.

La recherche d'une théorie nouvelle du domaine

1 – Historique du régime des biens

2 – Des biens vacants à la révolution agraire : l'inadéquation des concepts classiques de la domanialité. Le domaine et la révolution agraire en Algérie.

3 – Vers une nouvelle théorie du domaine.

L'exemple des ex-biens vacants.

Evolution de leur nature juridique et de leur régime juridique

Les utilisations du domaine

1 – Les utilisations du domaine affecté aux services publics

2 – Les utilisations du domaine affecté aux entreprises publiques

3 – Les utilisations du domaine affecté à l'usage direct et collectif du public

4 – Les utilisations du domaine affecté à l'usage direct et privatif des particuliers.

II – La cession forcée des biens.

Etatisation – Nationalisation –

Expropriation pour cause d'utilité publique.

Réquisition

III – Les travaux publics –

Les nations mises en œuvre

La réalisation des travaux publics : la conjugaison de prérogatives exorbitantes et de garanties, de responsabilités élargies et de contrôles.

La responsabilité à l'occasion des dommages de travaux publics

IV – Les interventions de la puissance publique en matière immobilière.

HAC 129 – Les idées politiques

La pensée socialiste et les différents courants socialistes.

Le socialisme utopique – Le socialisme scientifique – Le Marxisme, l'apport de Lénine – L'apport de Mao-Tsé-Toung.

La construction du socialisme : étude comparée

Le socialisme en Algérie.

HAC 130 – Droit du travail

Evolution du droit du travail dans le monde ; le Droit du travail comme conquête des travailleurs. Les droits des travailleurs dans les pays à économie capitaliste et dans les pays socialistes.

La situation du travailleur dans l'entreprise.

A – Dans l'entreprise privée :

1 – Dans un pays capitaliste

2 – Dans l'entreprise privée algérienne.

- B – Dans l'entreprise publique.
- 1 – Dans un pays capitaliste
- 2 – Dans l'entreprise de pays socialiste : URSS, Chine, Yougoslavie.
- 3 – Dans l'entreprise socialiste algérienne (entreprise industrielle et agricole).

Les Rapports Collectifs :

- Le droit syndical

Historique

Sens et rôle du syndicat en Algérie

Structures syndicales

Régime juridique du syndicat (étude comparée).

- Le droit de la grève : signification : la grève comme arme du travailleur dans son combat contre l'exploitation dans une économie capitaliste.

La grève comme moyen de lutte contre la bureaucratie : exemple des pays socialistes, régimes de la grève, études comparées.

- La solution pacifique des conflits de travail

Définition des conflits collectifs

Procédés de règlement.

Les conventions collectives : signification de la convention collective dans l'entreprise socialiste et dans l'entreprise privée. Etude des différents régimes de la convention collective selon la nature des rapports existant entre les travailleurs et l'employeur.

Cas des conventions collectives en Algérie.

La formation et la cessation de la relation de travail :

- Définition de la relation de travail

- Formation de la relation de travail

Le contrat de travail : définition

L'entrée du travailleur dans l'entreprise

- La cessation de la relation de travail.

Cessation par force majeure

Cessation de la relation à durée déterminée

Cessation de la relation à durée indéterminée : droit de licenciement (délai-congé, rupture abusive, licenciement irrégulier, indemnité de licenciement).

Obligations consécutives à la cessation.

- La rémunération du travail : étude comparée

Notion de salaire

Fixation du salaire

Régime juridique de la créance de salaire

- La durée du travail :

Durée hebdomadaire

Repos hebdomadaire et jours fériés

Congés payés

Emploi et formation professionnelle

– Le travailleur étranger :

Le travailleur algérien émigré

Le travailleur étranger en Algérie (salarié).

HAC 131 – Droit des agents de l'état

I. – Les bases socio-politiques de la fonction publique

1. Fonction publique et société

2. Fonction publique et idéologie politique

3. Fonction publique et système politique

4. Fonction publique et réforme administrative

5. Fonction publique, bureaucratie et technocratie.

II. – Les bases socio-économiques de la fonction publique.

1. Fonction publique et sous développement

2. Economie de la fonction publique

III. – Les bases juridiques de la fonction publique.

1. La conception anglo-saxonne : le « civil service » britannique, la fonction publique aux Etats-Unis d'Amérique.

2. La conception socialiste : la fonction publique en U.R.S.S, la fonction publique en Chine, la fonction publique en Yougoslavie

3. La conception française.

IV. – L'organisation générale de la fonction publique en Algérie.

1. Définition du fonctionnaire

2. Organisation de la fonction publique (organes centraux, organes internes).

3. Structures de la fonction publique (notions de corps, d'emploi, de fonction)

4. Contentieux de la fonction publique.

V. – La carrière du fonctionnaire.

1. Définition du fonctionnaire.

2. Organisation de la fonction publique (organes centraux, organes internes).

3. Structures de la fonction publique (notions de corps, d'emploi, de fonction).

4. Contentieux de la fonction publique.

VI. – La situation du fonctionnaire.

1. Droits et obligations

2. Régime disciplinaire.

VII. – La fonction publique et l'entreprise socialiste

1. L'extension du statut de la fonction publique au personnel des entreprises socialistes
2. Les problèmes posés.

HAC 132 – Les commerçants et les actes de commerce.

- Acte de commerce
- Les commerçants
- Fonds de commerce.

HAC 133 – Sociétés commerciales et opérations commerciales

- Sociétés commerciales et opérations commerciales
- Valeurs mobilières,
- Banques
- Opérations bancaires.

HAC 134 – Droit musulman

- Etude des règles de droit musulman intégrées actuellement au droit positif, de quelques pays appartenant à des rites différents.
- Eléments empruntés au droit de la famille et des obligations.

HAC 135 – Droit des contrats commerciaux et des actes de commerce.

Présentation et analyse des différents types de contrats commerciaux, notamment :

- Les contrats de vente
- Les contrats de transport
- Les contrats de commission
- Les contrats de gage.
- Etude des effets de commerce.

HAC 140 – Faillite règlement judiciaire et droit fiscal.

La faillite et le règlement judiciaire : leur importance dans les pays capitalistes, leur place en Algérie, leur réglementation,
Le Droit fiscal.

HAC 141 – Théorie et organisation comparées des services publics administratifs.

- I – L'expérience et la théorie classique du service public.
- A – L'expérience du S.P. dans un pays libéral
- 1 – Histoire du S.P.
 - a) les « antécédents » du service public durant la monarchie
 - b) le S.P. au XIXe siècle, naissance de l'état libéral

- 2 – Lois différenciées suivant les services
 - a) service administratif et service industriel et commercial
 - b) service public et action économique (extension de la notion de service public).
- D – L'avenir du service public et action économique (extension de la notion de service public).
- D – L'avenir du service public en Algérie
 - 1 – Centralisation et décentralisation – La politique fondative ou corporative – Les service public locaux –
 - 2 – Le service public – appareil d'Etat et la prise en charge des activités de S.P. par le peuple.
 - 3 – Le maintien de la notion de S.P. et l'opposition public/privé – Problèmes du droit de la transition.

HAC 142 – Les collectivités locales et régionales comparées

- I. Les collectivités locales dans l'organisation générale de l'état, la démocratie locale comparée ; collectivités locales, régionales et fédéralisme ; collectivités locales et décentralisation ; organisation locale et déconcentration.
- II. Exemples comparés : la commune française, la commune anglaise (local gouvernement), la commune yougoslave, la commune chinoise, la commune soviétique, la commune marocaine, la commune tunisienne.
- III. Les organes locaux en Algérie : Les organes délibérants, exécutifs, statut et fonctionnement des organes locaux. Le parti et les organes locaux.
- IV. La participation des collectivités locales au développement général. Attributions économiques, sociales, culturelles et techniques, les collectivités locales et la révolution agraire, les entreprises locales, la planification locale.
- V. Les finances locales : budget, comptabilité et fiscalité, l'aide de l'état aux collectivités locales, les programmes spéciaux. Le patrimoine local.
- VI. Les structures territoriales : Scissions, fusions, regroupements. La conférence communale, les syndicats de communes et de wilayas ; les structures régionales, la région, la daïra ; le statut particulier de la ville d'Alger ; les villages de la révolution agraire.
- VII. Le personnel des collectivités locales
- VIII. La police locale : police urbaine et police rurale, statut, fonction, rôle.

HAC 143 – Droit international privé I – Les règles de conflits historiques

- 1. Domaine du Droit international privé
 - 2. Les sources du Droit international privé
 - 3. Nature du Droit international privé.
- Les règles de conflits
- 1. La situation antérieure
 - 2. L'évolution postérieure.

- 1 – Les règles de rattachement.
- 1. Les conflits de qualification.
- 2. Les catégories de rattachement.
 - Le statut personnel
 - Le statut réel.
 - Les actes et les faits juridiques.
- 2 – Les complications du jeu normal des règles de conflits.
 - Le renvoi
 - L'ordre public
 - La fraude à la loi
 - Les relations dans le temps.
- 3 – Le rôle de la loi étrangère et de la loi du for dans le fonctionnement de la règle de conflit.
 - Le rôle de la loi étrangère
 - Le rôle de la loi du for.

HAC 144 – Droit de la famille

- Le mariage
- Le divorce
- La filiation
- Les incapacités.

HAC 145 – Droit comparé

Intérêt et objet du droit comparé.

Les différents systèmes de droit, leur signification politique économique et social

- Les systèmes de droit romano-germanique,
- Le système de la Common-Law
- Les systèmes de droit religieux et traditionnel
- Les systèmes de droit socialiste.

HAC 146 – Le contentieux international et la responsabilité internationale

I – Position et évolution du problème : le fondement de la responsabilité internationale

- 1 – Caractère général et normal du contentieux de la responsabilité
- 2 – Caractère exceptionnel et régional du contentieux de l'annulation
- 3 – Caractère particulier du contentieux de la répression. Responsabilité pénale internationale.
- 4 – Diversité des organes compétents pour connaître du contentieux international.

II – De la qualification des différends internationaux

- a) Des différends politiques
- b) Des différends juridiques et de l'incertitude des catégories juridiques.
- c) Des différends économiques et le contentieux économique international.
- d) Des conflits entre les états et les personnes physiques
- e) Des conflits entre les états et les personnes morales.
- f) Des conflits entre les états et les organisations internationales
- g) Des conflits entre les organisations internationales entre-elles.

III – La responsabilité internationale

- a) Les conditions de recevabilité tenant à la personne de la victime
- b) Les conditions de recevabilité tenant au déroulement de la procédure
- c) La faute ou l'acte internationalement illicite
- d) Le fait dommageable et l'intérêt pour agir.

IV – Les organes et les méthodes de règlement :

1 – Les organes et méthodes diplomatiques et politiques :

- Négociation
- Canalisation
- Bons offices
- Médiation
- Enquête internationale

2 – Les organes et méthodes juridictionnels :

- L'arbitrage
- La cour internationale de justice
- Les autres cours

3 – Le rôle des organisations internationales :

- Les organisations politiques
- Les organisations économiques
- Les organisations sociales.

HAC 147 – Théories et organisations comparées des entreprises publiques

I – Notion de l'entreprise publique

A – Dans un système capitaliste.

a) les antécédents à l'intervention étatique actuelle, les manufactures d'état.

l'interventionnisme du XXe – le dirigisme

b) Explications de cette intervention,
échec des explications néo-classique,

l'explication par la dévalorisation d'une partie du capital social.

c) Les effets juridiques. Le régime ambigu de l'entreprise publique, échec du statut commun, diversité des régimes juridiques (entreprise nationale, société d'Etat, office, etc. Définitions classiques.

d) Problèmes actuels :

- l'efficacité de l'entreprise
- la démocratisation de la direction. (étatisation, nationalisation).
- B - Dans un système socialiste.
- a) rappels sur la transition du capitalisme au socialisme, la direction économique par l'Etat des travailleurs.
- b) « l'accumulation primitive socialiste » et la planification.
- c) régime de l'entreprise :
 - l'entreprise soviétique. Réformes des 1965
 - l'expérience yougoslave : L'autogestion
 - l'expérience chinoise : Révolution culturelle et organisation économique.
- II - L'entreprise socialiste algérienne
- A - Les antécédents.
- a) le legs français b) l'organisation économique postérieure de 1962.
- c) grands traits des entreprises publiques algériennes jusqu'au code de 1971.
- B - La charte et l'ordonnance de l'entreprise socialiste. 16 Novembre 1971
- a) les principes, les problèmes de transformation des rapports de production.
- b) l'organisation théorique de l'entreprise. Les différents organes et leurs relations.
- c) les applications du code de l'entreprise socialiste depuis 1972.
- C - Le régime de l'entreprise socialiste.
- a) entreprise et unité économique.
- b) le personnel de l'entreprise.
 - statuts des travailleurs, des cadres, des dirigeants.
 - le syndicat et les droits des travailleurs.
 - Le problème de l'unité des statuts : Problème de la disparition du salariat.
- c) les biens de l'entreprise
 - capital social et actif social
 - immeubles / meubles
 - le problème de la domanialité
 - les cas de concession
- d) le contrôle de l'entreprise
 - contrôle de l'entreprise
 - contrôles externes. La tutelle technique - le ministère des finances.
 - le plan.
- e) les activités de l'entreprise
 - régime des contrats
 - la responsabilité
 - la faillite / saisie
 - le code des marchés.
- f) les finances de l'entreprise.

HAC 148 – Révolution agraire, autogestion et coopération

I – Problématique de la révolution agraire

10 – La notion de réforme agraire

10 0 Les réformes du type libéral

10 1 Les réformes de type socialiste

11 – La révolution agraire en Algérie

10 21 Colonisation et dépossession foncière

10 22 Colonisation et concentration foncière

10 23 Répartition de la propriété foncière et stratification sociale.

10 24 L'idée de réforme agraire dans le mouvement libéral

10 25 Les différents projets de réforme agraire.

II – Le cadre institutionnel

20 – Le Déroulement inorganisé de la décolonisation agraire.

20 0 L'état de vacances et l'autogestion spontanée.

20 1 Les décrets de Mars 63 et l'organisation de l'autogestion ;

20 2 La réorganisation de l'autogestion en 1968

21 – Le cadre de réalisation de la 2ème étape de la R. A.

21 0 Les transformations de l'appareil administratif

21 1 Le rôle de parti et des organisations de masse.

21 2 Les apports extérieures

21 3 Volontariat et service national.

III – Le droit des structures foncières :

30 – Les modalités de l'appropriation publique

30 1 Les nationalisations

30 10 Le contenu des nationalisations

30 100 La déclaration de vacances, la mise sous protection de l'état et l'établissement des propriétés européennes.

30 101 Les confiscations politiques des terres de certaines nations.

30 102 Le champ d'application des mesures de nationalisation en 1971.

Les terres et moyens de production agricole

L'absentéisme

La limitation

Les autres nationalisations.

30 11 Les modalités juridiques de nationalisation

30 110 Les décisions de nationalisation

30 111 L'indemnisation

30 112 Le contrôle administratif et juridictionnel des mesures.

30 2. Les autres techniques d'appropriation publique

30 20 L'acquisition amiable

30 21 L'exercice du droit de préemption

- 30 22 Les donations de terres.
- 31 – Les régimes de propriété foncière
- 310 – La propriété d'état
- 31 00 L'application du régime de la douanialité
 - aux terres du secteur socialiste
 - aux terres versés au F. N. R. A.
- 31 01 Eléments pour une théorie de la propriété socialiste
 - la notion de la propriété socialiste
 - le statut du F. N. R. A.
- 311 – La propriété privée
- L'impact de la révolution agraire.
- 31 10 Sur la constitution de la propriété privée
- 31 11 Sur les statuts fonciers
- 31 12 Sur le transfert de la propriété
 - Les cessions à titre
 - Les successions (problème de l'indivision)
 - Le remembrement
- 31 13 Sur la publicité foncière
 - Livre foncier
 - Cadastre
- IV. Le droit des structures d'exploitation
- 40. L'exploitation du secteur collectif
 - 400 L'attribution des terres
 - 400 1 Les modalités d'attribution
 - 400 10 L'attribution par unilatéral
 - 400 11 Le contrat d'attribution
 - 400 2 Le statut des attributaires
 - 400 20 L'autogestionnaire
 - 400 21 L'attributaire de la révolution agraire
 - 401 Les modes de gestion
 - 40 10 L'entreprise autogérée
 - 40 11 Les différentes formes de coopératives
 - 402 Le contrôle de l'état
 - 40 20 Le contrôle juridique
 - 40 21 Le contrôle économique et financier
- 41. L'exploitation du secteur privée
 - 410 Les limites au droit d'usage
 - 41 00 Les obligations de mise en valeur
 - 41 01 Les droits d'usage sur l'eau
 - 41 02 L'intégration des exploitations dans les plans communaux de développement.

- 411 L'ouverture au système coopératif
- 41 00 Le principe de la libre adhésion
- 41 11 Incitations de l'Etat et avantages.
- 42. La réglementation du fermage et du salariat
- 420. La suppression du « Khammessat »
- 421. L'exploitation par substitution dans le cadre de la R. A.
- 422. La réglementation du salariat.

HAC 149 – Systèmes administratifs et sociétés

I – Systèmes administratifs et modes de production

- Systèmes administratifs et mode de production capitaliste
- Systèmes administratifs et mode de production socialiste
- Systèmes administratifs et mode de production en transition vers le socialisme.

II – Systèmes administratifs et idéologie de l'administration

- Idéologie idéaliste de l'intérêt général et du bien commun
- Idéologie positiviste de la nationalisation
- Idéologie fonctionnaliste
- Idéologie de la communication
- Critique Marxiste de ces idéologies
- Controverses actuelles entre les différents courants socialistes (Soviétique, Yougoslave, Chinois) sur le rôle et le devenir de l'administration.

III – Systèmes administratifs et formation sociale

- Influence de l'histoire
- Influence des classes sociales
- Influence de la tradition, l'innovation, la révolution
- Influence de la colonisation etc. . . .

IV – Systèmes administratifs et opinion publique

- l'administration vue par elle même : modèles et comportements.
- l'administration vue par les administrés : communication, secret, influences, tensions, et aspirations.
- Le contrôle de l'administration
 - a) les contrôles formels et directs : administratif, juridictionnel, législatif.
 - b) les contrôles réels et indirects : Administration et forces politiques (partis, syndicats, groupes de pression); Administration et contrôle populaire.

HAC 150 – Droit international privé II – Les règles matérielles du droit international privé.

- 1 – Les conflits de juridiction.
- 2 – La nationalité.
- 3 – La condition des étrangers.

HAC 151 – Droit international et développement

La colonisation, histoire et évolution.

Colonisation et impérialisme

Transformation des relations internationales par la lutte pour la libération politique. Impacts sur le Droit International Classique

L'opposition de règles nouvelles en Droit International Public et leur liaison avec la lutte des peuples pour la libération économique. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le principe de la souveraineté permanente, sur les ressources naturelles. Les instruments juridiques de réalisation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. La lutte pour la récupération des richesses nationales et ses effets sur les relations internationales. Les nationalisations, la coopération internationale. La remise en cause, des concepts d'aide et d'assistance. La remise en cause des systèmes de coopération qui ont suivi l'accession des états nouveaux à la souveraineté internationale.

Le système des Nations Unies pour le développement, sa genèse. Les principales organisations mondiales et régionales pour le développement. Les efforts des pays en voie de développement pour organiser la production et la commercialisation des produits de bases. L'impact de ces organisations sur la transformation du droit international.

L'investissement international. Le commerce international et la détérioration des termes de l'échange. Appréciation critique de l'action des Nations Unies. La C. N. U. C. E. D.

Les différents aspects de la lutte pour la démocratisation des relations internationales.

HAC 152 – Droit pétrolier

- Tableau historique sur l'activité pétrolière en Algérie.
- L'importance des hydrocarbures dans les économies modernes.
- Les hydrocarbures comme instrument du développement économique.
- La domination occidentale sur l'exploitation des richesses pétrolières
- Les sociétés dites multinationales.
- Le cartel.
- L'apparition et le développement des sociétés d'Etat : signification politique et économique.
 - I – Le régime de l'activité pétrolière en Algérie.
 - A – Conditions d'obtention des titres miniers.
 - Capacité technique et financière.
 - Contrôle des sociétés : Contrôle du capital social – Contrôle sur la nationalité.
 - B – Le pouvoir d'intervention de l'administration.
 - L'évolution historique et politique de ce pouvoir
 - Intervention de l'administration dans l'optique du développement économique.

1. Le pouvoir discrétionnaire de l'administration pour l'action des permis.
Sa nécessité, sa portée et ses limites pour un pays en voie de développement : exemple algérien.

2. Le pouvoir lié de l'administration pour l'exploitation des hydrocarbures.
Ces fondements économiques.

- cas du code pétrolier saharien

- cas de l'ordonnance du 12 Avril 1971.

C - Le régime de la recherche et de l'exploitation pétrolière.

D - Le transport des hydrocarbures

E - Le régime fiscal et juridictionnel

1. La fiscalité pétrolière

- Le prix fiscal, les autres formes de prix.

- La domination occidentale et la formation des prix pétroliers.

- Le rôle de l'O. P. E. P. et le l'O. P. A. E. P. dans ce domaine.

- Transformations récentes dans le domaine de la fiscalité pétrolière. Liaison avec les transformations concernant les autres ressources naturelles.

2. Le régime juridictionnel.

- De l'arbitrage international à la compétence des juridictions nationales.

- L'arbitrage international comme instrument de domination aux mains des sociétés étrangères.

- Utilisation des procédures arbitrales pour contrecarrer l'intervention de l'état algérien.

II - L'organisation de l'activité pétrolière.

A - La mise en place des organismes nationaux.

1. La direction de l'énergie et des carburants, sa nature, son rôle.

2. La Sonatrach.

- Création

- Organisation

- Le développement de ses activités.

3. Les autres organismes.

- L'institut algérien des pétroles

- Les autres organismes de formation

- Les sociétés dites de services pétroliers.

B - L'action pour la récupération des hydrocarbures.

- Le rachat des biens de quelques sociétés étrangères.

- La mise sous contrôle de l'état de Juin 1967

- Les nationalisations : étude approfondie :

- Sous l'angle du droit interne

- du point de vue des relations internationales

- nationalisations algériennes et le droit international - position du problème - Droit international classique et droit international contemporain.

C – La coopération dans le domaine des hydrocarbures.

1. Des accords d'Evian de Mars 1962 aux accords d'Alger de Juillet 1965.
2. L'association dirigée par la Sonatrach : l'application du régime de l'ordonnance du 12 Avril 1971.

HAC 153 – Droit maritime

Le navire – L'affrètement et le transport maritime – Les ventes maritimes – Les assurances maritimes – Les avaries communes.

HAC 154 – Droit des assurances

Histoire du droit des assurances en Algérie, sa liaison avec la domination économique.

Les principales formes d'assurance, leur contenu, les sociétés et entreprises d'assurance, le contrat d'assurance, les droits et obligation contractuelles.

Le contrôle de l'Etat sur les organismes d'assurance.

La réassurance.

HAC 155 – Voies d'exécution

Les biens insaisissables,

Les saisies, les saisies mobilières, et immobilières, les différents types de saisies,

Notions sur la procédure d'ordre et de contribution.

HAC 156 – Droit patrimonial de la famille

Présentation et analyse de différents régimes matrimoniaux, contenu et signification socio-politique.

Régime de la séparation de biens

Les successions en pays capitalistes,

Les successions en pays socialistes,

Les successions en Algérie,

Les libéralités.

HAC 157 – Droit de la propriété industrielle, littéraire et artistique

Législation algérienne de la propriété industrielle : brevets d'invention, marques de commerce et de fabrique, dessins et modèles, appellations d'origine.

Les conventions internationales pour la protection de la propriété industrielle.

Législation algérienne de la propriété littéraire et artistique : les œuvres protégées, les droits de l'auteur.

Les conventions internationales pour la protection de la propriété littéraire et artistique.

HAC 158 – Droit des transports terrestres et aériens

I – Transports terrestres :

1 – Droit interne : organisation et politique des transports. Les organismes algériens de transport. Le contrat de transport.

2 – Le transport terrestre international : les conventions internationales de transports terrestres.

II – Transports aériens :

Les transports aériens en Algérie et dans le monde.

1 – Droit interne : l'organisation et politique du transport aérien en Algérie. Le contrat de transport aérien.

2 – Les conventions internationales de transport aérien.

Arrêté du 20 Juin 1974 fixant la liste et le contenu des modules de Pharmacie.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu le décret n° 71-216 du 25 Août 1971 portant organisation des études en vue du diplôme de Pharmacien,

Vu le décret n° 71-239 du 3 Septembre 1971 portant dissolution des facultés de médecine et de pharmacie et création au sein de chaque université, d'un institut des sciences médicales,

Arrête :

Article 1^{er} – La liste des modules de pharmacie enseignés au sein des instituts des sciences médicales, est fixée conformément à l'annexe du présent arrêté.

Art. 2. : – Le présent arrêté sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le le 20 Juin 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Annexe

Signé : M. S. BENYAHIA.

Liste et contenu des modules de Pharmacie

PHARMA. 101 Chimie minérale pharmaceutique	V. Horaire semestriel 100 h. pré-requis M 004 P 003 P 004 C 003
PHARMA. 102 Chimie organique pharmaceutique I	V. Horaire semestriel 100 h. pré-requis M 004 P 003 P 004 C 003
PHARMA. 103 Physique pharmaceutique	V. Horaire semestriel 80 h. pré-requis M 004 P 003 P 004 P 005 C 003

PHARMA. 104 Chimie analytique I	V. Horaire semestriel 80 h. pré-requis M 004 P 004 P 003 P 005 C 003
PHARMA. 105 Anatomie physiologie pathologie	V. Horaire smestriel 80 h. pré-requis BIO 104 C 004
PHARMA. 106 Chimie organique pharmaceutique II	V. Horaire semestriel 80 h. pré-requis Pharma. 102 C 004
PHARMA. 107 Pharmacognosie	V. Horaire semestriel 100 h. pré-requis BIO 105
PHARMA. 108 Pharmacie-techniques pharmaceutiques	V. Horaires semestriel 100 h. pré-requis Pharma. 103 Pharma. 104.
PHARMA. 109 Chimie analytique II	V. Horaires semestriel 90 h. pré-requis Pharma. 101-103-104-106
PHARMA. 110 Pharmacologie	V. Horaire semestriel 100 h. pré-requis Pharma. 105-106-107.
PHARMA. 111 Bactériologie immunologie médicale	V. Horaire semestriel 80 h. pré-requis BIO 104-105-106
PHARMA. 112 Parasitologie mycologie hématologie	V. Horaire semestriel 90 h. pré-requis BIO 101-102-103-104-106
PHARMA. 113 Biochimie clinique pathologie	V. Horaire semestriel 80 h. pré-requis Pharma. 101-104-105-106
PHARMA. 114 Microbiologie appliquée	V. Horaire semestriel 80 h. pré-requis Pharma. 105-111
PHARMA. 115 Parasitologie mycologie appliquée	V. Horaire semestriel 60 h. pré-requis Pharma. 105-111-112
PHARMA. 116 Hématologie immunologie appliquée	V. Horaire semestriel 80 h. pré-requis Pharma. 111-112
PHARMA. 117 Examen cytologique	V. Horaire semestriel 50 h. pré-requis Pharma. 114-115-116
PHARMA. 118 Epidémiologie	V. Horaire semestriel 60 h. pré-requis Pharma. 114-115-116
PHARMA. 119 Hydrologie bromatologie	V. Horaire semestriel 80 h. pré-requis Pharma. 109-114
PHARMA. 120 Biochimie clinique (Analyses fonctionnelles)	V. Horaire semestriel 80 h. pré-requis Pharma. 109-113
PHARMA. 121 Toxicologie	V. Horaire semestriel 80 h. pré-requis Pharma. 109-110-113
PHARMA. 122 Synthèse pharmaceutique I	V. Horaire semestriel 70 h. pré-requis néant.
PHARMA. 123 Pharmacotechnie I	V. Horaire semestriel 100 h. pré-rquis néant.
PHARMA. 124 Contrôle des médicaments I (contrôle physico-chimique).	V. Horaire semestriel 120 h. pré-requis néant.

PHARMA. 125 Industrie des profils biologiques	V. Horaire semestriel 60 h. pré-requis néant.
PHARMA. 126 Pharmacotechnie II	V. Horaire semestriel 80 h. pré-requis néant.
PHARMA. 127 Contrôle des médicaments II (Microbiologique–Biologique Toxicologique).	V. Horaire semestriel 120 h. pré-requis néant.
PHARMA. 128 Synthèse pharmaceutique II	V. Horaire semestriel 60 h. pré-requis néant.
PHARMA. 129 Technologie industrielle (conception des usines gestion et législation).	V. Horaire semestriel pré-requis néant.

PHARMA 101 – Chimie minérale pharmaceutique

Volume horaire : 100 h ; Cours 70 h ; – T. P. : 30 h

1. Etude des bases physico-chimiques de la classification périodique.

2. Etude comparée des diverses classes d'éléments du tableau, basé sur les variations des propriétés chimiques (métaux vrais, métaux à 18 électrons, métaux de transition, métalloïdes, gaz rares).

3. Etude des familles, de Ia à VIIa et de Ib à VIIb.

Cette étude doit porter sur les propriétés comparées sur le plan chimique des éléments dans leur famille et les analogies et différences avec les propriétés des familles immédiatement voisines. (Etude des préparations et des structures cristallines, très succinctes).

4. Etude détaillée du comportement chimique des éléments à leurs différents états d'oxydation de leurs réactions d'identification chimique et de leurs applications analytiques éventuellement.

Les éléments à étudier en détail sont :

H, Li, Na, K, Be, Mg, Ca, Sr, Ba, B, Al, Ti, C, Si, Sn, Pb, N, P, As, Sb, Bi, O, S, Se, Te, F, Cl, Br, I, Cr, Mn, Fe, Co, Ni, Cu, Zn, Mo, Pd, Ag, Cd, Os, Pt, Au, Hg (éléments et composés).

5. Notions succinctes sur les éléments ne faisant pas partie de cette liste.

Travaux pratiques.

Portant sur les différentes méthodes d'analyse minérale qualitative (Chimie).

N. B. Les matières premières d'origine minérale utilisées dans la préparation des médicaments ou présentant des propriétés pharmaco-dynamiques doivent faire l'objet de notions complémentaires envisagées lors de l'étude systématique des éléments.

PHARMA 102 – Chimie organique pharmaceutique I

Volume horaire : 100 h ; Cours : 40 h ; T. D. : 30 h ; T. P. : 30 h

I – cours.

a) Rappels :

Isomérisation et stéréochimie

Conjugaison, Mésonérie, Résonance

Effets structuraux

b) Réactions Radicalaires :

Notions d'initiateurs et de catalyseurs

c) Réactions ioniques :

Additions

Eliminations

Substitutions nucléophiles

Substitutions électrophiles

Transpositions

d) Transferts électroniques concertés :

Cyclisations (Diels et Alder . . .)

Décarboxylations

e) Initiation aux principales méthodes physiques et spectrales

d'identification des molécules organiques. (I)

Ultra-violet – applications pratiques

Infra-rouge

f) Nomenclature, classification des fonctions simples :

1. Hydrocarbures aliphatiques et alicycliques

2. Terpènes et Terpénoïdes (menthol), Pinènes, Terpène, Eucalyptol, Camphre et dérivés, Santonine).

3. Hydrocarbure aromatique

(I) dont le principe devra être acquis en physique – seul le déchiffrement des spectres étant ici intéressant. La spectrométrie de masse sera étudiée en option pharmacie industrielle ainsi que la résonance magnétique nucléaire.

4. Dérivés halogènes

5. Dérivés organo-métalliques

6. Alcools, phénols, éthers-oxydes, thiols

7. Dérivés nitrés et nitrosés

8. Amines

9. Aldéhydes, cétones, quinones

10. Acides carboxyliques et dérivés (halogénures d'acyle, anhydrides, esters, amides, nitriles).

Cette étude sera strictement orientée vers des composés d'intérêt pharmaceutique.

II. Travaux pratiques :

Analyse élémentaire, dérivés trihalogènes du méthane.

Séparations d'acides, amines et alcaloïdes, aldéhydes, cétone, alcools, phénols, chromatographie sur colonne et sur plaques, distillation fractionnée, dis-

tillation sous vide, entraînement à la vapeur, saponification du salol, cinétique chimique : saponification de l'iodure de méthyle.

PHARMA 103 – Physique Pharmaceutique

Volume horaire : 80 h.

I. Phénomènes de surface :

- Phénomènes superficiels en phase liquide.
- La surface des solides. Mouillement. Absorption (échangeurs d'ions).
- Mesures en physique des surfaces (rappel).

II. Colloïdes et Macromolécules.

- Généralités
- Propriétés cinétiques des colloïdes (ultracentrifugation).
- Propriétés optiques des colloïdes. Applications.
- ultramicroscopie
- néphélométrie
- absorptométrie
- Propriétés électriques et stabilité des colloïdes.

Equilibre de Donnan.

III. Applications biologiques et techniques de la physico-chimie.

- Mécanismes physico-chimiques de la régulation de l'équilibre acide-basique.

- Propriétés physico-chimiques des membranes cellulaires.

Equilibre électro-osmotiques.

- Electrophorèse.
- Chromatographie. Radio-chromatographie.

IV. Méthodes diverses.

- Polarimétrie.
- Réfractométrie.
- Photométrie d'émission.
- Photométrie par absorption atomique.
- Fluorométrie.
- Distillation-cryométrie.
- Radioactivité. Spectromètre de masse.
- Séparation des gaz.

Travaux pratiques de physique :

Ils portent sur les principaux appareils utilisés dans les différents domaines de la pharmacie.

1. Balance.
2. Viscosité.
3. Tension superficielle.

4. Microscope.
5. Réfractomètre.
6. Polarimètre.
7. Spectroscopie.
8. Spectrophométrie.
9. Chromatographie.
10. Electrophorèse.

PHARMA 104 – Chimie Analytique I

Volume horaire : 80 h ; Cours : 40 h ; T.P. et T.D. : 40 h.

I. Principes des méthodes volumétriques d'analyse :

- Protométrie en milieu aqueux : pH-métrie, tampons, titrations.
- Protométrie en milieu anhydre, ionisant et non ionisant.
- Méthodes oxydimétriques par formation de complexes et précipitation :

Manganimétrie.

Cérimétrie.

Chromométrie.

Chlorométrie, bromométrie, iodométrie.

Complexométrie.

Cuprométrie.

Mercurimétrie.

Argentimétrie.

Gravimétrie et notion de thermo-analyse.

Volumétrie en milieu bi-phasique (réactifs tensioactifs et divers).

II. Méthodes électrochimiques d'analyse.

Conductimétrie.

Electrogravimétrie.

Polarographie.

Ampèrométrie.

Coulométrie.

Potentiométrie.

III. Travaux pratiques :

Ils portent sur les manipulations et se rapportent aux 2 chapitres principaux du programme.

PHARMA 105 – Anatomie, Physiologie, Pathologie Humaine

Volume horaire : 80 h ; Cours : 60 h ; T.D. : 20 h.

I. Anatomie :

1. Appareil cardio-vasculaire

2. Appareil respiratoire

3. Appareil digestif
4. Appareil génito-urinaire
5. Appareil nerveux
6. Glandes endocrines
7. Appareil locomoteur
8. Appareil lympho-ganglionnaire
9. Organes des sens et de la peau

II. Physiologie :

1. Physiologie générale du muscle
2. Physiologie générale du nerf
3. Physiologie des différents organes des sens
4. Sang, lymphes et physiologie de la circulation du sang
5. Physiologie de la respiration
6. Physiologie de la digestion
7. Excrétion urinaire
8. Physiologie du système endocrinien
9. Rations alimentaires et bioénergétiques.

III. Pathologie :

1. Physiopathologie du choc
2. Insuffisance cardiaque
3. Insuffisance respiratoire
4. Insuffisance hépatique
5. Insuffisance rénale
6. Hyperthyroïdies
7. Hypothyroïdies
8. Insuffisance surrénales
9. Diabète
10. Généralités sur le cancer.

PHARMA 106 – Chimie Organique Pharmaceutique II

Volume horaire : 80 h ; Cours et T.D. : 40 h ; T.P. : 40 h.

Etudes des fonctions multiples et des hétérocycles – Structure des produits pharmaceutiques appartenant à ces groupes.

Composés organo-minéraux (à base de Sb, Ag, Cu, As, Bi, Iode, Hg).

- Phénols – alcools
- Aldéhydes – phénols
- Aldimines
- Ethers phényliques
- Acides – phénols
- Acides – cétones

- Acides – aldéhydes
- Acides – alcools
- Lactones – olides
- Amino-alcools
- Amino-aldéhydes
- Amino-phénols
- Amino-cétones
- Amino-acides
- Acides amidés
- Carbamides
- Uréines et uréides
- Produits pharmaceutiques à structure hétérocyclique (Hétérocycles de un à plusieurs noyaux).

Travaux pratiques : Initiation à la synthèse

- Bromure d'éthyle
- Parabromonitrobenzène
- Acétale d'éthyle
- Benzhydrol
- Hélianthine
- Benzoïne
- Acétaldéhyde
- Acétophénone
- Acide acéthylsalicyclique
- Acétanilide
- Benzanilide
- Anhydride acétique

PHARMA 107 – Pharmacognosie

Volume horaire : 100 h ; Cours : 70 h ; T.P. et T.D. : 30 h.

Législation pharmaceutique :

- Histoire de la pharmacie et historique du droit pharmaceutique.
 - Organisation professionnelle et administrative de la pharmacie en Algérie.
 - Définition juridique du médicament et réglementation particulière à certaines catégories de médicaments.
 - Déontologie pharmaceutique
 - Orientation professionnelle.
- Pharmacognosie générale :
- Définition, but et méthodes
 - Les plantes médicinales

- Chimie végétale : antibiotiques, alcaloïdes, hétérosides . . .
- Importance de l'essai : botanique, physico-chimique, physiologique
- Emplois : en nature, formes galéniques, extraction des principes actifs, hémisynthèses . . .

Produits d'origine végétale :

Le plan d'étude d'une drogue est :

- Définition
- Etude botanique : macroscopique et micoroscopique
- Etude chimique : principes actifs
- Action physiologique
- Essais : botanique – physico-chimique – physiologique
- Emplois

Produits d'origine animale :

- Etude des sources animales des préparations opothérapiques, hormones, enzymes, vitamines, sérums, vaccins . . .

PHARMA 108 – Pharmacie – Techniques Pharmaceutiques

Volume horaire : 100 h ; Cours : 80 h ; T.P. : 20 h.

A – Cours :

I – Méthodes d'obtention des formes galéniques intermédiaires

1. Division et Pulvérisation

Formes de la pharmacopée obtenues par ces méthodes

2. Dissolution simple et extractive

Formes de la pharmacopée obtenues par ces méthodes

3. Distillations

Formes de la pharmacopée obtenues par ces méthodes

4. Concentration – Dessication et Lyophilisation

Formes de la pharmacopée obtenues par ces méthodes

5. Stérilisation

6. Conservation

II – Méthodes d'obtention des formes d'administration

1. Mélanges simples et liquides

2. Mélanges complexes : Suspension – Dispersion – Emulsion

3. Compression

4. Conservation

III – Excipients et adjuvants des formes médicamenteuses et matériaux de conditionnement

IV – Les formes médicamenteuses

a) Voie orale :

doses multiples : solutés, émulsions, suspension

doses unitaires : comprimés, cachets, pillules, ampoules buvables.

- b) Voie parentérale :
 - exigences : pyrogène – isotonie, tampons – stérilité
 - solutés, suspensions, émulsions
 - c) Muqueuses : suppositoires, ovules – collyres – gargarismes – aérosols
 - d) Usage externe : pommade – lotions, liniment – objets de pansements – ligatures et sutures chirurgicales
- V – Préparation et essais galéniques des drogues
1. d'origine minérale
 2. d'origine végétale
 3. d'origine animale
- a) drogues utilisées en opothérapie : thyroïde, parathyroïde, préparation à base de thymus – d'extrait de cœur total – d'intestin grêle – d'estomac, capsules surrénales, glandes endocrines, thyroestimuline, préparation à base de foie, pancréas, préparation à base de sang, héparine.
 - b) drogues utilisées en enzymologie : pepsine, papaïne, pancréatine, inhibiteurs d'enzymes protéolytiques, hyaluconidase, streptokinase et streptodornase, enzymes thrombolytiques, peptones et protéolysat, protéases végétales.
4. Vitamines
 5. Sérums et vaccins
- B – Travaux pratiques :
- Consisteront en la préparation de quelques formes médicamenteuses et en une initiation aux essais galéniques.

PHARMA 109 – Chimie Analytique II

Volume horaire : 90 h ; Cours : 40 h ; T.P. : 50 h.

1. Etude des groupes des principes actifs pharmaceutiques et des bases physico-chimiques des méthodes d'obtention et d'analyse.
 2. Principes des méthodes d'obtention de chaque groupe et application à l'étude des drogues brutes de la pharmacopée.
 3. Etude détaillée des classes de médicaments :
 - a) Principes actifs d'origine végétale, essais et dosage (charbons, goudrons, essences, eaux distillées, alcaloïdes, etc. . . .)
 - b) Principes actifs d'origine fongique, essais et dosage (antibiotiques, antifongiques).
 - c) Principes actifs minéraux et organiques de synthèse : essais et dosage.
 - d) Principes actifs d'origine biologique : essais et dosages.
 - e) Excipients pharmaceutiques (supports, conservateurs, édulcorants, aromatisants, colorants, stabilisateurs, physiques, solvants et solubilisateurs, etc. . . .) essais et contrôles physico-chimiques.
 4. Méthodes d'essai et de dosage des formes d'administration (mélures, comprimés et dragées, suppositoires, ampoules, ect. . . .)
- Travaux pratiques :

Ils portent sur les essais et contrôle décrits dans la pharmacopée, en vigueur en Algérie.

PHARMA 110 – Pharmacologie

Volume horaire : 100 h ; Cours : 60 h ; T.P. et T.D. : 40 h.

La pharmacologie étudie la source, les propriétés physico-chimique physiologiques et la destinée des médicaments d'origine naturelle ou chimique. Sa définition est plus large que celle de la pharmacodynamie qui envisage les actions que les médicaments exercent sur les êtres vivants.

En pharmacologie générale seront traités les phénomènes généraux tels que :

- Pénétration des médicaments dans l'organisme, fixation, élimination, mode d'action . . .

Les principes des essais biologiques seront succinctement exposés.

En pharmacologie spéciale les actions médicamenteuses seront étudiées dans le cadre des groupes pharmacodynamiques envisagés succinctement.

- Médicaments du système nerveux central.
- Médicaments du système nerveux autonome.
- Médicaments de la plaque motrice.
- Histamine et agents antagonistes.
- Médicaments de l'appareil cardio-vasculaire.
- Médicaments de l'appareil urinaire.
- Médicaments du sang.
- Médicaments de l'appareil digestif.
- Médicaments de l'appareil respiratoire.
- Agents chimiothérapeutiques.
- Hormones de substances antagonistes des sécrétions hormonales.
- Vitamines.

PHARMA 111 – Bactériologie et Immunologie Médicale

Volume horaire : 80 h ; Cours : 60 h ; T.P. : 20 h.

I – Bactériologie spéciale et virologie spéciale :

- Généralités et techniques bactériologiques.
- Etude des divers groupes de bactéries d'intérêt médical.
- Généralités et techniques virologiques.
- Etude des divers groupes de virus d'intérêt médical.

II – Immunologie appliquée :

- Phénomènes immunitaires dans les infections bactériennes et virales – applications au diagnostic
- Pathologie de l'immunité
- Immuno – prévention – immunothérapie.

PHARMA 112 – Parasitologie – Mycologie – Hématologie

Volume horaire : 90 h ; Cours : 60 h ; T.P. : 30 h.

I – Parasitologie – Mycologie :

A – Cours :

- Amibiase
- Affections dues aux autres amibes et aux flagelles et cils.
- Trypanosomes
- Leishmanioses
- Toxoplasmose
- Paludisme
- Distomatoses
- Bilharzioses
- Gestodes parasites à l'état adulte
- Gestodes parasites à l'état larvoire
- Nématodes à transmission per os
- Nématodes à transmission transcutanée
- Les gâles
- La pédiculose et les ectoparasitismes dus aux puces et punaises
- Les dermatites dues aux autres ectoparasites
- Les teignes
- Les candidoses
- Les aspergilloses
- Les autres mycoses

B – Travaux pratiques :

- Amibes pathogènes de l'homme
- Flagelles des cavités ouvertes et cils
- Flagelles sanguicoles et tissulaires
- Sporozaires
- Trématodes
- Gestodes
- Nématodes
- Acariens
- Poux, puces, punaises
- Diptères brachycères
- Diptères nématocères
- Mycologie I (Dermatophytes)
- Mycologie II (Candidoses)
- Mycologie III (Aspergilloses, blastomycoses etc. . . .)

II – Hématologie :

A – Cours :

- Caractères physiques du sang
- Organes hématopoiétiques
- Globules rouges-composant et l'érythropoïèse
- La lignée granulaire et granulopoïèse
- La lignée plaquettaire
- Lymphocytes et monocytes
- Hémostase et ses perturbations
- Immuno-hématologie
- Les anémies
- Hémopathies malignes

B – Travaux pratiques :

- Démonstration de lames de cytologie sanguine, normale et pathologique
- Manipulations simples sur l'hémostase

PHARMA 113 – Biochimie clinique (Biochimie pathologique)

Volume horaire : 80 h ; Cours : 40 h ; T.D. : 20 h ; T.P. : 20 h.

- 1 – Troubles du métabolisme hydro-minéral
- 2 – Troubles de l'équilibre acido-basique
- 3 – Troubles de l'hormonogénèse
- 4 – Pathologie de l'hémolyse
- 5 – Troubles du métabolisme des bases puriques et pyrimidiques
- 6 – Troubles du métabolisme lipidique
- 7 – Troubles du métabolisme glucidique
- 8 – Troubles du métabolisme des acides aminés
- 9 – Troubles de l'absorption intestinale
- 10 – Protéinuries et protéinémies
- 11 – Enzymes sériques

PHARMA 114 – Microbiologie appliquée

Volume horaire : 80 h ; Cours : 20 h ; T.P. et T.D. : 60 h.

Programme :

- 1 – Matériel et méthodes utilisées en Bactériologie :
 - a) Matériel,
 - b) Désinfection et stérilisation,
 - c) Milieux de Culture,
 - d) Animaux de Laboratoire,
 - e) Méthodes utilisées en Bactériologie.
- 2 – Identification biochimique des Bactéries,
- 3 – Prélèvements pour les examens bactériologiques,

- 4 – Utilisation des méthodes immunologiques pour l'identification, des Bactéries et des anticorps anti-bactériens,
- 5 – Diagnostic biologique des maladies à virus,
- 6 – Examen bactériologique des Urines,
- 7 – Examen bactériologique d'un prélèvement pharyngé,
- 8 – Examen bactériologique d'un pus,
- 9 – L'Hémoculture,
- 10 – Diagnostic microbiologique des affections à bacilles entériques,
- 11 – Examen bactériologique d'un L.C.R.,
- 12 – Recherche et isolement d'un B.K.,
- 13 – L'Antibiogramme,
- 14 – Microbiologie de l'environnement :
 - a) Microbiologie de la biosphère (microbiologie du sol),
 - b) Microbiologie de l'eau,
 - c) Microbiologie de l'air.
- 15 – Microbiologie des Aliments,
- 16 – Microbiologie Industrielle.

PHARMA 115 – Parasitologie et Mycologie Appliquées

Volume horaire : 60 h ; Cours : 20 h ; T.P. : 40 h.

Après les généralisations (S 3 du tronc commun biologie) et la morphologie et la pathologie parasitaire (S 6) l'étudiant en pharmacie est amené à retrouver le cadre de biologiste qui lui est dévolu.

Dans cette optique l'enseignement de la parasitologie dans cette option biologie sera surtout et avant tout, pratique et initiera le futur biologiste à toutes les techniques d'examens qu'il sera appelé à réaliser en laboratoire.

- Mise en évidence des parasites intestinaux
- Techniques de coloration des parasites intestinaux
- Cytologie sanguine et médullaire
- Mise en évidence des parasites du sang, des humeurs et des tissus
- Techniques de coloration des parasites du sang, des humeurs et des tissus.
- Inoculations aux animaux de laboratoire
- Techniques d'immunologie parasitaire
- Techniques de mycologie

PHARMA 116 – Hématologie – Immunologie Appliquées

Volume horaire : 80 h.

Hématologie :

- Hématimétrie
- Numération et anomalies mineures de la formule sanguine
- Les hémoglobinopathies
- Les anémies hypochromes

- Le myélogramme normal et ses perturbations
- Adénoogramme et splénoogramme
- Diagnostic cytologique et cytochimique des hémopathies malignes
- Hémostase, moyens d'étude, ses perturbations
- Immuno-hématologie des antigènes érythrocytaires de l'allo et auto-immunisation.

Immunologie :

- Immunologie des antigènes leucocytaires, plaquettaires et sériques.
- Immuno-pathologie des affections turoïdiens, gastriques musculaires, hépatiques et collagénoses

PHARMA 117 – Examens Cytologiques

Volume horaire : 50 h.

- Cytologie des épanchements des séreuses
- Cytologie du L.C.R.
- Cytologie de l'appareil urinaire
- Cytologie de l'appareil génital mâle (spermogramme)
- Cytologie de l'appareil broncho-pulmonaire
- Cytologie de l'appareil digestif

PHARMA 118 – Epidémiologie

Volume horaire : 60 h ; Cours : 40 h ; T.D. et visites : 20 h.

- Naissance de l'épidémiologie
- Evolution de l'épidémiologie
- Epidémiologie des maladies bactériennes
- Epidémiologie des maladies virales
- Epidémiologie des maladies parasitaires
- Epidémiologie des maladies non transmissibles : maladies mentales, maladies par carence, cancers, maladies auto-immunes.
- Epidémiologie des facteurs nuisibles à la santé : accidents, alcoolisme, insuffisances alimentaires, migration

L'enseignement de l'épidémiologie comportera obligatoirement :

- un chapitre d'épidémiologie descriptive
- un chapitre de statistiques
- un chapitre de nosogéographie
- un chapitre d'épidémiologie analytique
- étude de l'incidence
- étude de l'évaluation de la nécessité : d'une prévention-campagne de masse, d'une vaccination, d'une protection contre les facteurs nuisibles.
- évaluation de la nécessité d'une lutte contre l'agent pathogène, les vecteurs les réservoirs, pour l'assainissement.

PHARMA 119 – Hydrologie – Bromatologie

Volume horaire : 80 h

L'eau potable :

– Cycle naturel de l'eau. Origines de l'eau potable, variations de composition.

- Hygrométrie
- Analyse physico-chimique de l'eau de boisson
- Analyse bactériologique de l'eau de boisson
- La pollution des eaux
- Les boissons aqueuses édulcorées, contrôle analytique.

Les aliments :

- Méthodes générales d'analyse des glucides alimentaires.
- Méthodes générales d'analyse des corps gras alimentaires.
- Méthodes générales d'analyse et de contrôle des protides alimentaires.
- Analyse des farines et dérivés, du sucre et dérivés, du miel.
- Analyse du lait et des produits laitiers, du point de vue chimique et bactériologique.

– Analyse des vins et des vinaigres.

– Les conserves.

Travaux pratiques :

Analyse hydrologique, alimentaire et oenologique.

PHARMA 120 – Biochimie Clinique (Analyse fonctionnelle)

Volume horaire : 80 h ; Cours exposés 35 h ; T.P. : 45 h.

- Exploration des constituants minéraux sanguins
- Exploration de l'équilibre acido-basique et des gaz du sang
- Epreuves fonctionnelles des glandes endocrines
- Exploration fonctionnelle de l'hématie
- Exploration sanguine des substances azotées non protéiques
- Exploration fonctionnelle du rein
- Exploration fonctionnelle des lipides et des lipoprotéines sériques
- Exploration fonctionnelle de la digestion
- Evaluation et fractionnement des protéines sériques
- Dosages enzymatiques
- Application des méthodes d'analyse automatique aux constituants sanguins
- Exploration fonctionnelle du métabolisme des glucides

PHARMA 121 – Toxicologie

Volume horaire : 80 h ; Cours : 50 h ; T.P. : 30 h.

L'enseignement de toxicologie insistera surtout sur l'analyse qualitative et quantitative du toxique. La mode d'action toxique et l'étiologie des intoxications seront aussi envisagées.

Cet enseignement comprendra :

- 1 – Toxicologie générale
- 2 – Etude des poisons minéraux
- 3 – Etude des poisons organiques
- 4 – Etude des médicaments
- 5 – Etude des produits chimiques domestiques

Travaux pratiques :

- Méthodes de minéralisation et d'extraction
- Analyse qualitative
- Analyse quantitative

PHARMA 122 et 128 – Synthèse Pharmaceutique I et II

Volume horaire : Synthèse pharmaceutique I : 70 h (40 h cours et 30 h T.P.) ; Synthèse pharmaceutique II : 60 h (40 h cours et 20 h T.P.).

Programme :

- Les lois de l'équilibre chimique, la cinétique, le mécanisme des réactions.
- Les groupes ponctuels de symétrie, chiralité, nomenclature, synthèse et séparation des énantiomères, relations, structure, activité. Lois de la cristallisation, systèmes cristallins en relation avec l'activité, la solubilité, la stabilité. Cristallisation en milieu ultra-propre. Synthèse de poudres stériles.

PHARMA 123 – Pharmacotechnie I

Volume horaire : Cours : 40 h ; T. P. : 60 h.

Programme :

Chapitre I : Le transport des médicaments dans l'organisme

- Schémas généraux de distribution et de fixation des médicaments dans l'organisme :

La distribution aspécifique

La distribution préférentielle

La distribution spécifique

- Administration des médicaments :

Les combinaisons de principes actifs : Somme, Synergie, Potentiation, Antagonisme.

Antagonisme chimique ou physico-chimique

Antagonisme compétitif

Antagonisme non équilibré

Antagonisme non compétitif

Antagonisme physiologique et fonctionnel

– Le passage des médicaments à travers les membranes et les cellules.

Membrane lipidique

Mécanismes de transport

Mécanismes d'ordre physique

Transport spécialité

Participation de la membrane

Lois du transport

Loi de Fick

Loi de Stokes-Einstein

Caractéristiques des principales membranes :

Canal alimentaire

Vaisseaux sanguins

Système nerveux central

Adaptation particulière de la membrane intestinale

en vue de la résorption

– Interaction du médicament au site d'action.

Réponse progressive – Hypothèse de Clark

Réponse tout ou rien

Coefficient thérapeutique

– Elimination des médicaments

Processus impliqués dans l'élimination :

Filtration glomérulaire

Diffusion tubulaire

Transports actifs

Application à la formulation.

Chapitre II :

Paramètres permettant de modifier la réponse en agissant sur la formulation.

– La dose

– La voie d'administration et le site de résorption

– La solubilité du principe actif

Augmentation de l'hydrosolubilité :

Règles générales

Formation de sels

Introduction de radicaux sulfoniques ou carboxyliques.

Estérification ou amidification par les polyacides.

Diazotation

Combinaisons bisulfite

Formation de dérivés aminés

Formation « d'hétérosides »

Hydrotropie

Diminution de l'hydrosolubilité :

Formation de sels

Formation d'esters

Adsorption

Formation de complexes

Relargage

- Le coefficient de partage

- La vitesse de solubilisation :

Modification de la dimension des particules

(Broyage - atomisation - micronisation - lyophilisation)

Solutions solides

Eutectiques

Système cristallographique

- Le solvant ou le système de solvants :

Solvants non aqueux injectables

Agents tensio-actifs - Formation de micelles

- La configuration spatiale

- La dimension des molécules

- Le PK

- L'hypertonie

- Les taux de liaison aux matériaux biologiques

Chapitre III :

Formulation des solutions injectables

1^{er} système : Médicament hydrosoluble en solution aqueuse pour injection.

2^{ème} système : Médicament faiblement soluble en suspension dans un solvant pour injection.

3^{ème} système : Médicament modérément soluble dans l'eau en solution dans un véhicule autre que l'eau.

4^{ème} système : Médicament insoluble dans un véhicule autre que l'eau en suspension dans ce même milieu

Formulation des excipients.

Chapitre IV :

La formulation des formes orales.

- Importance du pva et du pH au site de la résorption

- Les solutions - sirops - gouttes

- Les suspensions : Raisons de leur utilisation Mécanisme de résorption.

- Les émulsions

- Les formes sèches

Contrôle de la libération des particules de principe actif :

Les enrobages

Les tablettes multicouches

Les spansules

La microencapsulation

Chapitre V :

La formulation des pommades

– Classification des pommades

– La résorption à partir des pommades :

Systèmes homogènes

Systèmes hétérogènes – Emulsions – Suspensions – Combinaisons Emulsions – Suspensions

Chapitre VI :

La formulation des suppositoires, Collyres et des formes secondaires.

PHARMA 124 et 127 – Contrôle des médicaments I et II

L'enseignement de cette matière s'étalera sur 2 semestres et comprendra un volume horaire de :

120 h Contrôle des médicaments I (60 h cours et 60 h T. P.)

120 h Contrôle des médicaments II (60 h cours et 60 h T. P.)

Programme :

1 – Contrôle physico-chimique :

– Techniques spéciales d'analyse utilisées dans l'industrie.

– Problèmes de l'analyse des principes actifs en mélange dans les spécialités pharmaceutiques.

– Méthodologie adaptée à l'analyse des associations médicamenteuses 04 antipyrétiques, sulfamides, barbituriques, psycholeptiques, vitamines, cardiotoniques, antibiotiques.

– Etude de la stabilité et détermination de la péremption.

2 – Contrôle microbiologique :

– Dosage des antibiotiques, vitamines, acides aminés par diffusion, néphélométrie et respirométrie.

– Tests de stérilité

– Détermination de la concentration minima inhibitrice

– Automatisation des contrôles biologiques

3 – Contrôle biologique et toxicologique :

– Animaux de laboratoire (élevage, reproduction, critères d'utilisation).

– Examen de la toxicité de nouveaux médicaments (toxicité aiguë, chronique, tératogène)

– Pharmacométrie sur organes isolés

– Triage pharmaceutique à l'aide des organes isolés.

– Voie d'administration et pharmaco-cinétique

- Enregistrement des principales fonctions physiologiques et de leur modification par des agents pharmacologiques
- Tests biologiques des principales pharmacopées.

PHARMA 125 – Industrie des produits biologiques

Volume horaire : Cours : 40 h ; Travaux pratiques : 20 h

Programme : 1 – Production industrielle des médicaments d'origine Biologique (antibiotiques, enzymes, produits opothérapiques, vitamines, sérums et vaccins).

2 – Cours de génie biochimique industriel :

Phénomènes d'oxygénation en grandes cuves

Phénomènes d'agitation

Dimensionnement des cuves

Etude des échanges thermiques dans les grandes masses de liquide

Mécanismes d'extraction (extraction liquide et extraction solide-solide)

Production, distribution et utilisation du froid industriel.

PHARMA 126 – Pharmatechnie II

Volume horaire : Cours 40 h ; T. P. 40 h.

Programme :

I. Opérations unitaires :

- Filtration des liquides – Lois de la filtration – Divers types de filtres industriels.

- Les échanges de chaleur

- L'extraction liquide liquide

- L'extraction solide liquide

- La lyophilisation

- Pompes et circuits – Ventilateurs

- Verre et contrôle de qualité

- Les matériaux employés dans l'industrie – Matières plastiques – Acier vitrifié – Verre – Aciers – Ebonitage . . .

- Stérilisation – Lois de la destruction des microorganismes

- Divers modes de stérilisation par la chaleur

- La stérilisation en continu

- La stérilisation par l'oxyde d'éthylène et la B propiolactone

II. Obtention d'air stérile par filtration.

Conception zones stériles.

- Le filtre HEPA

- Etablissement des circuits et zones de circulation

- Modes de distribution – Chambres blanches – Flux laminaires

- Propriété microbiologique des médicaments non stériles

III. Hygrométrie et séchage.

- Théorie de l'hygrométrie
- Réalisation d'un atelier en air « sec »
- L'humidité dans les produits pharmaceutiques – Différents types d'eau et leur administration
- Méthodes d'obtention de l'air sec industriel

IV. L'eau.

- Résines échangeuses d'ions
- Divers types d'eau
- Production d'eau adoucie

Procédé Gyraclor

Procédé par résines

- Production d'eau désionisée

Par les résines

Par osmose inversée

- Production d'eau distillée

Par thermocompression

Par colonnes à effets multiples

- Production d'eau stérile et apyrogène
- Contrôle de l'eau en industrie

V. Optimisation des fabrications pharmaceutiques

Application au cas des comprimés

Application au cas des capsules gélatineuses

Application au cas des pommades

VI. Le froid industriel.

PHARMA 129 – Technologie industrielle (Conception des usines, gestion et législation)

Programme :

Electricité :

Unités et appareils de mesure

Courants électriques

Transformation et installations

Eclairage

Moteurs

Mécanique :

Machines à vapeur

Moteur à explosion

Frottements et lubrifiants

Paliers et transmissions

Circulation des liquides et pompes
Circulation des gaz et pompes à vide
Lutte contre la corrosion
Dessins industriels :
Normalisation et conventions
Entretien
– Etude et Réalisation des principaux circuits :
(matières premières, produits finis personnel, matériel, air)
Regroupage des locaux par fonctions
Etablissement des plans de base
Optimisation des dimensions en fonction du programme de production :
Choix du site
Approvisionnements en matières premières, air, électricité.
Le problème de l'eau : Epuration, traitement des eaux résiduelles.
Problèmes de gestion :
Bonnes pratiques de production
Contrôle de qualité
Législation sociale
Sécurité et hygiène à l'usine

Arrêté du 24 Juillet 1974 portant création d'un institut de droit et de sciences politiques et administratives au sein de l'Université d'Alger

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu l'arrêté du 23 Novembre 1971 portant création de deux départements au sein des Facultés de Droit et Sciences Economiques dans les Universités Algériennes,

Arrête :

Article 1^{er} . – Il est créé à l'Université d'Alger un institut de Droit et des Sciences Politiques et Administratives.

Art. 2. – Le Recteur de l'Université d'Alger est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 24 Juillet 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 24 Juillet 1974 portant création d'un département de sciences politiques au sein de l'institut de droit et des sciences politiques et administratives de l'Université d'Alger.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu l'arrêté portant création d'un institut de droit et des sciences politiques et administratives de l'Université d'Alger,

Arrête :

Article 1^{er} . – Il est créé un département de sciences politiques au sein de l'Institut de Droit et des Sciences Politiques et Administratives de l'Université d'Alger.

Art. 2. – Le Recteur de l'Université d'Alger est chargé de l'application de présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel et la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 24 Juillet 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 24 Juillet 1974 portant nomination du Directeur de l'Institut de Droit et des Sciences Politiques et Administratives à l'Université d'Alger

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu l'arrêté du 24 Juillet 1974 portant création d'un Institut de Droit et des Sciences Politiques et Administratives à l'Université d'Alger,

– Sur proposition du Recteur de l'Université d'Alger,

Arrête :

Article 1^{er} . – Monsieur Benchikh Madjid est nommé en qualité de Directeur de l'Institut de Droit et des Sciences Politique et Administratives de l'Université d'Alger.

Art. 2. – Le Recteur de l'Université d'Alger est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 24 Juillet 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté portant création du Centre de Recherche, d'Études et de Réalisation de l'U. S. T. A.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu les ordonnances n° 65-182 du 10 Juillet 1965 et 70-53 de 18 Djoumada 1 1390 correspondant au 21 Juillet 1970 portant constitution du Gouvernement ,

Vu l'ordonnance n° 74-50 du 25 Avril 1974 portant création de l'Université des Sciences Technologiques d'Alger (U. S. T. A.) ,

Vu l'ordonnance n° 73-44 du 25 Juillet 1973 portant création d'un organisme national de la recherche scientifique ,

Vu l'arrêté du 1^{er} Février 1974 fixant l'organisation et le fonctionnement des centres de recherche ,

Arrête :

Article 1^{er} – Il est créé un centre de recherche intitulé : Centre de Recherche, d'Etudes et de Realisation de l'U. S. T. A. Son siège est fixé à l'U. S. T. A.

Art. 2. – Le Centre de Recherche, d'Etudes et de Realisation de l'U. S. T. A. à pour missions :

- de développer une recherche appliquée intégrée à la formation,
- de développer toute recherche qui lui sera confiée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, par l'organisme national de la recherche scientifique et par l'U. S. T. A.,
- d'assurer au niveau régional, des études et des réalisations de projets qui lui seront confiés par les organismes publics, parapublics et les collectivités locales,
- de souscrire des conventions et des contrats de recherche, d'études et de réalisations avec toute personne physique ou morale,
- de promouvoir toute recherche jugée nécessaire pour la formation des cadres et pour le développement socio-économique du pays,
- de participer à des activités scientifiques internationales.

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 24 Juillet 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté d'Equivalence

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu le décret n° 85 71-189 du 30 Juin 1971, portant modalités de fixation des équivalences de titres, diplômes et grades étrangers avec des titres, diplômes et grades universitaires algériens et réorganisant la Commission Nationales d'Equivalence,

Vu l'arrêté du 25 Octobre 1971, portant modalités de fonctionnement de la Commission Nationale d'Equivalence et de ses sous-commissions techniques,

Vu l'arrêté du 25 Novembre 1971, portant désignation des membres non permanents de la Commission Nationale d'Equivalence et autorisant les Recteurs des Universités Algériennes se faire représenter à la Commission,

Vu l'arrêté du 6 Décembre 1971, portant désignation des membres des sous-commissions techniques de la Commission Nationale d'Equivalence,

Arrête :

Article 1^{er} – Le Diplôme de « Master Of Science » (option agriculture) délivré par la Faculté Agronomique de Prague (Tchécoslovaquie) est reconnu équivalent au diplôme d'ingénieur agronomie délivré par les Universités Algériennes.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 24 Juillet 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté d'Equivalence

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu le décret n° 71-189 du 30 Juin 1971, portant modalités de fixation des équivalences de titres, diplômes et grades étrangers avec des titres, diplômes et grades universitaires algériens et réorganisant la Commission Nationale d'Equivalence,

Vu l'arrêté du 25 Octobre 1971, portant modalités de fonctionnement de la Commission Nationale d'Equivalence et de ses sous-commissions techniques,

Vu l'arrêté du 25 Novembre 1971, portant désignation des membres non permanents de la Commission Nationale d'Equivalence et autorisant les Recteurs des Universités Algériennes à se faire représenter à la Commission,

Vu l'arrêté du 6 Décembre 1971, portant désignation des membres des sous-commissions techniques de la Commission Nationale d'Equivalence,

Vu le procès-verbal de la session de la Commission Nationale d'Equivalence en date du 27 Juin 1974,

Arrête :

Article 1^{er} – Le « Diplom Übersetzer » (diplôme de traducteur) délivré par l'Université de Heidelberg (République Fédérale d'Allemagne) est reconnu équivalent à la licence de traduction et d'interprétariat délivrée par les Universités Algériennes.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 24 Juillet 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 24 Juillet 1974 portant nomination du Directeur de l'Institut des Sciences Economiques de l'Université d'Alger.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu l'arrêté du 18 Juillet 1974 portant création d'un Institut des Sciences Economiques au sein de l'Université d'Alger,

Sur proposition du Recteur de l'Université d'Alger,

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Benachenhou Abdelatif est nommé en qualité de Directeur de l'Institut des Sciences Economiques de l'Université d'Alger.

Art. 2. – Le Recteur de l'Université d'Alger est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 24 Juillet 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 24 Juillet 1974 portant création d'un Institut de Droit et de Sciences Politiques et Administratives au sein de l'Université d'Alger.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu l'arrêté du 23 Novembre 1971 portant création de deux départements au sein des Facultés de Droit et Sciences Economiques dans les Universités Algériennes,

Arrête :

Article 1^{er} – Il est créé à l'Université d'Alger un Institut de Droit et des Sciences Politiques et Administratives.

Art. 2. – Le Recteur de l'Université d'Alger est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 24 Juillet 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 24 Juillet 1974 portant fixation de la liste des départements de l'Institut de Physique de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu l'ordonnance n° 74-50 du 25 Avril 1974 portant création de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger (U. S. T. A.),

Vu l'arrêté du 1^{er} Juillet 1974 fixant la liste des Instituts que comporte l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger,

Arrête :

Article 1^{er} – La liste des départements que comporte l'Institut de Physique est fixée ainsi qu'il suit :

- Département de Physique du Solide
- Département de Physique Théorique
- Département de Thermodynamique
- Département de Physique Atomique et Corpusculaire.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 24 Juillet 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 24 Juillet 1974 portant fixation de la liste des départements de l'Institut d'Electronique de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu l'ordonnance n° 74-50 du 25 Avril 1974 portant création de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger (U. S. T. A.),

Vu l'arrêté du 1^{er} Juillet 1974 fixant la liste des Instituts que comporte l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger,

Arrête :

Article 1^{er} – La liste des départements que comporte l'Institut d'Electronique est fixée ainsi qu'il suit :

- Département d'Electronique générale.
- Département de Télécommunications.
- Département d'Automatisme.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 24 Juillet 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 24 Juillet 1974 portant fixation de la liste des départements de l'Institut de Biologie de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu l'ordonnance n° 74-50 du 25 Avril 1974 portant création de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger (U. S. T. A.),

Vu l'arrêté du 1^{er} Juillet 1974 fixant la liste des Instituts que comporte l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger,

Arrête :

Article 1^{er} – La liste des départements que comporte l'Institut de Biologie est fixée ainsi qu'il suit :

- Département de Biologie végétale
- Département de Biologie animale
- Département de Biochimie et de Microbiologie.
- Département d'Ecologie
- Département d'Océanographie

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 24 Juillet 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 24 Juillet 1974 portant fixation de la liste des départements de l'Institut de Chimie de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu l'ordonnance n° 74-50 du 25 Avril 1974 portant création de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger (U. S. T. A.),

Vu l'arrêté du 1^{er} Juillet 1974 fixant la liste des Instituts que comporte l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger,

Arrête :

Article 1^{er} – La liste des départements que comporte l'Institut de Chimie est fixée ainsi qu'il suit :

- Département de Génie Chimique et Péetrochimie
- Département de Chimie Analytique
- Département de Chimie Physique
- Département de Chimie Organique
- Département de Chimie Minérale.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 24 Juillet 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 19 Juillet 1974 portant création d'un Institut de Droit et de Sciences Administratives au sein de l'Université d'Oran.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu l'ordonnance n° 67-278 du 20 Décembre 1967, érigeant en Université le Centre Universitaire d'Oran,

Vu l'arrêté du 23 Novembre 1971, portant création de deux départements au sein des Facultés de Droit et Sciences Economiques dans les Universités Algériennes,

Arrête :

Article 1^{er} – Il est créé à l'Université d'Oran un Institut de Droit et des Sciences Administratives.

Art. 2. – Le Recteur de l'Université d'Oran est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 19 Juillet 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 18 Juillet 1974 portant création d'un Institut des Sciences Economiques au sein de l'Université d'Oran.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu l'ordonnance n° 67-278 du 20 Décembre 1967 érigeant en Université le Centre Universitaire d'Oran.

Vu le décret n° 71-220 du 25 Août 1971 portant organisation du régime des études en vue de la licence ès-sciences économiques,

Vu le décret n° 72-83 du 18 Avril 1972 portant organisation du régime des études en vue de la licence ès-sciences financières,

Arrête :

Article 1^{er} – Il est créé à l'Université d'Oran un Institut des Sciences Economiques.

Art. 2. – L'Institut des Sciences Economiques d'Oran comprend trois départements :

- le département de gestion
- le département des techniques quantitatives et de la planification
- le département des analyses et politiques économiques.

Art. 3. – Le Recteur de l'Université d'Oran est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 18 Juillet 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 18 Juillet 1974 fixant le calendrier des vacances pour les deux semestres 1974-1975.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
Vu les décrets du 25 Août 1971 portant régime des études en vue des diplômes universitaires ;

Vu l'arrêté du 25 Août 1971 portant organisation semestrielle des enseignements et des examens en vue des diplômes universitaires (ancien régime) ;

Vu l'arrêté du 25 Août 1971 portant organisation des enseignements en vue des diplômes universitaires ;

Arrête :

Article 1^{er} – Les vacances semestrielle 1974-1975 sont fixées du 25 Janvier au soir au 17 Février 1975 au matin.

Art. 2. – Les vacances d'été 1975 sont fixées du 4 Juillet au soir au 2 Septembre 1975 au matin.

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 18 Juillet 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 17 Juillet 1974 portant création d'un Institut des Sciences Economiques au sein de l'Université d'Alger.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu les ordonnances n° 65-182 du 10 Juillet 1965 et 70-53 du 18 Djoumada I-1390 correspondant au 21 Juillet 1970 portant constitution du gouvernement,

Vu le décret n° 71-220 du 25 Août 1971 portant organisation du régime des études en vue de la licence ès-sciences économiques,

Vu le décret n° 72-83 du 18 Avril 1972 portant organisation du régime des études en vue de la licence ès-sciences financières,

Arrête :

Article 1^{er} – Il est créé à l'Université d'Alger, un Institut des Sciences Economiques.

Art. 2. – L'Institut des Sciences Economiques d'Alger comprend trois départements :

- le département de gestion
- le département des techniques quantitatives et de la planification
- le département des analyses et politiques économiques.

Art. 3. – Le Recteur de l'Université d'Alger est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 17 Juillet 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 17 Juillet 1974 portant liste des Instituts de l'Université de Constantine.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu l'Ordonnance n° 69-54 du 17 Juin 1969 portant création de l'Université de Constantine,

Vu l'arrêté du 8 Février 1974 portant création de l'Institut des Sciences Biologiques à l'Université de Constantine,

Arrête :

Article 1^{er} – Il est créé à l'Université de Constantine les instituts suivants :

- Institut de Mathématiques
- Institut de Physique
- Institut de Chimie
- Institut des Sciences de la Terre.
- Institut d'Architecture et d'Urbanisme
- Institut de Constructions
- Institut de Lettres et Culture Arabes
- Institut de Langues Etrangères
- Institut de Sciences Sociales
- Institut de Psychologie et des Sciences de l'Education
- Institut des Sciences Economiques
- Institut de Droit et des Sciences Administratives.

Art. 2. – Le Recteur de l'Université de Constantine est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 17 Juillet 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 17 Juillet 1974 portant fixation du nombre des modules de langue nationale inclus dans les licences d'enseignement.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu l'arrêté du 25 Août 1971 portant mesure d'arabisation dans les établissements d'enseignement supérieur,

Vu l'arrêté du 25 Août 1971 portant intégration de modules de langue étrangère dans le curriculum des études en vue des diplômes universitaires,

Vu l'arrêté du 3 Novembre 1973 portant définition du contenu des modules d'Arabe.

Vu les arrêtés fixant la liste des modules entrant dans le curriculum dans les différentes études en vue de diplômes universitaires,

Arrête :

Article unique : – Le nombre de modules de langue nationale inclus dans les licences d'enseignement dont les curricula sont réalisés en langue étrangère est fixés à cinq.

Fait à Alger, le 17 Juillet 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 17 Juillet 1974 portant fixation du nombre de modules de langue étrangère inclus dans les licences d'enseignement.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Vu l'arrêté du 25 Août 1971 portant mesure d'arabisation dans les établissements d'enseignement supérieur,

Vu l'arrêté du 25 Août 1971 portant intégration de modules de langue étrangère dans le curriculum des études en vue des diplômes universitaires,

Vu l'arrêté du 3 Novembre 1973 portant définition du contenu des modules d'Arabe,

Vu les arrêtés fixant la liste des modules entrant dans le curriculum dans les différentes études en vue de diplômes universitaires,

Arrête :

Article unique : – Le nombre de modules de langue étrangère inclus dans les licences d'enseignement dont les curricula sont réalisés en langue nationale est fixés à cinq.

Fait à Alger, le 17 Juillet 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 17 Juillet 1974 portant création à l'Université d'Alger, d'une section arabisée en vue de la licence en Psychologie (Option Orientation Scolaire et Professionnelle).

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu le décret n° 71-224 du 25 Août 1971 portant organisation du régime des études en vue de la licence en Psychologie,

Arrête :

Article 1^{er} – Est créé à l'Université d'Alger, une section arabisée en vue de la licence en Psychologie (Option Orientation Scolaire et Professionnelle).

Art. 2. : – Le Recteur de l'Université d'Alger est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 17 Juillet 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 17 Juillet 1974 portant création d'un Institut des Sciences Economiques au sein de l'Université de Constantine.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu l'ordonnance n° 69-54 du 17 Juin 1969 portant création de l'Université de Constantine,

Vu le décret n° 71-220 du 25 Août 1971 portant organisation du régime des études en vue de la licence ès-sciences économiques.

Vu le décret n° 72-83 du 18 Avril 1972 portant organisation du régime des études en vue de la licence ès-sciences financières,

Arrête :

Article 1^{er} - Il est créé à l'Université de Constantine un Institut des Sciences Economiques.

Art. 2. : - L'Institut des Sciences Economiques de Constantine comprend trois départements :

- le département de gestion
- le département des techniques quantitatives et de la planification
- le département des analyses et politiques économiques.

Art. 3. : - Le Recteur de l'Université de Constantine est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 17 Juillet 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté portant création du Centre de Recherches sur les Ressources Biologiques Terrestres (Par abréviation C. R. B. T.).

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu les ordonnances n° 65-182 du 10 Juillet 1965 et n° 70-53 de Djoumada I-1390 correspondant au 21 Juillet 1970 portant création du Gouvernement,

Vu l'ordonnance n° 73-44 du 25.Juillet 1973 portant création de l'Organisme National de la Recherche Scientifique (O. N. R. S.),

Vu l'arrêté du 1 Février 1974 portant fonctionnement des Centres de Recherche,

Arrête :

Article 1^{er} – Il est créé un Centre de Recherche sur les Ressources Biologiques Terrestres (C. R. B. T.).

Son siège est fixé à Alger.

Art. 2. : – Conformément aux objectifs fixés à l'O. N. R. S. et dans le cadre d'une recherche intégrée au développement et liée à la formation le Centre de Recherches sur les Ressources Biologiques Terrestres (C. R. B. T.) a pour missions :

1° D'inventorier et de représenter les divers individus et communautés biologiques terrestres, facteurs de la production naturelle en Algérie.

2° D'établir leur bilan énergétique et de rechercher les éléments de leur rendement et de leur conservation.

3° De développer dans le domaine qui le concerne tous travaux ou études qui lui seront confiés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

4° De souscrire des conventions et des contrats de recherche, d'études et de réalisations avec toute personne physique ou morale.

Art. 3. : – Le Directeur de la Recherche Scientifique, le Directeur de l'Administration Générale et le Directeur Général de l'O. N. R. S. sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 1 Juillet 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 1 Juillet 1974 portant nomination du Directeur du Centre de Recherches sur les Ressources Biologiques Terrestres (par abréviation C. R. B. T.).

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu les ordonnances n° 65-182 du 10 Juillet 1965 et n° 70-53 du Djoumada I-1390 correspondant au 21 Juillet 1970 portant constitution du Gouvernement,

Vu l'ordonnance n° 73-44 du 25 Juillet 1973 portant création de l'Organisme National de la Recherche Scientifique (ONRS),

Vu l'arrêté du 1 Février 1974 portant fonctionnement des Centres de Recherche,

Vu l'arrêté portant création de Centre de Recherches sur les Ressources Biologiques Terrestres (C. R. B. T.),

Sur proposition du Directeur Général de l'O. N. R. S.,

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Djebaili Salah

est nommé en qualité de Directeur du Centre de Recherches sur les Ressources Biologiques Terrestres (C. R. B. T.).

Art. 2. : – Le Directeur Général de l'O. N. R. S., le Directeur de la Recherche Scientifique et le Directeur de l'Administration Générale sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à la date de l'installation de l'intéressé dans ses fonction et qui sera publié au Journal Officiel et au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 1 Juillet 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 1 Juillet 1974 fixant la liste des instituts composant l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu l'ordonnance n° 74-50 du 25 Avril 1974 portant création de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger. (U. S. T. A.),

Arrête :

Article 1^{er} – L'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger (U. S. T. A.) comprend les Instituts suivants :

- 1 – L'Institut de Biologie
- 2 – L'Institut de Chimie
- 3 – L'Institut de Physique
- 4 – L'Institut de Mathématiques
- 5 – L'Institut des Sciences de la Terre
- 6 – L'Institut d'Electronique
- 7 – L'Institut de Génie-Civil
- 8 – L'Institut de Métallurgie
- 9 – L'Institut de Mécanique
- 10 – L'Institut d'Hydraulique
- 11 – L'Institut d'Electrotechnique.

Art. 2. : – Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 1 Juillet 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 13 Septembre 1974 portant nomination du directeur de l'Institut de Construction de l'Université de Constantine.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ,
Vu l'ordonnance n° 69-54 du 17 Juin 1969, portant création de l'Université de Constantine ,

Vu l'arrêté du 17 Juillet 1974, portant liste des Instituts de l' Université de Constantine ,

Sur proposition de Recteur de l'Université de Constantine ,

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Boucena Abdelbaki est nommé en qualité de directeur de l'Institut de Construction de l'Université de Constantine.

Art. 2. : – Le Recteur de l'Université de Constantine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 13 Septembre 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté portant intégration de l'Institut d'Etudes Nucléaires à l'Organisme National de la Recherche Scientifique.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu l'ordonnance n° 73-44 du 25 Juillet 1973, portant création de l'Organisme National de la Recherche Scientifique (O. N. R. S.),

Arrête :

Article 1^{er} – L'Institut d'Etudes Nucléaires est intégré à l'Organisme National de la Recherche Scientifique.

Art. 2. : – Toutes dispositions contraires au présent arrêté sont abrogées.

Art. 3. : – Le Directeur Général de l'Organisme de la Recherche Scientifique est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 25 Septembre 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 25 Septembre 1974 portant nomination du Directeur des Programmes de l'Organisme National de la Recherche Scientifique.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu les ordonnances n° 65-182 du 10 Juillet 1965 et n° 70-53 du Djoumada I-1390 correspondant au 21 Juillet 1970 portant constitution du Gouvernement,

Vu l'ordonnance n° 73-44 du 25 Juillet 1973 portant création de l'Organisme National de la Recherche Scientifique (O. N. R. S.),

Vu l'arrêté du 1 Février 1974 portant fonctionnement des Centres de Recherche,

Vu l'arrêté du 24 Mai 1974 portant organisation de l'O. N. R. S.) Sur proposition du Directeur Général de l'O. N. R. S.,

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Kacher, Abdelkader est nommé en qualité de Directeur des Programmes de l'Organisme National de la Recherche Scientifique.

Art. 2. : – Le Directeur Général de l'O. N. R. S., le Directeur de la Recherche Scientifique et le Directeur de l'Administration Générale sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à la date de l'installation de l'intéressé dans ses fonctions et qui sera publié au Journal Officiel et au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 25 Septembre 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 25 Septembre 1974 portant nomination du Directeur du Développement de l'Organisme National de la Recherche Scientifique.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu les ordonnances n° 65-182 du 10 Juillet 1965 et n° 70-53 du Djoumada I 1390 correspondant au 21 Juillet 1970 portant constitution du Gouvernement,

Vu l'ordonnance n° 73-44 du 25 Juillet 1973 portant création de l'Organisme National de la Recherche Scientifique (O. N. R. S.),

Vu l'arrêté du 1er Février 1974 portant fonctionnement des Centres de Recherche,

Vu l'arrêté du 24 Mai 1974 portant organisation de l'O. N. R. S.,

Sur proposition du Directeur Général de l'O. N. R. S.,

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Arab Ahmed est nommé en qualité de Directeur du Développement de l'Organisme National de la Recherche Scientifique.

Art. 2. : – Le Directeur Général de l'O. N. R. S., le Directeur de la Recherche Scientifique et le Directeur de l'Administration Générale sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à la date de l'installation de l'intéressé dans ses fonctions et qui sera publié au Journal Officiel et au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 25 Septembre 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté portant nomination du Directeur du Centre National de Recherches sur les Zones Arides.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu les ordonnances n° 65-182 du 10 Juillet 1965 et n° 70-53 du Djoumada I. 1390 correspondant au 21 Juillet 1970 portant constitution du Gouvernement,

Vu l'ordonnance n° 73-44 du 25 Juillet 1973 portant création de l'Organisme National de la Recherche Scientifique (O. N. R. S.),

Vu l'arrêté du 1er Février 1974 portant fonctionnement des Centres de Recherche,

Vu l'arrêté du 13 Septembre 1974 portant création du Centre National de Recherches sur les Zones Arides,

Sur proposition du Directeur Général de l'O. N. R. S.,

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Salhi Mohammed Rachid est nommé en qualité de Directeur du Centre National de Recherches sur les Zones Arides.

Art. 2. : – Le Directeur Général de l'O. N. R. S., le Directeur de la Recherche Scientifique et le Directeur de l'Administration Générale sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à la date de l'installation de l'intéressé dans ses fonctions et qui sera publié au Journal Officiel et au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 25 Septembre 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté portant création d'un Centre d'Océanographie et des Pêches

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu les ordonnances n° 65-182 du 10 Juillet 1965 et n° 70-53 de Djoumada I-1390 correspondant au 21 Juillet 1970 portant création du Gouvernement,

Vu l'ordonnance n° 73-44 du 25 Juillet 1973 portant création de l'Organisme National de la Recherche Scientifique (O. N. R. S.),

Vu l'arrêté du 1 Février 1974 portant fonctionnement des Centres de Recherche,

Arrête :

Article 1^{er} – Il est créé un Centre de Recherche intitulé Centre d'Océanographie et des Pêches.

Son siège est fixé à Alger.

Art. 2. : – Conformément aux objectifs fixés à l'O. N. R. S. et dans le cadre d'une recherche intégrée au développement et liée à la formation le Centre d'Océanographie et des Pêches

a pour mission :

– De développer une recherche appliquée dans le domaine des pêches

ayant pour objectifs la connaissance et le développement des ressources halieutiques nationales, le développement de l'aquiculture, l'établissement des cartes de pêches.

- De développer toute recherche visant à une meilleure connaissance des ressources marines et sous-marines en vue de leur exploitation.

- D'assurer, dans le domaine qui le concerne, tous travaux ou études qui lui seront confiés par le Ministère chargé de la Recherche Scientifique et l'Organisme National de la Recherche Scientifique.

- De souscrire des conventions, des contrats de recherches ou d'études avec toute personne physique ou morale.

Art. 3. : - L'Institut d'Océanographie est dissous.

Art. 4. : - Le Directeur de la Recherche Scientifique, le Directeur de l'Administration Générale et le Directeur Général de l'O. N. R. S. sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 25 Septembre 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté portant création d'un Centre d'Information Scientifique et Technique et de Transferts Technologiques.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu les ordonnances n° 65-182 du 10 Juillet 1965 et n° 70-53 de Djoumada I-1390 correspondant au 21 Juillet 1970 portant création du Gouvernement.

Vu l'ordonnance n° 73-44 du 25 Juillet 1973 portant création de l'Organisme National de la Recherche Scientifique (O. N. R. S.),

Vu l'arrêté du 1 Février 1974 portant fonctionnement des Centres de Recherche,

Arrête :

Article 1^{er} - Il est créé un Centre de Recherche intitulé Centre d'Information Scientifique et Technique et de Transferts Technologiques,

Son siège est fixé à Alger.

Art. 2. : - Conformément aux objectifs fixés à l'O. N. R. S. et dans le cadre d'une recherche intégrée au développement et liée à la formation le Centre d'Information Scientifique et Technique et de Transferts Technologiques a pour mission :

- de rassembler l'information scientifique et technique disponible en Algérie,

- de permettre aux scientifiques, cadres et techniciens algériens l'accès à la littérature scientifique et technique mondiale,

- d'étudier les besoins et suppléer aux lacunes en matière de documentation scientifique.
- de veiller à l'interconnexion du réseau documentaire algérien avec des réseaux étrangers et internationaux,
- de faciliter la circulation de l'information scientifique et technique entre émetteurs et utilisateurs de cette information,
- de promouvoir la formation de documentalistes en les familiarisant notamment avec les procédés modernes de recherche documentaire,
- de mettre à la disposition des organismes nationaux intéressés des moyens d'information sur les sources des technologies importées, les aspects économiques et juridiques de ces importations,
- d'entreprendre des études sectorielles détaillées sur les technologies disponibles dans le monde, leur coût d'acquisition, les pratiques commerciales concernant ces technologies et incidence de leur transfert sur le développement socio-économique du pays,
- d'assurer, dans le domaine qui le concerne, la réalisation de tous travaux, ou études, qui lui seront confiés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, l'O. N. R. S., les organismes publics, parapublics et les collectivités locales,
- de participer à des activités scientifiques internationales.

Art. 3. : - Le Directeur de la Recherche Scientifique, le Directeur de l'Administration Générale et le Directeur Général de l'O. N. R. S., sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 25 Septembre 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté portant création d'un Centre National de Recherches sur les Zones Arides

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu les ordonnances n° 65-182 du 10 Juillet 1965 et n° 70-53 de Djoumada I-1390 correspondant au 21 Juillet 1970 portant création du Gouvernement,

Vu l'ordonnance n° 73-44 du 25 Juillet 1973 portant création de l'Organisme National de la Recherche Scientifique (O. N. R. S.),

Vu l'arrêté du 1 Février 1974 portant fonctionnement des Centres de Recherche,

Arrête :

Article 1^{er} - Il est créé un Centre de Recherche intitulé Centre National de Recherches sur les Zones Arides.

Son siège est fixé à Beni-Abbès, Wilaya de Béchar.

Art. 2. – Conformément aux objectifs fixés à l'O. N. R. S. et dans le cadre d'une recherche intégrée au développement et liée à la formation, le Centre National de Recherches sur les Zones Arides a pour mission :

- d'assurer toute recherche visant à l'étude, la mise en valeur et le développement socio-économique des zones arides,
- de suivre toute recherche effectuée par des organismes publics ou privés dans le domaine des zones arides,
- de réaliser toute recherche qui lui sera confiée par l'Organisme National de la Recherche Scientifique et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
- de souscrire conventions et contrats avec toute personne physique ou morale,
- d'assumer les fonctions de Centre de Documentation Scientifique sur les Zones Arides.

Art. 3. : – L'Institut d'Énergie Solaire et l'Institut de Recherche Saharienne sont dissous et leurs biens, droits et obligations transférés au Centre National de Recherches sur les Zones Arides.

Art. 4. : – Le Directeur de la Recherche Scientifique, le Directeur de l'Administration Générale et le Directeur Général de l'O. N. R. S. sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 13 Septembre 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 20 Septembre 1974 portant liste des Instituts de l'Université d'Oran.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Vu l'ordonnance n° 67-278 du 20 Décembre 1967 érigeant en université le Centre Universitaire d'Oran,

Arrête :

Article 1^{er} – Il est créé à l'Université d'Oran les Instituts suivants :

- Institut de Lettres et Cultures Arabes
- Institut de Langues Etrangères
- Institut des Sciences Sociales
- Institut de Mathématiques
- Institut de Physique
- Institut de Chimie
- Institut des Sciences de la Terre
- Institut de Biologie.

Art. 2. : – Le Recteur de l'Université d'Oran est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 20 Septembre 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 18 Septembre 1974 portant organisation à l'Université de Constantine d'une section arabisée de préparation à la licence d'enseignement ès-sciences (option sciences naturelles).

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu le décret n° 71-229 du 25 Août 1971 portant organisation du régime des études en vue de la licence d'enseignement ès-sciences,

Vu l'arrêté du 25 Août 1971 portant ouverture des options en vue de la licence d'enseignement ès-sciences,

Arrête :

Article 1^{er} – Est organisée à l'Université de Constantine une section arabisée de préparation à la licence d'enseignement ès-sciences (option sciences naturelles).

Art. 2. : – Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 18 Septembre 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 13 Septembre 1974 portant nomination du directeur de l'Institut des Langues Etrangères de l'Université de Constantine

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu l'ordonnance n° 69-54 du 17 Juin 1969 portant création de l'Université de Constantine,

Sur proposition du Recteur de l'Université de Constantine,

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Rachi Djamil est nommé en qualité de directeur de l'Institut des Langues Etrangères de l'Université de Constantine.

Art. 2. : – Le Recteur de l'Université de Constantine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 13 Septembre 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 13 Septembre 1974 portant nomination du directeur de l'Institut de Lettres et Cultures Arabes de l'Université de Constantine.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu l'ordonnance n° 69-54 du 17 Juin 1969, portant création de l'Université de Constantine,

Vu l'arrêté du 17 Juillet 1974, portant liste des Instituts de l'Université de Constantine,

Sur proposition du Recteur de l'Université de Constantine,

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Ghioua Youcef est nommé en qualité de directeur de l'Institut de Lettres et Cultures Arabes de l'Université de Constantine.

Art. 2. : – Le Recteur de l'Université de Constantine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 13 Septembre 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 13 Septembre 1974 portant nomination du directeur de l'Institut des Sciences Sociales de l'Université de Constantine.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu l'ordonnance n° 69-54 du 17 Juin 1969 portant création de l'Université de Constantine,

Vu l'arrêté du 17 Juillet 1974 portant liste des Instituts de l'Université de Constantine,

Sur proposition du Recteur de l'Université de Constantine,

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Tengour Habib est nommé en qualité de directeur de l'Institut des Sciences Sociales de l'Université de Constantine.

Art. 2. : – Le Recteur de l'Université de Constantine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 13 Septembre 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 13 Septembre 1974 portant nomination du directeur de l'Institut de Chimie de l'Université de Constantine.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu l'ordonnance n° 69-54 du 17 Juin 1969 portant création de l'Université de Constantine,

Vu l'arrêté du 17 Juillet 1974 portant liste des Instituts de l'Université de Constantine,

Sur proposition du Recteur de l'Université de Constantine,

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Maouche, Boubaker est nommé en qualité de directeur de l'Institut de Chimie de l'Université de Constantine.

Art. 2. : – Le Recteur de l'Université de Constantine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 13 Septembre 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 13 Septembre 1974 portant nomination du directeur de l'Institut de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'Université de Constantine.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu l'ordonnance n° 69-54 du 17 Juin 1969 portant création de l'Université de Constantine,

Vu l'arrêté du 17 Juillet 1974 portant liste des Instituts de l'Université de Constantine,

Sur proposition du Recteur de l'Université de Constantine,

Arrête :

Article 1^{er} – Mme. Daksi Dalila est nommée en qualité de directeur de l'Institut de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'Université de Constantine.

Art. 2. : – Le Recteur de l'Université de Constantine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 13 Septembre 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 13 Septembre 1974 portant nomination du directeur de l'Institut des Sciences de la Terre de l'Université de Constantine.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu l'ordonnance n° 69-54 du 17 Juin 1969 portant création de l'Université de Constantine,

Vu l'arrêté du 17 Juillet 1974 portant liste des Instituts de l'Université de Constantine,

Sur proposition du Recteur de l'Université de Constantine,

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Khiari Abdellah est nommé en qualité de Directeur de l'Institut des Sciences de la Terre de l'Université de Constantine.

Art. 2. : – Le Recteur de l'Université de Constantine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 13 Septembre 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 13 Septembre 1974 portant nomination du directeur de l'Institut de Physique de l'Université de Constantine.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu l'ordonnance n° 69-54 du 17 Juin 1969 portant création de l'Université de Constantine,

Vu l'arrêté du 17 Juillet 1974 portant liste des Instituts de l'Université de Constantine,

Sur proposition de Recteur de l'Université de Constantine,

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Bouzabata, Louguara est nommé en qualité de directeur de l'Institut de Physique de l'Université de Constantine.

Art. 2. : – Le Recteur de l'Université de Constantine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 13 Septembre 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 13 Septembre 1974 portant nomination du directeur de l'Institut d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université de Constantine.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu l'ordonnance n° 69-54 du 17 Juin 1969 portant création de l'Université de Constantine,

Vu l'arrêté du 17 Juillet 1974 portant liste des Instituts de l'Université de Constantine,

Sur proposition du Recteur de l'Université de Constantine,

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Boucena, Abdelbaki est nommé en qualité de directeur de l'Institut d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université de Constantine.

Art. 2. : – Le Recteur de l'Université de Constantine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 13 Septembre 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 13 Septembre 1974 portant nomination du directeur de l'Institut de Mathématiques de l'Université de Constantine.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu l'ordonnance n° 69-54 du 17 Juin 1969 portant création de l'Université de Constantine,

Vu l'arrêté du 17 Juillet 1974 portant liste des Instituts de l'Université de Constantine,

Sur proposition du Recteur de l'Université de Constantine,

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Amirat Youcef est nommé en qualité de directeur de l'Institut de Mathématiques de l'Université de Constantine.

Art. 2. : – Le Recteur de l'Université de Constantine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 13 Septembre 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 13 Septembre 1974 portant nomination du directeur de l'Institut des Sciences Economiques de l'Université de Constantine.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu l'ordonnance n° 69-54 du 17 Juin 1969 portant création de l'Université de Constantine,

Vu l'arrêté du 17 Juillet 1974 portant création d'un Institut des Sciences Economiques au sein de l'Université de Constantine,

Sur proposition du Recteur de l'Université de Constantine,

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Ait el Hadj Smail est nommé en qualité de directeur de l'Institut des Sciences Economiques de l'Université de Constantine.

Art. 2. : – Le Recteur de l'Université de Constantine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 13 Septembre 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 19 Octobre 1974 portant modification de l'arrêté du 1er Février 1974 fixant l'organisation et le fonctionnement des centres de recherche.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu les ordonnances n° 65-182 du 10 Juillet 1965 et 70-53 du 18 Djoumada 1390 correspondant au 21 Juillet 1970 portant constitution du Gouvernement,

Vu l'ordonnance n° 73-44 du 25 Juillet 1973 portant création d'un Organisme National de la Recherche Scientifique,

Vu l'arrêté du 1^{er} Février 1974 fixant l'organisation et le fonctionnement des centres de recherche,

Arrête :

Article 1^{er} – L'article 3 de l'arrêté du 1^{er} Février 1974 fixant l'organisation et le fonctionnement des centres de recherche est modifié comme suite :

Art. 3. : – Les directeurs des centres de recherche sont nommés par arrêtés du ministre de tutelle sur proposition du Directeur Général de l'Organisme National de la Recherche Scientifique.

Les directeurs adjoints, les directeurs de l'administration générale et les chefs de départements sont nommés par le Directeur Général de l'Organisme National de la Recherche Scientifique, sur proposition des directeurs des centres.

Art. 2. : – Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 19 Octobre 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté portant intégration des services centraux du Conseil Provisoire de la Recherche Scientifique à l'Organisme National de la Recherche Scientifique.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu l'ordonnance n° 73-44 du 25 Juillet 1973 portant création de l'Organisme National de la Recherche Scientifique,

Vu le décret n° 72-30 du 21 Janvier 1972 portant création du Conseil Provisoire de la Recherche Scientifique,

Arrête :

Article 1^{er} – Les services centraux du Conseil Provisoire de la Recherche Scientifique sont intégrés à l'Organisme National de la Recherche Scientifique.

Art. 2. : – Le Directeur de l'Administration Générale, le Directeur de la Recherche Scientifique et le Directeur Général de l'Organisme National de la Recherche Scientifique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 3 Octobre 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 27 Novembre 1974 portant ouverture d'enseignements post-graduation à l'Institut National Agronomique.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu le décret n° 68-423 du 26 Juin 1968 portant organisation de l'Institut National Agronomique,

Vu le décret n° 73-101 du 25 Juillet 1973 modifiant et complétant le décret n° 68-424 du 26 Juin 1968 portant régime des études à l'Institut National Agronomique,

Arrête :

Article 1^{er} – Des enseignements de post-graduation en agronomie sont ouverts à l'Institut National agronomique à compter de l'année universitaire 1974-1975.

Art. 2. : – L'Institut National Agronomique est autorisé à organiser les soutenances en vue de diplômes de post-graduation portant sur les spécialistes agronomiques.

Art. 3. : – Les étudiants inscrits en post-graduation à l'Institut National Agronomique sont astreints à un résidanat de quatre (4) semestres au minimum, pendant lequel ils ne peuvent exercer que des fonctions d'enseignement et de recherche.

Art. 4. : – Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 27 Novembre 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 27 Novembre 1974 portant nomination du Directeur de l'Institut de Chimie de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu l'ordonnance n° 74-56 du 25 Avril 1974 portant création de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger (U. S. T. A.),

Vu l'arrêté du 17 Juillet 1974 fixant la liste des Instituts composant l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger,

Sur proposition du Recteur de l'U. S. T. A.,

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Yousfi Youcef est nommé en qualité de Directeur de l'Institut de Chimie de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger.

Art. 2. : – Le Recteur de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 27 Novembre 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 27 Novembre 1974 portant nomination du Directeur de l'Institut de Mathématiques de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu l'ordonnance n° 74-50 du 25 Avril 1974 portant création de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger (U. S. T. A.),

Vu l'arrêté du 17 Juillet 1974 fixant la liste des Instituts composant l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger,

Sur proposition du Recteur de l'U. S. T. A.,

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Djedour Mohamed est nommé en qualité de Directeur de l'Institut de Mathématiques de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger.

Art. 2. : – Le Recteur de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 27 Novembre 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 27 Novembre 1974 portant nomination du Directeur de l'Institut de Biologie de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu l'ordonnance n° 74-50 du 25 Avril 1974 portant création de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger (U. S. T. A.),

Vu l'arrêté du 17 Juillet 1974 fixant la liste des Instituts composant l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger,

Sur proposition du Recteur de l'U. S. T. A.,

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Zidane Charef est nommé en qualité de Directeur de l'Institut de Biologie de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger.

Art. 2. : – Le Recteur de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 27 Novembre 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 25 Novembre 1974 fixant les modalités provisoires d'élection des conseillers du Conseil National de la Recherche Scientifique (C. N. R.)

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu l'ordonnance n° 73-44 du 25 Juillet 1973 portant création d'un Organisme National de la Recherche Scientifique et fixant statuts de l'Organisme National de la Recherche Scientifique et du Conseil National de la Recherche Scientifique,

Arrête :

Article 1^{er} – Les élections au C. N. R dérouleront dans la semaine du 1^{er} au 7 Décembre 1974.

Art. 2. : – Les recteurs et chefs d'établissements d'enseignement supérieur sont chargés :

- de fixer la date de ces élections
- de les organiser
- de recueillir les candidatures
- de proclamer les résultats.

Art. 3. : – Sont électeurs les enseignants – chercheurs – maîtres – assistants (stagiaires ou titulaires) – maîtres de conférence et professeurs. Sont éligibles, les enseignants – chercheurs – maître – assistants (titulaires) – maîtres de conférences et professeurs.

Le scrutin est uninominal – le vote se déroule au bulletin secret.

Art. 4. : – Les universitaires de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger voteront avec leur collègue de l'Université d'Alger-Centre.

Art. 5. : – Le nombre des conseillers élus est fixé comme suit :

a) Universités d'Alger :

– Sciences Exactes et Technologiques : 4

– Sciences Médicales : 2

– Sciences Biologiques : 1

– Droit et Sciences Politiques : 1

– Economie : 1

– Lettres et Sciences Humaines : 2

– Géographie : 1

b) Institut National Agronomique : 1

c) Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme : 1

d) Université de Constantine :

– Sciences Exactes et Technologiques : 1

– Sciences Médicales : 1

– Sciences Sociales (y compris Droit et Economie) : 1

e) Université d'Oran :

– Sciences Exactes et Technologiques : 1

– Sciences Médicales : 1

– Sciences Sociales (y compris Droit et Economie) : 1

Art. 6. : – Les Recteurs, les Chefs d'Etablissement d'Enseignement Supérieur sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 25 Novembre 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

_____ Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 19 Novembre 1974 portant fixation des pré-requis pour les modules de Psychologie.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu le décret n° 71-224 du 25 Août 1971 portant organisation du régime des études en vue de la licence en Psychologie,

Vu l'arrêté du 15 Juin 1974 portant fixation de la liste et du contenu des modules de Psychologie,

Arrête :

Article 1^{er} – La liste des pré-requis pour les modules de psychologie est fixée conformément à l'annexe du présent arrêté.

Fait à Alger, le 19 Novembre 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

_____ Signé : M. S. BENYAHIA.

Annexe

Liste des pré-requis pour les modules de Psychologie

A. Intitulé des Modules	B. Modules pré-requis par rapport aux modules de la Colonne A.
ILNF 103 – Psychologie des fonctions II.	ILNF 101 – Psychologie des fonctions I
ILNF 106 – Psychométrie	ILNF 204 – Méthodologie de la psychologie
ILNF 109 – Psychologie pathologique de l'enfant et de l'adolescent y compris les troubles de l'apprentissage I.	ILNF 207 – Psychologie de l'enfant et de l'adolescent II.
ILNF 110 – Troubles du développement de la personnalité.	ILNF 205 – La personnalité
ILNF 111 – Méthodologie projective et psychométrie.	ILNF 106 – Psychométrie
ILNF 112 – Psychologie pathologique de l'enfant et de l'adolescent y compris les troubles de l'apprentissage II.	ILNF 109 – Psychologie pathologique de l'enfant et de l'adolescent y compris les troubles de l'apprentissage I
ILNF 203 – Le langage	ILNF 105 – Psychologie de l'enfant et de l'adolescent I.
ILNF 204 – Méthodologie de la psychologie	ILNF 201 – L'affectivité, la motivation
ILNF 205 – La personnalité	ILNF 105 – Psychologie de l'enfant et de l'adolescent I.
ILNF 207 – Psychologie de l'enfant et de l'adolescent II.	ILNF 111 – Méthodologie projective et psychométrie.
ILNF 401 – Psychométrie et ses applications	ILNF 115 – La thérapie en psychologie pathologique clinique.
ILNF 402 – Troubles du langage et des fonctions symboliques.	ILNF 116 – Troubles du développement sensori-moteur.
ILNF 404 – Les psychothérapies.	ILNF 204 – Méthodologie de la psychologie
ILNF 405 – Les rééducations	ILNF 407 – Psychologie du travailleur I.
ILNF 408 – Méthologie en psychologie appliquée I.	ILNF 408 – Méthologie en psychologie appliquée I.
ILNF 410 – Psychologie du travailleur II.	ILNF 204 – Méthodologie de la psychologie
ILNF 412 – Méthodologie en psychologie appliquée II.	ILNF 207 – Psychologie de l'enfant et de l'adolescent II.
ILNF 420 – L'examen clinique	ILNF 107 – Introduction à la psychologie pathologique.
ILNF 421 – Le développement de l'intelligence.	ILNF 419 – Psychologie du travailleur I.
ILNF 425 – Psycho-pathologie infantile	
ILNF 426 – Psychologie du travailleur II.	
ILNF 428 – Les méthodes projectives.	

Arrêté du 14 Novembre 1974 portant nomination du Directeur de l'Institut de Biologie de l'Université d'Oran.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu l'ordonnance n° 67-278 du 20 Décembre 1967 érigeant en université le Centre Universitaire d'Oran,

Vu l'arrêté du 20 Septembre 1974 portant liste des Instituts de l'Université d'Oran,

Sur proposition du Recteur de l'Université d'Oran,

Arrête :

Article 1^{er} – Madame Bekkouche, née Belmokhtar, Zohra est nommée en qualité de Directeur de l'Institut de Biologie de l'Université d'Oran à compter du 21 Octobre 1974.

Art. 2. : – Le Recteur de l'Université d'Oran est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 14 Novembre 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 13 Novembre 1974 portant nomination du Directeur de l'Institut de Lettres et Culture Arabes de l'Université d'Oran.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu l'ordonnance n° 67-278 du 20 Décembre 1967 érigeant en université le Centre Universitaire d'Oran,

Vu l'arrêté du 20 Septembre 1974, portant liste des Instituts de l'Université d'Oran,

Sur proposition du Recteur de l'Université d'Oran,

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Mortad Abdelmalek nommé en qualité de Directeur de l'Institut de Lettres et Culture Arabes de l'Université d'Oran à compter du 21 Octobre 1974.

Art. 2. : – Le Recteur de l'Université d'Oran est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 13 Novembre 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 13 Novembre 1974 portant nomination du Directeur de l'Institut des Sciences Médicales de l'Université d'Oran.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu l'ordonnance n° 67-278 du 20 décembre 1967 érigeant en université le Centre Universitaire d'Oran ;

Vu le décret n° 71-239 du 3 Septembre 1971 portant dissolution des Facultés de Médecine et de Pharmacie et création au sein de chaque université d'un Institut des Sciences Médicales,

Sur proposition du Recteur de l'Université d'Oran,

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Zirout Amine est nommé en qualité de Directeur de l'Institut des Sciences Médicales de l'Université d'Oran à compter du 21 Octobre 1974.

Art. 2. : – Le Recteur de l'Université d'Oran est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 13 Novembre 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 13 Novembre 1974 portant nomination du Directeur de l'Institut des Sciences Sociales de l'Université d'Oran.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu l'ordonnance n° 67-278 du 20 Décembre 1967 érigeant en université le Centre Universitaire d'Oran,

Vu l'arrêté du 20 Septembre 1974 portant liste des Instituts de l'Université d'Oran,

Sur proposition du Recteur de l'Université d'Oran,

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Djeghloul Abdelkader est nommé en qualité de Directeur de l'Institut des Sciences Sociales de l'Université d'Oran à compter du 21 Octobre 1974.

Art. 2. : – Le Recteur de l'Université d'Oran est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 13 Novembre 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 13 Novembre 1974 portant nomination du Directeur de l'Institut des Sciences Economiques de l'Université d'Oran.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu l'ordonnance n° 67-278 du 20 Décembre 1967 érigeant en université le Centre Universitaire d'Oran,

Vu l'arrêté du 20 Septembre 1974 portant liste des Instituts de l'Université d'Oran,

Sur proposition du Recteur de l'Université d'Oran,

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Bensmaine Mehdi est nommé en qualité de Directeur de l'Institut des Sciences Economiques de l'Université d'Oran à compter du 21 Octobre 1974.

Art. 2. : – Le Recteur de l'Université d'Oran est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 13 Novembre 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 13 Novembre 1974 portant nomination du Directeur de l'Institut de Chimie de l'Université d'Oran.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu l'ordonnance n° 67-278 du 20 Décembre 1967 érigeant en université le Centre Universitaire d'Oran,

Vu l'arrêté du 20 Septembre 1974 portant liste des Instituts de l'Université d'Oran,

Sur proposition du Recteur de l'Université d'Oran,

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Mesli Abderrezzak est nommé en qualité de Directeur de l'Institut de Chimie de l'Université d'Oran à compter du 21 Octobre 1974.

Art. 2. : – Le Recteur de l'Université d'Oran est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 13 Novembre 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 13 Novembre 1974 portant nomination du Directeur de l'Institut de Mathématiques de l'Université d'Oran.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu l'ordonnance n° 67-278 du 20 Décembre 1967 érigeant en université le Centre Universitaire d'Oran,

Vu l'arrêté du 20 Septembre 1974 portant liste des Instituts de l'Université d'Oran,

Sur proposition du Recteur de l'Université d'Oran,

Arrête :

Article 1^{er} - Monsieur Bebbouchi Rachid est nommé en qualité de Directeur de l'Institut de Mathématiques de l'Université d'Oran à compter du 21 Octobre 1974.

Art. 2. : - Le Recteur de l'Université d'Oran est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 13 Novembre 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 13 Novembre 1974 portant nomination du Directeur de l'Institut des Langues Etrangères de l'Université d'Oran.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vu l'ordonnance n° 67-278 du 20 Décembre 1967 érigeant en université le Centre Universitaire d'Oran ;

Vu l'arrêté du 20 Septembre 1974 portant liste des Instituts de l'Université d'Oran,

Sur proposition du Recteur de l'Université d'Oran,

Arrête :

Article 1^{er} - Monsieur Senouci Bereksi Kamal Eddine est nommé en qualité de Directeur de l'Institut des Langues Etrangères de l'Université d'Oran à compter du 21 Octobre 1974.

Art. 2. : - Le Recteur de l'Université d'Oran est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 13 Novembre 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté portant intégration à titre transitoire du Centre de Recherches Anthropologiques, Préhistoriques et Ethnographiques à l'Organisme National de la Recherche Scientifique.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu l'ordonnance n° 73-44 du 25 Juillet 1973 portant création de l'Organisme National de la Recherche Scientifique (O. N. R. S.),

Arrête :

Article 1^{er} - Le Centre de Recherches Anthropologiques, Préhistoriques et Ethnographiques est intégré à titre transitoire à l'Organisme National de la Recherche Scientifique.

Art. 2. : - Toutes dispositions contraires au présent arrêté sont abrogées.

Art. 3. : - Le Directeur Général de l'Organisme National de la Recherche Scientifique est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 23 Décembre 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté portant intégration à titre transitoire de l'Institut de Météorologie de Physique du Globe à l'Organisme National de la Recherche Scientifique.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu l'ordonnance n° 73-44 du 25 Juillet 1973 portant création de l'Organisme National de la Recherche Scientifique (O. N. R. S.),

Arrête :

Article 1^{er} - L'Institut de Météorologie de Physique du Globe est intégré à titre transitoire à l'Organisme National de la Recherche Scientifique.

Art. 2. : - Toutes dispositions contraires au présent arrêté sont abrogées.

Art. 3. : - Le Directeur Général de l'Organisme National de la Recherche Scientifique est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 23 Décembre 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 23 Décembre 1974 portant admission en qualité d'élèves réguliers de première année pour l'année universitaire 1974-1975 de la promotion 1974-1979 à l'Institut National Agronomique.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu le décret n° 68-424 du 26 Juin 1968 portant régime des études à l'Institut National Agronomique, modifié et complété par les décrets n°s 69-210 du 26 Décembre 1969 et 73-101 du 25 Juillet 1973,

Vu le jury d'admission en sa séance du 24 Septembre 1974,

Arrête :

Article 1^{er} - Sont admis au titre de la promotion 1974-1979 à l'Institut National Agronomique en qualité d'élèves réguliers de première année pour l'année universitaire 1974-1975, les étudiants dont la liste est annexée au présent arrêté.

Art. 2. : - Le présent arrêté sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 23 Decembre 1974

Pour Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. DEMBRI

Liste des élèves admis en première année de l'Institut National Agronomique au titre de la promotion 1974-1979.

A - Algériens.

Abdedaim, Salim ; Abdelhouahab, Tarik ; Abdelaziz Mohamed ; Abdi, Abdelkader ; Acheraiou, Ali ; Addouche, Rachid ; Adjim Ramdan ; Ahnoudj, Ali ; Aichaoui, Ali ; Aid, Aïni ; Ain, Baziz Hassina ; Aired, Salem ; Aissat, Abdelkader ; Aissou, Chérif ; Ait el Hadj, Fazia ; Ait Ouakli, Rachid ; Ait Radi, Abdallah ; Ait Yahia, Zineb ; Akkache, Smaïl ; Allaoui, Khedidja ; Allem, Ahmed ; Alioua, Abderrezak ; Amazouz, Fatma Zohra ; Ammarouche, Mustapha ; Amrani, Hayet ; Amrani, Sid Ahmed ; Aouam, Nour Eddine ; Aouane, Abdelhamid ; Arkoub, Mouloud ; Aroun, Mohamed ; Assas, Mohamed ; Azni, Laalia ; Azouaou, Youcef ; Azzouni Ali.

Baaziz, Salah ; Baba Aissa, Samia ; Badache, Athmane ; Baouche, Essaïd ; Belarbi, Mohamed ; Belfodil, Ahmed ; Belkacem, Mohamed ; Belkacem Benounane, Mohamed ; Belouad, Abdelghani ; Benachour, Zebida ; Bendjazia, Boudjemaa ; Benfreha, Moktar ; Benhadi, Mostefa ; Benhadji, Zohra ; Benhizia, Zahia ; Benkhelif, Tayeb ; Benlecheheb, Mohamed ; Ben Maatar, Fatma Zohra ; Bensaddalah, Rabah ; Bensettiti, Farid ; Berkane, Youcef ; Berrechia, Rhallia ; Boubertakh, Mohamed ; Bouchetob, Badr Nacer ; Bouchrit, Kébir ; Boudieb, Mohamed ; Boudjemia, Ouahiba ; Boukhalfa, Rabah ; Boukharfa, Rachid ; Boulenouar, Lakhdar ; Boumessilia El-Djazouil ; Bouzar, Lahcène ; Bozar, Nora.

Chabi, Nabila ; Chorfi, Abdelmalek.

Dellal, Abdelkader ; Dellal, Athmane ; Derouiche, Abdelaziz ; Derouiche, Mohamed Tahar ; Diguier, Rachid ; Djegheri, Ghania ; Djenandar El-Hadj ; Djili, Kaddour ; Djouadi, Salim ; Drouati, Rabah.

Fadel, Djamel ; Fellah, Abderrezak ; Fettouche, Farida ; Fredj, Abdelhamid ; Frioui, Madani.

Ghardaoui, Ahmed ; Ghazi, Zohra ; Ghozlane, Faissal ; Gurchala, Fréha ; Gueddouda, Nour Eddine ; Guettatfi, Abdesslam.

Haddad, Nadjib ; Hadj Ali, Abdelkader ; Hadji, Mohamed Bachir ; Hafsi, Mustapha ; Halet, Madjid ; Hamadene, Samira ; Hamani, Ferhat ; Ham-mouche, Bachir ; Harfouf, Mohamed ; Harrat, Abboud ; Heddad, Mohamed ; Heddadj, Abee ; Henchiri, Chérifa ; Houacine, Ahmed ; Houhou, Mohamed.

Issiakhem, Malika.

Kali, Lahcène ; Kasse, Ali ; Kebbeche, Nour Eddine ; Kebbas, Smaïl Kel-louche, Abdallah ; Kerbiche, Ferhat ; Kerkouche, Rachid ; Kerriou, Mohamed ; Khebichat, Houcine ; Kheffache, Youcef ; Kheroufi, Smaïl ; Kolai, Lounas ; Korchi, Mohamed.

Labdani, Bénina ; Lafri, Mohamed ; Lahmar, Rabah ; Lalle, Lyamna ; Lamari, Messaoud ; Larbaoui, Mohamed ; Larbi, Fazia ; Lekikot, Redjem ; Lezzar, Rachid.

Madaoui, Brahim ; Maizi, Mohamed ; Makaci, Hamimi ; Manseur, Abdelkader ; Martani, Nour Eddine ; Mazouzi, Youcef ; Medjadba, Abdelmadjid ; Merad, Salim ; Merzoug, Djemol ; Mesmoudi, Houcine ; Messaoudene, Hocine ; Mattallaoui, Farouk ; Mimoune, Smail ; Mimouni, Nour Eddine ; Mimouni, Abderrahmane ; Mitiche, Farida ; Mokhtar, Nadjib ; Mokhtari, Ahmed ; Mokkedam, Mohamed ; Moumene, Tahar.

Naili, Abdelhamid ; Nezar Kebaili, Mouloud ; Nouad, Mohamed ; Nouas, Fatma Zohra ; Nouri, Abdelaziz.

Ouanouki, Bénalia ; Oulebsir El-Hocine ; Ould Amara, Arezki ; Oussalah, Hocine.

Salhi, Ourida ; Sellam, Razika ; Sellami, Mahdi ; Sellami, Lahcène ; Selmi, Abdelmadjid ; Siar, Boualem ; Sid Ahmed, Hassan ; Sobhi, Chabane ; Soltane, Mahmoud ; Snoussi, Sid Ahmed ; Soukhal, Djamel.

Tayeb, Younes ; Tayebi Brahim, Ben Aissa ; Tebibel, Nadjet ; Tebibel, Souraya ; Touazi, Mohamed ; Touzi, Abdelkader ; Triki, Saddek.

Yahi, Hamid ; Yaici, Madani ; Yessad, Sid Ahmed.

Zaid, Rachid ; Zaidi, Rabah ; Zekad, Mohamed ; Zeroual, Brahim ; Ziane, Rachid ; Ziani, Fodil ; Zine, Bénaïssa ; Ziri, Abderrezak ; Zouahi, Reidha ; Zoulim, Belkacem.

B – Etrangers.

Berthe, Jean Louis Paul Oumar.

Coly, Sabiou.

Diop, Allou ; Diop, Mamadou.

Fode, Mamadou.

Imalet, Remy.

Koumazok, Firmin ; Koukou, Guy Florent.

Leckat Leckat, Rufin.

M'Ba, Charles.

N'Diaye, Boubacar Seddik ; Niane, Aminata.

Ombani, Alexis.

Popa, Gheorghe.

Rokhaya M'Diaye ; Raharivola, Robinson.

Sanchez, Nicolas.

Teuw, Sambacor ; Toure, N'Goné Var.

Wasowicz, Jacket.

Arrêté portant désignation des membres du Conseil National de la Recherche Scientifique représentant le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu l'ordonnance n° 73-44 du 25 Juillet 1973 portant création de l'Organisme National de la Recherche Scientifique (O. N. R. S.) et notamment l'article 26 (alinéa c) des statuts du Conseil National de la Recherche Scientifique (C. N. R.),

Arrête :

Article 1^{er} – Sont désignés comme représentants du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique au Conseil National de la Recherche Scientifique les personnalités ci-après :

MM. :

Benzaghoul, Benali, Recteur de l'U. S. T. A.

Bererhi, Abdelhak, Recteur de l'Université de Constantine

Lazreg, Lahcene, Recteur de l'Université d'Oran

Touri, Rachid, Recteur de l'Université d'Alger

Cherif, Hadj Slimane, Conseiller Technique

Abdelmoumen, Mohamed, Directeur de l'Institut des Sciences Médicales d'Alger.

Chabou, Driss, Doyen de la Faculté des Lettres (Université d'Alger)

Allab Daho, Doyen de la Faculté des Sciences (Université d'Alger)

Fait à Alger, le 11 Décembre 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 7 Décembre 1974 portant organisation de jury d'appréciation des travaux scientifiques en vue de l'accès au corps de maîtres de conférences des Instituts de Droit et des Instituts des Sciences Economiques.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu le décret n° 68-294 du 30 Mai 1968 portant statut des maîtres de conférences et en particulier son article 4 paragraphe 2,

Arrête :

Article 1^{er} – Les travaux scientifiques des chargés de cours en fonction dans les Instituts de Droit et les Instituts des Sciences Economiques, en vue de leur accès au corps de maîtres de conférences sont appréciés par un jury international.

Art. 2. : – Le jury sera composé de trois à cinq professeurs en fonction dans des universités étrangères depuis au moins trois ans.

La liste des membres du jury sera établie par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique sur proposition d'au moins 5 universités, et parmi les candidats professeurs ayant le plus de titres.

Art. 3. : – Les modalités de présidence du jury prévu par le décret n° 68-284 du 30 Mai 1968 visé ci-dessus seront précisées par circulaire ministérielle.

Art. 4. : – Sont admis à présenter leurs publications devant un jury, les chargés de cours des Instituts de Droit et des Instituts de Sciences Economiques, ayant rédigé au moins deux publications scientifiques, à l'exclusion de leurs travaux de recherche qui ont fait l'objet d'une soutenance en vue du D. E. S. ou du doctorat.

Art. 5. : – Chaque candidat présentera lui-même ses publications scientifiques devant le jury.

Art. 6. : – Les candidats mettront à la disposition du jury dix (10) exemplaires de chacun de leurs travaux de recherche le 1er Mars 1975 au plus tard.

Art. 7. : – La soutenance des travaux devant le jury aura lieu en Avril 1975.

Art. 8. : – Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 7 Decembre 1974

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté du 5 Décembre 1974 portant nomination du Directeur de l'Institut de Physique de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Vue l'ordonnance n° 74-50 du 25 Avril 1974 portant création de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger (U. S. T. A.),

Vu l'arrêté du 17 Juillet 1974 fixant la liste des Instituts composant l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger,

Sur proposition du Recteur de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger,

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Ladjouze Hammoud est nommé en qualité de Directeur de l'Institut de Physique de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger.

Art. 2. : – Le Recteur de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin de l'Enseignement Supérieur.

Fait à Alger, le 5 Décembre 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté portant désignation des membres du Conseil National de la Recherche Scientifique (C. N. R.)

Le Président du Conseil National de la Recherche Scientifique,

Vu l'ordonnance 73-44 du 25 Juillet 1973 portant création de l'Organisme National de la Recherche Scientifique (O. N. R. S.) et notamment l'article 26 (alinéa f) des statuts du Conseil National de la Recherche Scientifique (C. N. R.),

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Rahmouni Omar est désigné comme membre du Conseil National de la Recherche Scientifique.

Fait à Alger, le 30 Décembre 1974

Le Président du C. N. R.

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté portant désignation des Membres du Conseil National de la Recherche Scientifique (C. N. R.)

Le Président du Conseil National de la Recherche Scientifique,

Vu l'ordonnance 73-44 du 25 Juillet 1973 portant création de l'Organisme National de la Recherche Scientifique (O. N. R. S.) et notamment l'article 26 (alinéa f) des statuts du Conseil National de la Recherche Scientifique (C. N. R.),

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Cheriet Abdallah est désigné comme membre du Conseil National de la Recherche Scientifique.

Fait à Alger, le 20 Décembre 1974.

Le Président du C. N. R.

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté portant désignation des Membres du Conseil National de la Recherche Scientifique (C. N. R.)

Le Président du Conseil National de la Recherche Scientifique,

Vu l'ordonnance 73-44 du 25 Juillet 1973 portant création de l'Organisme National de la Recherche Scientifique (O. N. R. S.) et notamment l'article 26 (alinéa f) des statuts du Conseil National de la Recherche Scientifique (C. N. R.),

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Kateb Moustapha est désigné comme membre du Conseil National de la Recherche Scientifique.

Fait à Alger, le 20 Décembre 1974

Le Président du C. N. R.

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté portant désignation des membres du Conseil National de la Recherche Scientifique (C. N. R.)

Le Président du Conseil National de la Recherche Scientifique,

Vu l'ordonnance 73-44 du 25 Juillet 1973 portant création de l'Organisme National de la Recherche Scientifique (O. N. R. S.) et notamment l'article 26 (alinéa f) des statuts du Conseil National de la Recherche Scientifique (C. N. R.),

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Houat Ahmed est désigné comme membre du Conseil National de la Recherche Scientifique.

Fait à Alger, le 20 Décembre 1974.

Le Président du C. N. R.

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté portant désignation des Membres du Conseil National de la Recherche Scientifique (C. N. R.)

Le Président du Conseil National de la Recherche Scientifique,

Vu l'ordonnance 73-44 du 25 Juillet 1973 portant création de l'Organisme National de la Recherche Scientifique (O. N. R. S.) est notamment l'article 26 (alinéa f) des statuts du Conseil National de la Recherche Scientifique (C. N. R.),

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Djazairi Idriss est désigné comme membre du Conseil National de la Recherche Scientifique.

Fait à Alger, le 20 Décembre 1974.

Le Président du C. N. R.

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté portant désignation des Membres du Conseil National de la Recherche Scientifique. (C. N. R.)

Le Président du Conseil National de la Recherche Scientifique,

Vu l'ordonnance 73-44 du 25 Juillet 1973 portant création de l'Organisme National de la Recherche Scientifique (O. N. R. S.) est notamment l'article 26 (alinéa f) des statuts du Conseil National de la Recherche Scientifique (C. N. R.),

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Meziane Abdelmadjid est désigné comme membre du Conseil National de la Recherche Scientifique.

Fait à Alger, le 20 Décembre 1974.

Le Président du C. N. R.

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté portant désignation des Membres du Conseil National de la Recherche Scientifique. (C. N. R.)

Le Président du Conseil National de la Recherche Scientifique,

Vu l'ordonnance 73-44 du 25 Juillet 1974 portant création de l'Organisme National de la Recherche Scientifique (O. N. R. S.) et notamment l'article 26 (alinéa f) des statuts du Conseil National de la Recherche Scientifique (C. N. R.),

Arrête :

Article 1^{er} – Monsieur Benmiloud Khaled est désigné comme membre du Conseil National de la Recherche Scientifique.

Fait à Alger, le 20 Décembre 1974.

Le Président du C. N. R.

Signé : M. S. BENYAHIA.

Arrêté portant désignation des chercheurs membres du Conseil National de la Recherche Scientifique (C. N. R.)

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Vu l'ordonnance 73-44 du 25 Juillet 1973 portant création de l'Organisme National de la Recherche Scientifique (O. N. R. S.) et notamment l'article 26 (alinéa a) des statuts du Conseil National de la Recherche Scientifique (C. N. R.),

Arrête :

Article 1^{er} – Sont désignés comme membres du Conseil National de la Recherche Scientifique (C. N. R.) les chercheurs suivants :

MM. Arab Ahmed, Ingénieur au Département Mines et Métallurgie de l'Ecole Nationale Polytechnique d'Alger ;

Benachenhou Abdelatif, Directeur de l'Institut des Sciences Economiques de l'Université d'Alger ;

Bencheikh Madjid, Directeur de l'Institut de Droit, des Sciences Politiques et Administratives de l'Université d'Alger ;

Benhassaine Ali, Maître de Conférences à la Faculté des Sciences de l'Université d'Alger ;

Bennini Abdelouahab, Directeur Général Adjoint de l'O. N. R. S ;

Bounaga Djillali, Maître de Conférences à la Faculté des Sciences de l'Université d'Alger ;

Bourouiba Rachid, Professeur à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université d'Alger ;

Doudou Belaid, Professeur à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université d'Alger ;

Faïd Brahim, Assistant de Recherche à l'Institut d'Etudes Nucléaires ;

Kacher Abdelkader, Chargé de Cours à la Faculté des Sciences de l'Université d'Alger ;

Kouider Mohamed, Maître-Assistant à l'Institut National Agronomique d'Alger ;

Ladjouze Hamoud, Maître de Conférences à la Faculté des Sciences de l'Université d'Alger ;

Mahiou Ahmed, Professeur à l'Institut de Droit, des Sciences Politiques et Administratives de l'Université d'Alger ;

Nacib Youcef, Sous-Directeur des Sciences Humaines au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

Rahal Anwar, Directeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire ;

Saadallah Brahim, Assistant à la Faculté des Sciences de l'Université d'Alger ;

Saïdi M'hamed, Maître-Assistant à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université d'Alger ;

Sansal Boualem, Maître de Conférences à la Faculté des Sciences de l'Université d'Alger ;

Sari Djillali, Chargé de Cours à l'Institut de Géographie d'Alger ;

Yousfi Youcef, Maître de Conférences à l'Ecole Nationale Polytechnique d'Alger.

Fait à Alger, le 20 Décembre 1974.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Signé : M. S. BENYAHIA.

Composition et Impression achevées par Interpart-Klett, Stuttgart,
Republique fédérale d'Allemagne

Numéro d'Edition 81 OF 1162